

le PROGRAMME LIBERAL DE L'ONTARIO

« Ma principale priorité est de remettre l'Ontario au travail. Le Programme libéral de l'Ontario indique ce que nous allons faire, quand nous le ferons et ce qu'il en coûtera. Ce sont nos engagements envers les Ontariens et Ontariennes. »

LYN McLEOD



JL
279
A5
L5
A25
1995f

notre VISION

Notre vision de l'Ontario est celle d'une province où les personnes jouissent de réelles possibilités et où les personnes et les communautés travaillent ensemble à atteindre des objectifs communs; une province où les citoyens et citoyennes sont en sécurité grâce à une économie solide, des soins de santé universels, une éducation de haute qualité, des mesures de sécurité contre le crime et un environnement sain.

notre ENGAGEMENT

Le gouvernement doit être imputable et abordable. Il doit aussi préserver les services essentiels. Les Libéraux de l'Ontario s'engagent à :

- *travailler avec le secteur privé pour créer des emplois*
- *équilibrer le budget*
- *réduire les dépenses du gouvernement de plus de 4 milliards de dollars*
- *protéger l'universalité des soins de santé et la haute qualité de l'éducation*
- *réduire les impôts de 5 pour cent*

Emplois et croissance... Équilibrer le budget... Réduire les dépenses... Réduction des impôts de cinq pour cent... Il est temps de se débarrasser de la bureaucratie excessive... Faire le ménage à la Commission des accidents du travail... Faciliter la croissance des petites entreprises... Rendre la formation plus adéquate... Aider les bénéficiaires de l'aide sociale à réintégrer le marché du travail... Rétablir l'équilibre dans les relations de travail... Mettre un frein aux fortes augmentations des primes d'assurance-automobile... **Cibler davantage les aides économiques...** Ouvertures jeunesse... Aider les collectivités à prendre leur avenir en main... Encourager l'innovation crée des emplois... La création d'emplois dans le secteur de la santé... L'ouverture des marchés étrangers crée des emplois... Les infrastructures créent des emplois de trois façons... Aider les agriculteurs à soutenir la concurrence... Des industries culturelles fortes... Attirer les touristes en Ontario... Aider les secteurs de l'exploitation forestière et minière... Des chances égales fondées sur le principe du mérite... Logement abordable et sécuritaire... **Des soins de santé de qualité...** Dire «non» aux frais d'utilisateur... Offrir de meilleurs services d'urgence... Un défi de société : le cancer... Rectifier les lacunes de la réforme des soins de longue durée... Protéger les personnes vulnérables... Le moment d'agir en santé mentale... Les médicaments à usage thérapeutique

doivent être abordables... Les besoins du Nord de l'Ontario... Dépenser plus judicieusement... Prendre en charge notre santé... Travailler ensemble à l'amélioration de la qualité des soins de santé...

notre PROGRAMME

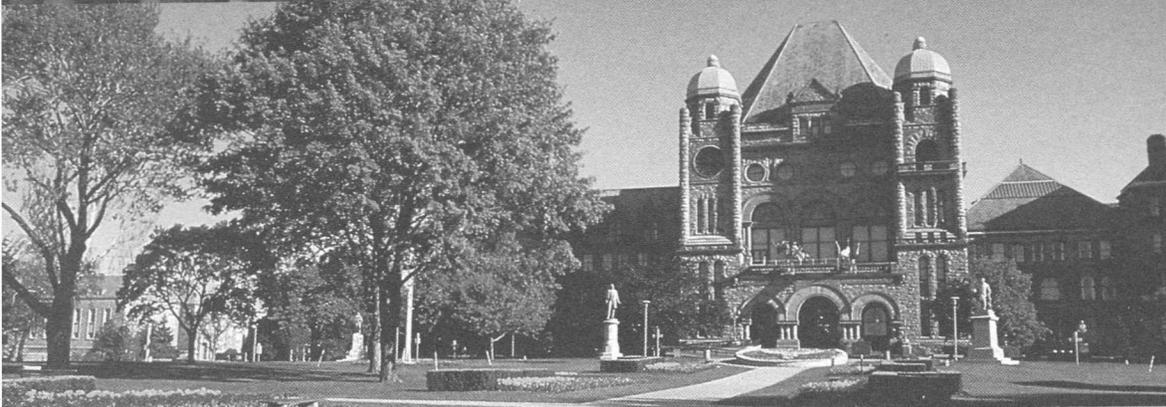
Le livre que vous avez entre les mains décrit le Programme libéral de l'Ontario. Il vous indique ce que nous allons faire, quand nous le ferons et ce qu'il en coûtera. Le Programme libéral de l'Ontario apporte un éclairage détaillé de nos engagements dans tous ces secteurs.

Excellence en éducation... Établir des normes élevées... Être prêt pour les emplois de demain... Soutenir les conseils d'école... Consacrer moins d'argent à l'administration... Intolérance face à la violence à l'école... Collèges et universités à des coûts abordables... Donner la priorité aux étudiants... Un

réseau ouvert et imputable... Étudier outre-mer... **Combattre la criminalité...** Freiner les crimes reliés à l'utilisation d'une arme à feu... Accroître la sévérité des sentences et des dispositions concernant les libérations conditionnelles... Réforme de la *Loi sur les jeunes contrevenants*... Protéger les femmes et les enfants... Défendre les droits des victimes... Combattre le crime haineux... La prévention du crime...

Les besoins particuliers des collectivités rurales... **Les services à la famille et à l'enfance...** Prendre l'initiative... Investir dans la prévention... La coordination et la rationalisation des services... Des garderies accessibles et abordables... Soutenir les collectivités... **Un environnement sain...** L'air propre c'est la santé... Améliorer la qualité de l'eau potable... Réduire la contamination des sols... Confier la gestion des déchets aux administrations locales... Réglementation et application...

La protection de l'environnement crée des emplois... **Gouvernement imputable...** Assainir le gouvernement... Nous allons commencer par un honnête leadership... Réduire l'appareil gouvernemental en commençant par le sommet... L'Assemblée législative doit être plus représentative... Finis les tours de passe-passe... Les salaires de la fonction publique devraient être connus de la population... La fonction publique doit être non partisane... Un gouvernement moderne... Un meilleur service aux consommateurs... Mettre l'accent sur les résultats... Réparer les dommages



**Un message
de
Lyn McLeod**



JL
279
AS
LS
A25
1995

TABLE DES MATIÈRES

6 Emplois et croissance
18 Cibler davantage les aides économiques
30 Des soins de santé de qualité
40 Excellence en éducation
48 Combattre la criminalité
56 Les services à la famille et à l'enfance
60 Un environnement sain
66 Gouvernement imputable
74 Répartition des coûts du Programme libéral de l'Ontario
78 Calendrier des initiatives

Toute personne qui vous demande de voter pour elle a l'obligation de vous dire comment elle va gouverner si elle est élue. Le Programme libéral de l'Ontario indique ce que nous allons faire, quand nous le ferons et ce qu'il en coûtera. Ce sont nos engagements envers les Ontariens et Ontariennes.

Les Libéraux de l'Ontario veulent ramener la prospérité, l'espoir et une vaste gamme de possibilités dans la province. Cela signifie créer des emplois. Lors de cette élection, la population devra décider quel parti a la compétence pour remettre l'Ontario au travail grâce à une reprise économique durable qui continuera de créer des emplois.

Mais remettre l'Ontario au travail, c'est plus que de créer des emplois. Cela signifie équilibrer le budget. Cela signifie des réductions d'impôt et non des majorations d'impôt. Cela signifie un réseau de soins de santé qui fonctionne. Cela signifie un réseau d'enseignement qui fonctionne. Cela signifie des communautés sécuritaires et des services essentiels qui fonctionnent. Nous pouvons avoir toutes ces choses mais seulement si nous avons un gouvernement efficace, un gouvernement qui pratique une saine gestion.

L'Ontario mérite un gouvernement compétent. Nous avons besoin d'un gouvernement honnête et intègre, d'un gouvernement qui comprenne qu'en modernisant, qu'en éliminant les gaspillages et les doublages et qu'en écoutant la population, il peut dépenser moins et offrir de meilleurs programmes et services. C'est ce qu'un gouvernement libéral fera.



Le Programme libéral de l'Ontario a cinq thèmes :

NOUVELLES POSSIBILITÉS

Les Ontariens et Ontariennes veulent avoir la possibilité de travailler, d'acquérir une bonne éducation et de se bâtir un avenir prospère. Je crois que le rôle du gouvernement est d'élargir les possibilités offertes à la population. Dans certains cas, cela signifie que le gouvernement devra intervenir pour ouvrir de nouveaux horizons. Dans d'autres cas, il devra se retirer et laisser les choses s'épanouir par elles-mêmes. Dans tous les cas, cela signifie aider les personnes à réaliser des choses et non leur mettre des bâtons dans les roues.

SÉCURITÉ

Les Ontariens et Ontariennes doivent pouvoir se sentir en sécurité dans leur foyer, sur la rue et à l'école. Pour y parvenir, il faut des lois plus sévères mises en application avec plus de rigueur de même que des mesures de prévention adéquates. La violence, qu'elle provienne de membres de la famille ou d'étrangers, ne peut être tolérée.

COMMUNAUTÉ

Le gouvernement doit comprendre que certains problèmes ne peuvent être solutionnés par une politique élaborée à Queen's Park et sensée convenir à tout le monde. Les grands programmes et organismes bureaucratisés sont coûteux et inefficaces et ils ne sont pas assez flexibles pour répondre aux besoins régionaux. Je crois que l'impulsion doit provenir des collectivités. Le Nord de l'Ontario a des besoins différents du Sud de l'Ontario. Les régions urbaines ont des besoins différents des régions rurales. Les grandes communautés ont des besoins différents des petites communautés. Qu'il s'agisse de développement économique ou de services tels que les soins de longue durée, le coeur de l'intervention doit se situer au niveau local.

ABORDABILITÉ

Le gouvernement doit faire ce que les Ontariens et Ontariennes font dans leur vie quotidienne, c'est-à-dire planifier intelligemment, dépenser judicieusement et vivre selon ses moyens. Tous les volets de ce plan d'action sont réalisables sans nous écarter de notre objectif d'équilibre budgétaire et sans majorer les impôts. En fait, nous allons réduire les impôts de 5 pour cent.

IMPUTABILITÉ

Les personnes, les entreprises et les institutions doivent être imputables de leurs actions. Il devrait y avoir un lien entre la façon dont elles agissent et les conséquences de leurs actions, bonnes ou mauvaises. Les personnes qui ont commis un crime doivent être punies. Les écoles devraient rendre des comptes sur leur rendement. Mais, par dessus tout, le gouvernement doit être imputable. Les députés devraient représenter leurs commettants sans obtenir d'avantages spéciaux telles les retraites hâtives.

Le Programme libéral de l'Ontario porte sur les priorités. Il porte sur la nécessité pour le gouvernement de faire mieux ce qu'il fait bien, de cesser de faire ce qu'il fait mal et de se retirer des secteurs où il ne devrait pas intervenir.

Je ne vais pas vous promettre la lune pour ensuite commencer à renier mes engagements au lendemain de l'élection. Je ne vais pas non plus mettre sur pied un programme de compressions draconiennes. Tout dans le Programme libéral de l'Ontario est pratique, abordable et réalisable. Il indique clairement ce que nous allons faire dans les 30 premiers jours de notre mandat, dans les 90 premiers jours et dans la première année. Les autres mesures prévues dans le Programme libéral de l'Ontario seront réalisées au cours du mandat du gouvernement.

Ensemble, nous pourrons remettre l'Ontario au travail.

La chef du Parti libéral de l'Ontario,



LYN McLEOD



Emplois et croissance

CALENDRIER DES INITIATIVES

30

JOURS

- Présenter un projet de loi d'équilibre budgétaire
- Se débarrasser de la taxe de 5 % sur les primes d'assurance-automobile
- Abolir les frais de 50 \$ d'enregistrement des sociétés imposés par le NPD et qui correspondent à une ponction fiscale de 14 millions de dollars

90

JOURS

- Réduire le taux d'imposition des sociétés s'appliquant aux petites entreprises
- Se débarrasser du bureaucratique Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre pour le remplacer par un programme de formation qui fonctionne véritablement
- Mettre en place Vérification Emploi pour veiller à ce que de nouvelles réglementations ne freinent pas la création d'emplois

1

AN

- Nettoyer la Commission des accidents du travail en engageant un directeur général qualifié pour la diriger et en démantelant l'Agence pour la santé et la sécurité au travail pour la placer sous la responsabilité de la CAT
- Réduire le nombre de petites entreprises assujetties à l'impôt minimum des sociétés
- Accroître le financement du programme de prêt Nouvelles entreprises pour les petites entreprises

Créer des emplois et bâtir une économie prospère doit être la priorité des priorités en Ontario. Seul le secteur privé peut générer les centaines de milliers d'emplois dont a besoin l'Ontario. Le gouvernement peut par contre instaurer un climat qui encouragera les personnes à se lancer en affaires, qui aidera les entreprises à prendre de l'expansion et attirera de nouveaux investissements et emplois.

Remettre l'Ontario au travail doit être la principale priorité du gouvernement.

Au cours de la récession, l'Ontario a perdu des emplois à un rythme plus élevé que dans toute autre province canadienne. Même si la récession est terminée, l'Ontario a conservé une moyenne de 531 000 chômeurs en 1994, soit 200 000 de plus que lorsque le NPD a pris le pouvoir en 1990. Pour chaque semaine où Bob Rae a été premier ministre, l'Ontario a perdu presque 1 000 emplois.

Un gouvernement libéral se fixera l'objectif de réduire à 6 pour cent le taux de chômage de l'Ontario d'ici la fin de son premier mandat. Seul le secteur privé peut créer les centaines de milliers d'emplois qui sont nécessaires pour atteindre cet objectif. Le gouvernement peut par contre instaurer un climat de nature à encourager les personnes à se lancer en affaires, à aider les entreprises à prendre de l'expansion et attirer de nouveaux investissements et emplois.

Un gouvernement libéral créera des conditions de nature à encourager le secteur privé à croître et à créer des emplois. Nous allons :

- équilibrer le budget de l'Ontario en quatre ans;
- réduire les dépenses de plus de 4 milliards de dollars;
- réduire les impôts de 5 pour cent;
- réduire d'au moins 50 pour cent les frais occasionnés par la réglementation gouvernementale;
- réformer le régime d'indemnisation des travailleurs, notamment par un gel des cotisations;
- aider les petites entreprises à prendre de l'expansion;
- créer de nouveaux programmes de formation qui sont dirigés par le secteur privé et qui répondent à de véritables besoins;

- aider les personnes à quitter l'aide sociale et à se trouver du travail;
- rétablir un équilibre dans les relations de travail; et
- réformer l'assurance-automobile, notamment en éliminant la taxe de 5 pour cent sur les primes d'assurance.

Remettre l'Ontario au travail exigera que les gens d'affaires, les industries, les syndicats, le gouvernement et la population ontarienne fassent preuve de tout le talent et de l'ingéniosité qu'on leur connaît. Dans les 30 jours qui suivront son accession au pouvoir, un gouvernement libéral mettra sur pied une équipe Remettre l'Ontario au travail composée de leaders de chacun de ces secteurs.

Cette équipe de bénévoles non partisans dirigera une campagne dont les objectifs sont de favoriser la participation des Ontariens et Ontariennes dans la réalisation de l'objectif qui est de réduire le chômage à 6 pour cent. Parmi ses responsabilités, cette équipe devra aider les communautés à trouver des moyens pour devenir plus concurrentielles, puiser à même les nouvelles technologies et créer des emplois. Elle identifiera des exemples de succès en matière de création d'emplois et diffusera ces renseignements dans l'ensemble de la province. Le gouvernement de l'Ontario surveillera étroitement les progrès de cette équipe et nous n'aurons de cesse que lorsque nous aurons atteint ou dépassé notre objectif de création d'emplois.

Équilibrer le budget

Des déficits élevés et de grosses dettes publiques sont des destructeurs d'emplois. L'augmentation des déficits signifie qu'au lieu d'avoir de l'argent dans leurs poches, les Ontariens et Ontariennes paient encore plus d'intérêt sur la dette. Les entreprises considèrent qu'une province qui ne peut maîtriser ses dépenses est un piètre endroit où investir.

L'Ontario a essuyé quatre déficits consécutifs de plus de 10 milliards de dollars. L'Ontario et le Québec sont les seules provinces canadiennes qui n'ont pas réduit leur déficit en 1994-1995. La dette totale de l'Ontario a plus que doublé pour atteindre un énorme 90 milliards de dollars. Il n'est pas surprenant que la cote de solvabilité de l'Ontario qui s'établissait à triple A lorsque le NPD a pris le pouvoir en 1990 ait été abaissée à trois reprises.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Le Programme d'équilibre budgétaire des Libéraux de l'Ontario prévoit notamment des réductions de dépenses et des économies de plus de 4 milliards de dollars.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral équilibrera le budget provincial en quatre années et présentera une loi d'équilibre budgétaire.

Un gouvernement libéral fera la promotion du principe des contraintes financières et y adhérera. Dans le cadre du Programme d'équilibre budgétaire des Libéraux de l'Ontario, nous allons :

- équilibrer le budget provincial en quatre ans.

L'équilibre budgétaire attirera les investisseurs. Cela indiquera clairement que l'Ontario fait preuve de responsabilité budgétaire et donc qu'il s'agit d'un terrain propice pour faire des affaires. Cela nous permettra également de cesser de payer plus d'argent en intérêts annuels, de telle sorte que nous pourrions continuer d'investir dans les industries du savoir, la formation et l'assainissement de nos communautés – des éléments qui ont traditionnellement attiré les investisseurs ici. Pour témoigner de sa détermination à équilibrer le budget, un gouvernement libéral va :

- présenter un projet de loi d'équilibre budgétaire.

Ce projet de loi semblable à celui présenté par Frank McKenna, premier ministre du Nouveau-Brunswick, obligera le gouvernement à équilibrer son budget au cours d'un cycle financier précis. Il exigera que le gouvernement présente un rapport annuel d'étape devant faire l'objet d'une approbation écrite du vérificateur provincial.

Dans le cadre du Programme d'équilibre budgétaire des Libéraux de l'Ontario, nous allons offrir du financement stable (aux niveaux de 1994-1995) pendant quatre ans aux écoles, collèges, universités, hôpitaux et municipalités de la province. Nous permettrons à ces institutions de conserver l'argent

qu'elles ont récupéré à la suite d'une rationalisation de leur fonctionnement plutôt que de le réacheminer vers Queen's Park.

Réduire les dépenses

Le gouvernement ne doit pas équilibrer son budget en augmentant les impôts. Il doit le faire en stimulant la croissance économique et en réduisant les dépenses. Un gouvernement libéral réduira les dépenses du gouvernement de plus de 4 milliards de dollars tout en préservant les soins de santé et l'éducation.

Il y aura cinq catégories de réductions de dépenses et d'économies : réductions de programmes, réduction de l'appareil gouvernemental, partenariats entre les secteurs privé et public, croissance de l'emploi et réforme de l'aide sociale et enfin, réduction des dépenses politiques.

La réduction de nos programmes nous permettra d'économiser plus de 700 millions de dollars. Nous entendons :

- éliminer l'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets;
- abolir les programmes boulotOntario qui sont des échecs;
- réduire de 60 pour cent les subventions aux grosses entreprises;
- abolir la Commission royale sur la Commission des accidents du travail;
- éliminer la Commission d'intervention du NPD;
- amalgamer le Conseil ontarien des affaires universitaires et le Conseil ontarien des affaires collégiales; et
- abolir la bureaucratie du Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre.

La réduction de l'appareil gouvernemental nous permettra d'économiser plus de 800 millions de dollars. Nous entendons notamment :

- réduire les frais d'administration du gouvernement; et
- mettre en oeuvre des initiatives visant à redéfinir le gouvernement.

Grâce à des partenariats entre les secteurs privé et public, nous allons économiser 1,6 milliard de dollars. Nous entendons notamment :

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral abolira la taxe de 5 pour cent sur les primes d'assurance-automobile et travaillera à rendre l'assurance-automobile plus abordable.

- étendre la participation du secteur privé à des projets d'immobilisation; et
- élargir la participation du secteur privé aux activités actuelles du gouvernement.

La croissance de l'emploi et la réforme de l'aide sociale nous feront économiser 1 milliard de dollars notamment par :

- le retrait de personnes de l'aide sociale et leur réintégration au marché du travail;
- des réformes au régime actuel d'aide sociale; et
- l'élimination des fraudes à l'aide sociale.

Dans le cadre de mesures visant à réduire les dépenses politiques, nous économiserons plus de 30 millions de dollars. Nous comptons :

- réduire le personnel politique;
- réduire les nominations politiques;
- réduire la publicité du gouvernement; et
- réduire les services aux députés.

Au cours de la même période, le nombre de postes de la fonction publique de l'Ontario diminuera de 12 000, la plupart par attrition.

Réduction des impôts de cinq pour cent

Les augmentations d'impôts font également disparaître des emplois. Payer plus d'impôts que leurs concurrents est la dernière chose que peuvent se permettre les entreprises ontariennes. Comme pour les familles ontariennes, bon nombre d'entreprises ne peuvent assumer le poids des impôts qu'elles doivent payer maintenant. Un gouvernement libéral va :

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral réduira le taux d'imposition des sociétés pour les petites entreprises et réduira le nombre de petites entreprises qui doivent produire une déclaration relative à l'impôt minimum sur les sociétés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Une histoire de gaspillage

Lorsque les temps sont difficiles, le gouvernement doit être plus vigilant que jamais pour ne pas gaspiller. Or, le gouvernement NPD de l'Ontario a déjà :

- réduire les impôts de 5 pour cent au cours de son premier mandat.

Nous mettrons en oeuvre une série de mesures fiscales à la fois justes, réalistes et équilibrées pour aider les citoyens et les entreprises qui en ont le plus besoin. En particulier, nous allons aider ceux et celles qui ont le plus souffert de la récession, tels que les personnes à faible revenu et les jeunes qui n'ont pas les compétences pour obtenir un premier emploi. Sur une période de cinq ans, notre programme permettra aux Ontariens, aux Ontariennes et aux entreprises de récupérer 1,7 milliard de dollars.

Pour les particuliers, nous comptons, par l'intermédiaire de notre programme de réduction des impôts :

- abolir la taxe de 5 pour cent sur les primes d'assurance-automobile, ce qui représente une réduction de 240 millions de dollars;
- offrir des crédits d'impôt applicables aux services de garde d'enfants, ce qui représente une réduction de 350 millions de dollars;
- aider les acheteurs d'une première maison en remettant en vigueur le crédit d'impôt sur les droits de cession immobilière, ce qui représente une réduction de 25 millions de dollars; et
- remettre en vigueur la remise fiscale pour l'argent dépensé par les propriétaires fonciers à la gestion des forêts, ce qui représente une réduction de 2 millions de dollars.

Pour soutenir la création d'emplois, notre programme de réduction d'impôt visera à :

- réduire le taux d'imposition des sociétés des petites entreprises, ce qui représente une réduction de 50 millions de dollars;
- réduire le nombre de petites entreprises qui doivent produire une déclaration relative à l'impôt minimum sur les sociétés, ce qui représente une réduction de 7 millions de dollars;
- accorder aux entreprises un crédit d'impôt de 10 pour cent lorsqu'elles investissent dans du nouvel équipement, ce qui représente une réduction de 265 millions de dollars;
- réduire de 5 à 3 pour cent la taxe de vente provinciale sur les chambres d'hôtel, ce qui représente une réduction de 40 millions de dollars;

- **dépensé 168 millions de dollars à la construction inutile d'une tour pour la CAT;**
- **donné 4 millions de dollars à des experts-conseils pour compter le nombre d'ordinateurs du gouvernement;**
- **consacré plus de 80 millions de dollars à l'immense bureaucratie qu'est l'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets au lieu de laisser la région métropolitaine de Toronto régler ses problèmes de déchets;**
- **alloué 1,1 milliard de dollars au programme boulotOntario Formation, qui n'a trouvé du travail qu'à un faible pourcentage des personnes qui ont fait une demande; et**
- **gaspillé 360 000 dollars en publicité pour une réforme de l'aide sociale qui n'a jamais eu lieu.**

- remettre en vigueur le programme Ontario irrésistible, qui accorde une remise aux visiteurs de l'extérieur de la province sur la taxe de vente au détail payée pour l'hébergement et les biens achetés en Ontario, ce qui représente une réduction de 15 millions de dollars;
- offrir un traitement fiscal favorable aux compagnies minières pour l'argent qu'elles mettent de côté pour la revalorisation des sites miniers, ce qui représente une réduction de 15 millions de dollars;
- offrir un crédit d'impôt aux entreprises mues par l'innovation, ce qui représente une réduction de 11 millions de dollars;
- laisser les petites entreprises faire leur déclaration d'impôts sur le même formulaire, diminuant ainsi leurs frais de comptabilité; et
- modifier le programme actuel de déduction d'impôt en matière de recherche et développement pour en faire un programme de crédit d'impôt.

Ces mesures fiscales totalisent plus de 1 milliard de dollars. La somme approximative de 700 millions de dollars qui reste de notre engagement sera placée dans une « caisse de prévoyance fiscale » et sera affectée à des allègements fiscaux qui seront déterminés au cours des années subséquentes de notre mandat. Cette aide s'adressera aux particuliers et



Canapress Photo Service

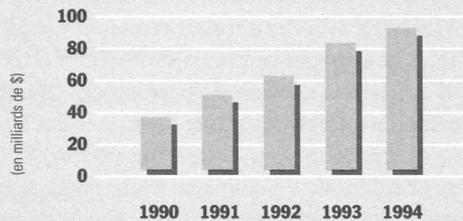
Emplois et croissance

SITUATION

DETTE DE L'ONTARIO

La dette de l'Ontario a plus que doublé au cours des quatre dernières années.

Source : Budget 1994 de l'Ontario

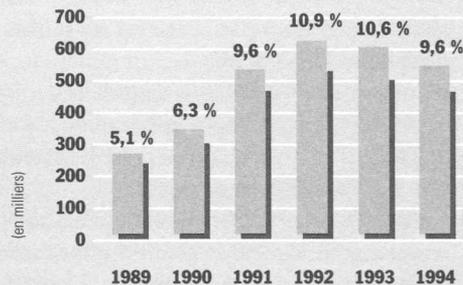


CHÔMAGE

Le nombre de chômeurs ontariens demeure très élevé, se situant à plus de 500 000. C'est 200 000 personnes de plus que lorsque le NPD a pris le pouvoir.

Les pourcentages représentent le taux de chômage.

Source : Statistique Canada

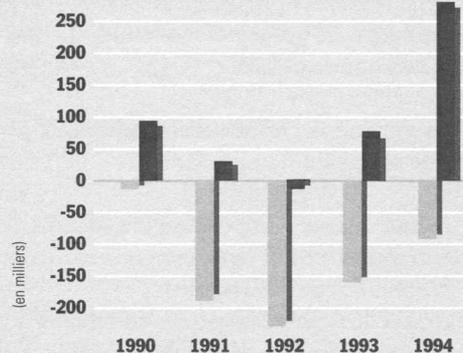


CRÉATION D'EMPLOIS

La création d'emplois en Ontario tire de l'arrière par rapport au reste du Canada. L'Ontario comptait 81 000 emplois de moins en 1994 qu'au début de 1990. Le reste du Canada a connu une croissance de l'emploi de 287 000 au cours de la même période.

■ Ontario
■ Le reste du Canada

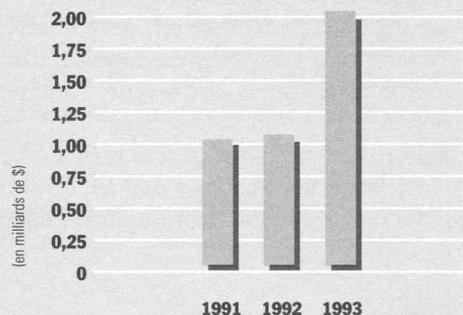
Source : Statistique Canada



AUGMENTATIONS D'IMPÔT

Le NPD a prélevé plus de 4 milliards de dollars en impôts supplémentaires au cours des trois premières années de son mandat.

Sources : Budgets de l'Ontario de 1991 à 1994



aux entreprises qui en ont le plus besoin à un moment précis en raison de variations des conditions économiques de l'Ontario.

Nous allons également geler les cotisations de la Commission des accidents du travail défrayées par les employeurs et travailler avec Ontario Hydro à geler ou réduire les tarifs d'électricité. Par ces mesures et par l'intermédiaire de nos mesures de réduction d'impôt, nous allons indiquer clairement que l'Ontario est un endroit propice aux affaires, où travailler avec acharnement et prendre des risques rapportent.

Il est temps de se débarrasser de la bureaucratie excessive

Une des plaintes que l'on entend le plus fréquemment parmi les gens d'affaires en Ontario est qu'ils doivent passer de plus en plus de temps à traiter avec la bureaucratie gouvernementale et consacrer plus d'argent aux frais reliés à la réglementation. Cela leur laisse moins de temps et d'argent pour faire ce qu'ils font de mieux, c'est-à-dire bâtir leur entreprise et créer des emplois. Un gouvernement libéral va :

- réduire d'au moins 50 pour cent les frais liés à la conduite des affaires avec le gouvernement.

Notre équipe Remettre l'Ontario au travail jouera un rôle important en lançant l'opération Vérification Emploi. L'opération Vérification Emploi évaluera chaque nouvelle réglementation proposée et s'assurera qu'elle n'empêche pas la création d'emplois en alourdissant le fardeau bureaucratique. Elle examinera les réglementations en vigueur dans chaque secteur pour déterminer lesquelles sont destructrices d'emplois et peuvent être éliminées. Nous allons commencer par :

- éliminer les frais d'enregistrement des sociétés. Ces frais annuels de 50 \$ ne sont rien de plus qu'une façon de percevoir 14 millions de dollars en impôt.

Faire le ménage à la Commission des accidents du travail

Le régime d'indemnisation des accidentés du travail est dans une situation pitoyable. Les cotisations élevées font fuir les investissements et les emplois.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pas nécessaire qu'il en soit ainsi...

- **À l'été 1994, l'Ontario Wine Council a organisé une tournée de dégustation de vin en après-midi. Pour y parvenir, elle a dû dépenser 4 000 \$ pour obtenir 44 permis distincts.**
- **Le président de Robin-Wood Management, une compagnie de gestion immobilière, a dit à la chef libérale Lyn McLeod que la charge de paperasse gouvernementale de son entreprise a triplé depuis quatre ans.**
- **La Greater Toronto Homebuilders Association a jugé nécessaire de publier un guide de 27 pages pour aider les constructeurs d'habitations à s'y retrouver dans l'imposante réglementation environnementale qui régit le développement résidentiel.**
- **Les constructeurs de l'aérogare 3 de l'Aéroport international Pearson de Toronto ont dû obtenir 1 800 permis distincts de trois paliers de gouvernement.**
- **Une importante compagnie ontarienne verse 19 impôts distincts et emploie 5 personnes pour traiter l'énorme fardeau bureaucratique que lui impose le gouvernement.**

Le passif non capitalisé est hors de contrôle, augmentant de 2 millions de dollars par jour. Les travailleurs reçoivent des services déplorables d'un régime qui ne cherche pas suffisamment à les remettre au travail. La CAT ne répond ni aux besoins des employeurs qui paient pour ses services ni à ceux des travailleurs accidentés qu'elle est sensée servir.

Le gouvernement de l'Ontario a mis en place une commission royale pour étudier la question de l'indemnisation des travailleurs. Cela va retarder d'au moins un an toute réforme et engloutira jusqu'à 2 millions de dollars de l'argent des contribuables. Il est temps d'adopter des mesures concrètes et non d'entreprendre une autre étude. Un gouvernement libéral abolira la Commission royale sur l'indemnisation des travailleurs et entreprendra une véritable réforme.

En 1994, un groupe de rapprochement du Parti libéral a fait une tournée de l'ensemble de la province et ses membres ont discuté avec des employeurs, des travailleurs accidentés et beaucoup d'autres personnes préoccupées par le fonctionnement de la CAT. À la suite de cette tournée, nous avons élaboré

un programme visant à mettre sur pied un régime d'indemnisation des travailleurs accidentés qui soit abordable, qui rende mieux compte à la population et qui soit mieux préparé à réintégrer les travailleurs au marché du travail. Un gouvernement libéral va :

- geler les taux de la CAT payés par les employeurs;
- modifier la composition du Conseil d'administration de la CAT pour le rendre moins partisan et plus imputable face à un plus grand nombre d'intervenants et d'Ontariens et d'Ontariennes;
- améliorer l'administration de la CAT en embauchant un directeur général qui dispose d'une solide expérience en comptabilité et en administration des assurances;
- accélérer le traitement des réclamations en donnant une meilleure formation aux responsables du règlement des demandes (ce qui réduira le nombre de causes portées en appel) et en rationalisant le processus d'appel;
- créer un service de retour au travail à la CAT qui aidera les clients à élaborer leur programme individuel de retour au travail;
- réduire les fraudes en mettant sur pied un service de vérification interne et d'enquête indiquant clairement qu'il n'aura aucune tolérance pour les fraudes et qui enquêtera sur toute allégation de fraude;
- redonner à la CAT une solide base financière en éliminant les versements en trop aux travailleurs accidentés, en réduisant les frais administratifs et en améliorant le rendement du portefeuille des investissements par l'embauche de gestionnaires du secteur privé; et
- démanteler l'Agence de santé et de sécurité au travail et la placer sous la direction de la CAT.

Par ces mesures et d'autres, nous pouvons rendre la CAT plus utile pour les travailleurs accidentés, plus abordable pour les employeurs et plus imputable face aux Ontariens et Ontariennes.

Faciliter la croissance des petites entreprises

Les petites et moyennes entreprises contribuent énormément à notre économie. Elles créent 80 pour cent de tous les nouveaux emplois. En remettant de l'ordre dans les finances publiques, en réduisant les impôts et en éliminant la bureaucratie

excessive, nous faciliterons la tâche aux Ontariens et Ontariennes qui veulent lancer une petite entreprise et aux entreprises qui veulent prendre de l'expansion et créer des emplois.

Dans le cadre de notre programme, les petites entreprises bénéficieront de bon nombre de réductions d'impôt dont une réduction de l'impôt sur les sociétés à l'intention des petites entreprises. Le nombre de petites entreprises qui doivent payer l'impôt minimum sur les sociétés sera aussi réduit.

Bon nombre d'entrepreneurs ont des projets d'avenir qui sont détaillés, innovateurs et qui permettront de créer des emplois. Ils sont prêts à prendre des risques mais ils ne peuvent trouver d'institution financière qui accepte de partager ce risque. Pour les aider à obtenir du financement, un gouvernement libéral veillera à :

- augmenter le financement du programme Nouvelles entreprises, qui accorde des prêts aux personnes qui désirent fonder leur propre petite entreprise.

Certains entrepreneurs n'ont pas de difficulté à obtenir de l'argent mais ils ont besoin d'aide dans la commercialisation et la gestion. Un gouvernement libéral va :

- créer des centres d'innovation reliés aux collègues et universités et qui aideront les nouvelles entreprises à obtenir les conseils dont elles ont besoin dans la communauté où elles sont établies.

Les centres d'innovation fourniront des conseils aux entreprises dans des domaines tels que la commercialisation et la comptabilité. Ce programme aidera aussi les entreprises à convertir de nouvelles idées et de nouvelles technologies en produits.

Nous allons encourager plus d'Ontariens et d'Ontariennes à miser sur leurs talents et à devenir entrepreneurs. Nous allons :

- améliorer les programmes de formation en entrepreneuriat dans les écoles secondaires et autres institutions d'apprentissage; et
- élaborer des programmes visant à aider les travailleurs qui veulent être autonomes mais qui éprouvent des difficultés d'affaires au cours des deux premières années.

Rendre la formation plus adéquate

Une des principales raisons pour lesquelles l'Ontario a traditionnellement attiré de nouveaux investissements et des emplois est que nous possédons des travailleurs bien formés et hautement qualifiés. De tels travailleurs peuvent rendre les compagnies plus productives et plus innovatrices. Cette augmentation de la productivité et des innovations peut en retour permettre de créer encore plus d'emplois.

L'économie ontarienne étant en cours de restructuration, nous devons apprendre à mieux harmoniser les niveaux de compétences des Ontariens et Ontariennes avec les demandes du marché du travail. Comme notre société est de plus en plus axée sur le savoir technologique, nombre d'employeurs, tant dans les industries traditionnelles telles que la foresterie et les mines que les industries relativement nouvelles telles que le logiciel, éprouvent des difficultés à trouver des travailleurs qui disposent des compétences appropriées. Bon nombre de personnes sans compétences sont entièrement écartées du marché du travail. De même, certains travailleurs hautement formés découvrent que leurs compétences ne sont plus requises dans notre économie en pleine mutation et ils ne trouvent pas de programme leur permettant d'améliorer leur formation ou de se recycler qui leur convienne.

Le gouvernement NPD de l'Ontario a concentré ses efforts dans le domaine de la formation à la mise sur pied d'énormes bureaucraties tels le Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre (COFAM) et **boulotOntario Formation**. Le COFAM remet les décisions en matière de formation entre les mains d'une structure centralisée qui est fort peu représentative des besoins des travailleurs, des employeurs et des communautés. Sa bureaucratie s'accapare 14 millions de dollars des budgets de la formation. Le retard qu'il accuse dans son calendrier sème la confusion quant à la façon dont les compagnies vont obtenir des programmes de formation pour leurs travailleurs. Plus important encore, il s'est tellement embourbé dans les discussions concernant son fonctionnement qu'il a été incapable d'élaborer de nouveaux programmes innovateurs pour les sans-emploi.

Le programme **boulotOntario Formation** n'a trouvé de travail qu'à un faible pourcentage de personnes qui ont présenté une demande.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral démantèlera le COFAM et le remplacera en renforçant le système de réseaux locaux de formation.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral mettra fin à **boulotOntario Formation et présentera un programme de formation qui fonctionne véritablement.**

Sans aucune aide monétaire du gouvernement, le secteur privé aurait créé nombre des emplois que le programme a subventionnés. Dans plusieurs des cas, il a fourni une subvention salariale au lieu d'une véritable formation. Un gouvernement libéral va :

- mettre fin à **boulotOntario Formation** et présenter un programme de formation qui fonctionne véritablement.

Le gouvernement peut jouer un rôle positif en aidant les travailleurs à obtenir la formation dont ils ont besoin. Mais il ne peut tout faire seul. Pour faire un meilleur travail d'harmonisation des compétences des travailleurs avec les besoins du marché du travail, le gouvernement doit travailler en collaboration plus étroite avec les communautés, les travailleurs et les employeurs.

Chaque année, le gouvernement de l'Ontario dépense des centaines de millions de dollars en formation. Il est temps que cet argent soit dépensé d'une façon qui donne des résultats. Un gouvernement libéral répondra aux vrais besoins en formation en mettant sur pied le Réseau de formation de l'Ontario. Comme toute première mesure, nous allons :

- éliminer le COFAM qui est hautement centralisé et le remplacer par un réseau amélioré composé des actuels réseaux locaux de formation qui offrent la formation que réclament et dont ont besoin les communautés.

Les réseaux locaux de formation fourniront aux Ontariens et Ontariennes sans travail des points

« Le gouvernement peut jouer un rôle positif en aidant les travailleurs à obtenir la formation dont ils ont besoin. Mais il ne peut tout faire seul. Il doit travailler en collaboration plus étroite avec les communautés, les travailleurs et les employeurs. »

d'accès centralisés au sein de leur communauté. Ces réseaux leur fourniront des renseignements tant sur la formation que sur les ouvertures sans qu'ils aient à se rendre à deux ou trois bureaux différents. Les réseaux locaux de formation agiront comme des points d'entrée du Réseau de formation de l'Ontario. Ils donneront aux Ontariens et Ontariennes un accès à des services de préparation de curriculum vitae et offriront d'autres services tels que des bureaux et des lieux de travail. Grâce à une gestion meilleure et plus efficace, ces réseaux de formation locaux permettront d'offrir aux diverses communautés de l'Ontario, dont la communauté francophone, une formation adaptée à leurs besoins.

Chaque réseau local de formation aura un ordinateur relié à la banque de données du nouveau Réseau de formation de l'Ontario. La banque de données du Réseau de formation de l'Ontario fournira aux clients toutes les données pertinentes relatives à un emploi ou à la formation dans leur communauté. Les clients seront en mesure de déterminer quels sont les programmes de formation qui sont à leur disposition, quelles sont les industries de leur communauté qui connaissent une croissance de l'emploi et à quel endroit ils peuvent obtenir plus de renseignements.

De cette nouvelle façon de procéder originera une « échelle de formation » qui permettra aux stagiaires de choisir la formation dont ils ont besoin et ensuite de gravir cette échelle de formation en suivant les étapes logiques dans l'acquisition des compétences. Ces étapes comprendront, notamment :

- *la planification du développement des compétences.* Trop souvent, on dit aux personnes qu'elles ont besoin d'améliorer leurs compétences sans leur donner une idée précise de ce que cela signifie ou où cela les mènera. Dans le cadre du nouveau Réseau de formation de l'Ontario, un stagiaire éventuel aura la possibilité de travailler avec un conseiller en formation professionnelle et d'élaborer une stratégie personnelle de formation qui correspondra aux exigences des emplois disponibles.
- *des programmes de connaissances de base.* Ceci comprendra une formation dans les connaissances de base traditionnelles que sont la lecture, l'écriture, les mathématiques de même que

l'informatique. Ces programmes seront offerts dans des installations communautaires comme des collèges et des écoles.

- *des programmes d'apprentissage.* Le réseau actuel de formation professionnelle est un fatras de cours non planifiés et mal organisés. Dans bon nombre d'industries, notre programme de stage en milieu de travail souffre d'une absence de normes. Le Réseau de formation de l'Ontario travaillera avec la communauté des affaires à réorganiser ces cours pour obtenir la certitude que les stagiaires acquièrent des compétences commercialisables à la fin de ceux-ci. Nous allons commencer par identifier les normes et les exigences que les stagiaires doivent rencontrer pour occuper les emplois *les plus en demande* et dont on n'a pas encore déterminé les normes. Si nous pouvons clairement identifier les compétences nécessaires pour l'avenir, nous pourrons faire en sorte que la formation mène à des emplois de qualité et non à des emplois sans avenir.

Le Réseau de formation de l'Ontario travaillera en collaboration avec les gens d'affaires pour augmenter les possibilités de formation dans chaque secteur. Nous veillerons à :

- favoriser la coopération des secteurs privé et public pour mettre en oeuvre de nouveaux projets de formation répondant aux normes de l'industrie et de l'entreprise en général.

Dans le cadre de ces partenariats, les sociétés oeuvrant dans un secteur donné travailleront de concert à la mise en place de programmes sectoriels qui répondent à leurs besoins actuels et futurs en matière de formation. Le gouvernement offrira un certain financement pour soutenir l'élaboration et la mise en oeuvre de ces programmes, mais ce sont les gestionnaires du secteur privé qui décideront du type de formation nécessaire au sein de leur industrie.

Pour augmenter le nombre de possibilités de formation et attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois en Ontario, le Réseau de formation de l'Ontario va :

- partager les coûts de la formation des travailleurs avec les nouvelles entreprises qui acceptent de

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral va centrer sa réforme de l'aide sociale sur la réintégration des personnes au marché du travail.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral partagera les coûts de la formation des travailleurs dans les nouvelles entreprises qui acceptent de s'établir en Ontario.

- s'établir en Ontario; et
- accroître le nombre de possibilités de stage d'apprentissage et le nombre de secteurs d'emploi pour lesquels une telle formation est offerte.

Nous allons éliminer les restrictions liées à l'âge dans nos programmes d'apprentissage et recourir aux politiques d'approvisionnement du gouvernement pour encourager le secteur privé à embaucher des apprentis.

Aider les bénéficiaires de l'aide sociale à réintégrer le marché du travail

Rien n'illustre davantage le potentiel inexploité que les 1,3 million d'Ontariens – dont plus de 500 000 sont des enfants – qui dépendent de l'aide sociale.

Bon an mal an, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale ne cesse d'augmenter. La pire augmentation s'est toutefois produite au cours des cinq dernières années. Durant cette période, le nombre de bénéficiaires a doublé.

Il y a maintenant deux ans que le gouvernement néo-démocrate promet de « mettre aux poubelles le régime d'aide sociale tel que nous le connaissons » pour le remplacer par des mesures qui encouragent les bénéficiaires à quitter l'aide sociale en leur donnant l'occasion de retrouver leur autonomie. Pourtant le régime tel que nous le connaissons est toujours en place. Tout ce qui a été mis aux poubelles c'est l'engagement du gouvernement à entreprendre une refonte du système.

Le moment est venu d'arrêter d'en parler et d'entreprendre la réforme de l'aide sociale. Un gouvernement libéral mettra en place un régime qui

donnera aux personnes la possibilité de s'occuper d'elles-mêmes. Il leur offrira des choix s'ouvrant sur une gamme de moyens pour acquérir des compétences et réintégrer le marché du travail. Il reconnaîtra que les collectivités peuvent avoir des besoins différents et que, par conséquent, le régime se doit d'être suffisamment flexible pour répondre à des besoins différents. Il donnera aux entreprises la possibilité d'intervenir directement en soutenant les activités de formation et d'apprentissage. Et il respectera la dignité des personnes.

Le nouveau régime ne créera pas les emplois dont les bénéficiaires ont besoin pour retrouver leur autonomie. Seule une économie florissante peut le faire. C'est pour cette raison que nous sommes engagés à mettre en oeuvre un plan d'action qui aidera le secteur privé à créer des emplois. Le nouveau régime aidera les personnes à acquérir les compétences nécessaires pour occuper les emplois issus de l'expansion économique.

Nous travaillerons à remettre les gens au travail. Nous ne perdrons toutefois pas de vue que nombre de bénéficiaires de l'aide sociale ne seront probablement jamais capables d'occuper un emploi en raison d'un handicap, d'ennuis de santé chroniques, ou de leur âge. Nous entreprendrons la réforme de l'aide sociale en les sortant du système pour leur offrir le soutien du revenu.

Tous les autres bénéficiaires de l'aide sociale seront inscrits au nouveau Programme d'incitatifs transitionnels de l'Ontario (PITO). Nous croyons que les sans-emploi opteront toujours pour l'acquisition de compétences et la réinsertion professionnelle si on leur en donne l'occasion et les moyens. Cependant, lorsque des personnes capables de travailler refuseront de se prévaloir de ces mesures, elles n'auront droit qu'à des prestations de base qui seront établies à partir de la moyenne nationale, donc moins généreuses que les prestations versées à l'heure actuelle.

Les participants à ce programme pourront choisir parmi une gamme d'options pour relever leurs compétences et se préparer à occuper un emploi. Un conseiller spécialisé aidera les personnes inscrites au programme à identifier quelles sont, parmi les choix suivants, les étapes qui leur permettront de réintégrer le marché du travail :

- *La formation.* Les programmes de formation disponibles correspondront aux emplois disponibles immédiatement ou à courte échéance. Ceux et celles qui opteront pour ce choix recevront la prestation de base ainsi qu'une allocation spéciale de formation.
- *Les études.* Les participants auront accès aux programmes offerts dans le réseau d'enseignement. Ils recevront la prestation de base ainsi qu'une allocation d'études spéciale.
- *Le travail bénévole.* Le travail bénévole peut également aider les personnes à acquérir des compétences tout en contribuant au développement des collectivités. Les participants recevront la prestation de base et une allocation spéciale pour le travail bénévole.
- *Stages en milieu de travail.* L'isolement et la perte d'estime de soi comptent parmi les pires effets de l'aide sociale. Les stages en milieu de travail peuvent aider les participants à acquérir des compétences qui seront utiles dans leur recherche d'emploi, acquérir de l'expérience et rencontrer une grande variété de personnes. Ils recevront la prestation de base et une allocation spéciale de stage en milieu de travail.
- *Le Programme d'intégration sociale et de transition à l'emploi (PISTE).* Cette mesure, qui est en vigueur depuis 1989, est efficace et sera maintenue. Elle encourage le retour au travail en permettant aux personnes de recevoir une partie de leur prestation, même après avoir trouvé un emploi.

Nous allons également resserrer les critères d'admissibilité à l'aide sociale pour les jeunes de 16 à 18 ans. Avant d'être admissible, un jeune de 16 à 18 ans et sa famille devront avoir reçu des services-conseils familiaux. Les prestations d'aide sociale ne seront pas versées à moins que le conseiller familial ne détermine que le jeune est victime d'abus.

Rétablir l'équilibre dans les relations de travail

Dans toute économie moderne devrait exister un juste équilibre entre les droits des employeurs et les droits des travailleurs. Les changements à la *Loi sur les relations de travail* au cours des quatre dernières

années ont clairement signalé que l'Ontario est contre les entreprises. Cela doit changer.

Un gouvernement libéral rétablira un juste équilibre dans les relations de travail par l'intermédiaire d'une série de réformes justes et raisonnables. Parmi nos modifications visant à corriger les effets négatifs de la loi 40 du NPD sur la *Loi sur les relations de travail*, nous allons :

- permettre aux employés et au personnel de gestion non syndiqués d'un autre lieu de travail de la compagnie d'accomplir le travail d'employés en grève;
- soustraire les compagnies qui comptent moins de 20 employés de l'interdiction d'utiliser des travailleurs de remplacement;
- ne pas permettre le recours à des travailleurs de remplacement dans les cas où il y a eu des négociations de mauvaise foi;
- élargir les exemptions pour les urgences et le travail nécessaire de façon à inclure les services municipaux importants;
- permettre la sous-traitance du travail d'une unité de négociation en grève si celui-ci est accompli à l'extérieur du lieu de travail;
- soustraire les lignes de train secondaires des dispositions relatives aux « obligations du successeur »;
- abroger la *Loi sur les relations de travail dans l'agriculture* et remettre en vigueur l'exemption relative aux travailleurs agricoles dans la *Loi sur les relations de travail*;
- mettre en service une ligne sans frais qui fournira des renseignements sur le processus d'accréditation et de désaccréditation;
- continuer de permettre l'accréditation automatique lorsqu'il y a un appui de 55 pour cent;
- permettre aux employés de s'opposer à une campagne d'accréditation, s'ils le désirent;
- permettre à la Commission des relations de travail de l'Ontario d'exiger la tenue d'un vote secret lors d'une campagne d'accréditation lorsque la volonté des employés ne semble pas claire;
- dans les cas où il y a regroupement et fusion d'unités de négociation, exiger que la CRTO tienne un vote dans chacune des unités et qu'au moins 51 pour cent du vote soit néces-

saire dans chaque unité pour procéder à un regroupement; et

- limiter le piquet de grève dans les centres commerciaux aux entrées et sorties de lieux en grève.

Notre série de réformes justes et équilibrées signaleront clairement que l'Ontario est « ouvert aux affaires ».

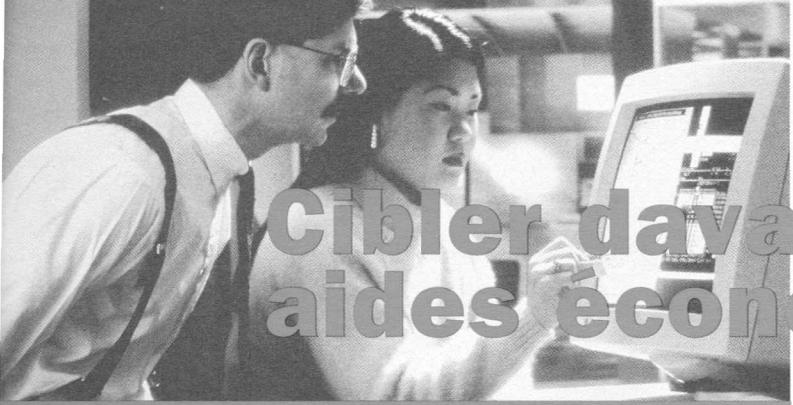
Mettre un frein aux fortes augmentations des primes d'assurance-automobile

Au cours de la campagne électorale provinciale de 1990, le NPD avait fait de l'assurance-automobile publique une des pièces maîtresses de son programme électoral. Après l'élection, les Néo-Démocrates ont rapidement renoncé à leur engagement mais ont dit qu'ils avaient trouvé un meilleur moyen de contenir les augmentations des primes d'assurance-automobile. En 1994, ce « meilleur moyen » oblige les propriétaires d'automobile de l'Ontario à défrayer une augmentation moyenne de 11,5 pour cent des primes. On s'attend à ce que les taux augmentent encore cette année.

La plus grosse promesse non tenue du NPD a trait à l'assurance-automobile. Un gouvernement libéral prendra rapidement des mesures pour réparer les dommages résultant de la loi du NPD sur l'assurance-automobile. Nous veillerons à :

- éliminer la taxe de 5 pour cent sur l'assurance-automobile;
- limiter le droit de poursuivre pour pertes non économiques;
- restaurer le droit de poursuivre pour pertes économiques;
- réduire à un niveau plus réaliste les avantages prévus par la Loi et ainsi les rapprocher du salaire moyen dans l'industrie;
- mettre un plafond aux prestations sanitaires et de réadaptation, à l'exception des cas plus graves;
- veiller à offrir une protection additionnelle optionnelle; et
- rationaliser le fonctionnement de la Commission des assurances de l'Ontario.

Nos réformes rendront l'assurance-automobile plus abordable.



Cibler davantage les aides économiques

CALENDRIER DES INITIATIVES

30

JOURS



- Rétablir la remise sur les droits de cession immobilière pour les acheteurs d'une première maison
- Exempter en permanence les théâtres de moins de 3 200 places de la taxe d'amusement

90

JOURS



- Présenter la stratégie Ouvertures jeunesse
- Améliorer les mesures de protection des producteurs agricoles et préserver la remise fiscale aux exploitations agricoles
- Rétablir le programme de remise fiscale Ontario irrésistible à l'intention des touristes

1

AN



- Stimuler les exportations en ouvrant un petit nombre de bureaux économiques à budget modeste à l'étranger
- Commercialiser la qualité des produits de l'Ontario en instaurant une désignation « Choix Ontario »
- Soutenir les industries innovatrices, y compris l'industrie des biosciences

Le gouvernement ne peut pas tout faire. Mais en apportant son aide en temps opportun, il peut aider les collectivités et l'industrie à tirer parti des occasions qui se présentent et à en créer de nouvelles. Pour stimuler la croissance économique, le gouvernement peut soutenir des travaux clés d'infrastructures, faciliter la tâche aux sociétés exportatrices, promouvoir la création d'emplois dans les nouvelles industries du savoir et aider les jeunes à acquérir une formation solide et trouver du travail.

En période de contraintes budgétaires, le gouvernement ne peut pas tout faire. En fait, même dans les meilleures circonstances, il y a de nombreux domaines où une intervention gouvernementale serait inefficace ou inopportune. Par contre, il y a des moments clés dans la vie d'une personne, d'une collectivité ou d'une industrie où une intervention gouvernementale bien ciblée peut faire toute la différence entre la réussite ou l'échec.

D'un bout à l'autre de la province, des personnes et des groupes, des collectivités et des industries, se mobilisent pour améliorer leur situation financière et prendre leur avenir en main. En se concentrant sur les moyens publics d'aide qui produisent des résultats, le gouvernement peut les aider à tirer parti des possibilités qui existaient déjà et même en créer d'autres.

Dans le chapitre précédent étaient énoncées les mesures qui seront mises en oeuvre par un gouvernement libéral pour créer un climat économique favorable à toutes les entreprises et de nature à attirer de nouveaux investisseurs, notamment équilibrer le budget, comprimer les dépenses, réduire les impôts, alléger la bureaucratie, accroître l'importance de la formation dans l'activité économique, instaurer un régime d'indemnisation des travailleurs qui sera financièrement responsable et restaurer un équilibre dans les relations de travail. Ce chapitre traite d'autres mesures qui seront mises en oeuvre par un gouvernement libéral pour stimuler directement les activités économiques clés ainsi que les secteurs vitaux de notre économie. Spécifiquement nous allons :

- mettre en oeuvre une stratégie Ouvertures jeunesse qui aidera les jeunes de 15 à 24 ans à acquérir les

connaissances, la formation et les emplois dont ils ont besoin;

- aider les collectivités à diversifier leur économie;
- soutenir la croissance dans des secteurs de pointe tels que les biosciences et les télécommunications;
- encourager les entreprises à exporter davantage leurs produits et leurs services, tout en leur facilitant la tâche;
- aider les producteurs agricoles à être plus concurrentiels;
- promouvoir des industries culturelles fortes;
- aider l'industrie touristique de l'Ontario à accroître sa part du marché international;
- améliorer les perspectives d'avenir des travailleurs des secteurs de la forêt et des mines;
- promouvoir l'égalité des chances et le principe du mérite; et
- rendre le logement plus abordable, notamment en préservant le contrôle des loyers.

Ouvertures jeunesse

Les statistiques montrent que l'Ontario jouit en principe d'une reprise économique. Mais si tel est le cas, il semble que les jeunes Ontariens en soient exclus. Le taux de chômage « officiel » pour les 15-24 oscille autour de 14 pour cent. En réalité, le taux de sans-emploi est plus près des 25 pour cent – un niveau qu'on n'avait pas vu depuis la grande dépression.

Plus de 119 000 des meilleurs éléments de la jeunesse ontarienne n'arrivent pas à trouver un emploi. Sans emplois d'été, les jeunes n'ont pas les moyens de poursuivre des études collégiales ou universitaires. Sans éducation postsecondaire, ils éprouveront encore plus de difficulté à entrer dans le marché du travail de demain. Ce qui n'est pas de nature à améliorer les choses, en période de ralentissement économique, les jeunes doivent également rivaliser avec des travailleurs d'expérience pour obtenir un emploi de premier niveau – un obstacle de plus les séparant de ce premier emploi essentiel pour préparer leur carrière. Dans de telles conditions, les plus vulnérables sont évidemment ceux et celles qui ont quitté le réseau traditionnel d'enseignement et de formation avant d'avoir acquis les compétences indispensables pour réussir aujourd'hui.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral encouragera les entreprises à embaucher des jeunes et à constituer des bourses d'études à partir de crédits d'impôt.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral mettra en place un programme Jeunesse au travail destiné aux jeunes âgés de 17 à 25 ans.

Un gouvernement libéral s'attachera tout particulièrement à aider les jeunes sans-emploi de l'Ontario. Nous mettrons en oeuvre notre stratégie Ouvertures jeunesse pour les aider à acquérir les connaissances, la formation et les emplois dont ils ont besoin. En collaboration avec le secteur privé et les collectivités, notre plan d'action offrira aux jeunes de nouvelles possibilités de se donner de brillantes perspectives d'avenir. La stratégie Ouvertures jeunesse comprendra :

- un programme Jeunesse au travail pour les jeunes âgés de 17 à 25 ans; et
- un nouveau Réseau de formation Ouvertures jeunesse.

Le programme Jeunesse au travail fournira une année complète d'expérience professionnelle en entreprise ou dans les services communautaires à 5 000 jeunes par an. Les participants qui compléteront le programme recevront un traitement de 8 000 \$ ainsi qu'un bon de 2 000 \$ pour la poursuite de leurs études ou d'activités de formation. Le Réseau de formation Ouvertures jeunesse sera mis sur pied en collaboration avec le secteur privé et fournira une formation intensive aux jeunes décrocheurs scolaires pour les aider à trouver un emploi ou à terminer leurs études. Le réseau disposera également d'une banque de données informatisées dont la consultation sera possible dans les Centres d'emploi pour les jeunes et en syntonisant une station de câblodistribution. Le réseau présentera des renseignements sur la programmation collégiale et universitaire, les offres d'emploi, les programmes d'apprentissage et tous les autres programmes d'emplois pour les jeunes.

Parmi les autres éléments importants de notre stratégie Ouvertures jeunesse, on compte :

- accroître le financement des programmes d'emplois d'été et du programme L'AVENIR, pour soutenir 15 000 jeunes de plus;
- étendre l'enseignement coopératif et les programmes d'apprentissage;
- encourager le secteur privé à embaucher des jeunes et à constituer des bourses d'études à partir de crédits d'impôt; et
- faire en sorte que la banque de données du Réseau de formation de l'Ontario affiche, entre autres, des listes dédiées aux possibilités offertes dans les secteurs de l'enseignement, de la formation et de l'emploi.

Toutes les mesures doivent être prises pour que les jeunes Ontariens et Ontariennes terminent leurs études. Nous resserrerons le programme d'aide sociale en assujettissant les prestations versées aux jeunes âgés de 16 à 18 ans à leur participation régulière à un programme d'enseignement ou à des activités de formation.

Aider les collectivités à prendre leur avenir en main

Bien que le taux de chômage demeure élevé dans la plupart des collectivités de l'Ontario, certaines d'entre elles ont souffert davantage. En janvier 1995, le taux de chômage enregistré dans les régions de St. Catharines-Niagara et de Thunder Bay était particulièrement élevé. Même Toronto affichait un taux de chômage de 8,8 pour cent.

Le secteur primaire est le principal moteur de création d'emplois et de développement économique dans plusieurs régions de l'Ontario. Ces dernières sont alors vulnérables aux fluctuations de la demande et du prix des ressources naturelles. Ces régions doivent diversifier leur économie pour attirer de nouveaux emplois et se donner des perspectives d'avenir économique moins incertaines. Dans plusieurs autres collectivités, le secteur public est le principal employeur. Le gouvernement ayant grandement besoin de rationaliser ses opérations et d'accroître son efficacité, ces régions

devront elles aussi trouver de nouvelles façons de créer des emplois dans le secteur privé.

Les collectivités possèdent toutes les clés de leur réussite économique. Elle ont les idées, la volonté et les énergies nécessaires pour déceler les ouvertures et les transformer en nouvelles entreprises à succès. Le rôle du gouvernement est de rendre plus facile la tâche de ces collectivités qui consiste à transformer des idées en actions concrètes.

Le développement économique des collectivités peut offrir de nouvelles possibilités aux groupes tels que les Francophones de l'Ontario qui peuvent travailler ensemble à créer des emplois et à stimuler la croissance économique. Pour les y aider, un gouvernement libéral veillera à :

- mettre sur pied des réseaux locaux d'entraide financière pour que les entreprises puissent obtenir le financement dont elles ont besoin;
- s'assurer que le financement à courte échéance est disponible sous forme de prêts commerciaux aux principaux employeurs des collectivités de l'Ontario éprouvant des difficultés financières liées aux variations cycliques de l'économie; et
- aider les collectivités et les entreprises à obtenir les aides économiques dont elles ont besoin grâce à des guichets centralisés d'information sur les programmes d'aide fédéraux, provinciaux et municipaux.

Encourager l'innovation crée des emplois

Par le passé, la réussite économique de l'Ontario s'appuyait largement sur le travail manuel, les richesses naturelles et les capitaux. À l'avenir, notre réussite s'appuiera davantage sur la concrétisation de nouvelles idées. L'économie mondiale est propulsée par les économies nationales fondées sur l'innovation, c'est-à-dire des économies dont la croissance est le fruit de la mise en oeuvre de nouvelles idées qui ajoutent de la valeur aux produits et services offerts.

L'innovation ne se rencontre pas uniquement dans les nouvelles industries. Au contraire, elle joue un rôle dans tous les secteurs économiques et dans toutes les régions de l'Ontario. Par exemple, les producteurs de nickel, qu'on retrouve surtout dans le Nord de la province, ont mis au point de nouvelles technologies d'exploitation minière. Les banques

canadiennes qui, pour la plupart, ont leur siège social à Toronto, ont été des chefs de file dans le développement et la mise en place des technologies d'automatisation bancaire.

Les industries conventionnelles continueront d'occuper une place importante dans notre économie diversifiée. Mais si nous voulons que la province soit forte sur les marchés mondiaux, l'Ontario devra également s'affirmer dans des secteurs à forte croissance, notamment le multimédia, le divertissement et le logiciel. L'expansion de ces secteurs se traduira par la création d'emplois hautement spécialisés pour la main-d'oeuvre ontarienne. Un gouvernement libéral veillera à :

- élargir le Programme de partenariats sectoriels du ministère du Développement économique et du Commerce pour y inclure des industries telles que le logiciel.

Un exemple qui illustre comment l'Ontario est bien positionné pour tirer parti de l'innovation est le secteur des biotechnologies, c'est-à-dire l'utilisation de processus biologiques et de cellules vivantes dans la synthèse de produits ou dans d'autres procédés industriels. La province est déjà un leader dans le domaine des biotechnologies industrielles. On retrouve quelque 40 pour cent des sociétés canadiennes qui utilisent les biotechnologies en Ontario, où elles emploient quelque 2 000 chercheurs, technologues et travailleurs spécialisés. La concurrence est très vive dans ce secteur et le gouvernement provincial peut jouer un rôle stratégique en s'assurant que l'Ontario demeure concurrentiel. Une des façons d'y parvenir est de transformer l'Ontario en un vaste centre de recherche et de production biopharmaceutique et industrielle. Ce secteur crée des emplois d'importance stratégique.

Un gouvernement libéral appuiera ce secteur en instaurant un Partenariat sectoriel des biotechnologies. Cette initiative, financée conjointement par le gouvernement et le secteur privé, servira à :

- identifier les groupes qui mènent des recherches dans le domaine des biotechnologies et soutenir les secteurs de recherche prometteurs;
- sensibiliser les chercheurs aux courants actuels de

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral aidera les collectivités et les entreprises en instaurant des guichets centralisés d'information sur les programmes fédéraux, provinciaux et municipaux.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral élargira le Programme de partenariats sectoriels pour y inclure des nouvelles industries, dont l'industrie du logiciel.

- la recherche dans le secteur des biotechnologies et déterminer, par l'intermédiaire de l'examen par les pairs, les champs de recherche à privilégier;
- aider les sociétés à obtenir les autorisations réglementaires; et
- soutenir les productions biotechnologiques destinées à l'exportation.

Ce partenariat sectoriel aidera les chercheurs à mieux protéger la propriété intellectuelle et permettra de réunir des experts du monde entier pour évaluer l'état actuel de nos connaissances dans ce domaine. Grâce au Programme d'investissement dans l'infrastructure de réseaux en Ontario, ce partenariat contribuera à fournir aux chercheurs un système de télécommunications de calibre international, capable entre autres de transmettre des images et des signaux vidéo.

Les biotechnologies donnent une excellente illustration de ce que l'Ontario peut faire pour utiliser plus efficacement l'innovation pour créer des emplois hautement spécialisés et rémunérateurs.

La création d'emplois dans le secteur de la santé

Le secteur privé a un rôle important à jouer dans les services de santé. Exclure le secteur privé – comme l'a fait le gouvernement NPD depuis quatre ans – n'aboutira ni à une amélioration des services ni à une diminution des coûts. De fait, créer un monopole en confiant l'ensemble des services soit au secteur à but lucratif soit au secteur sans but lucratif augmentera le coût des soins et réduira l'efficacité

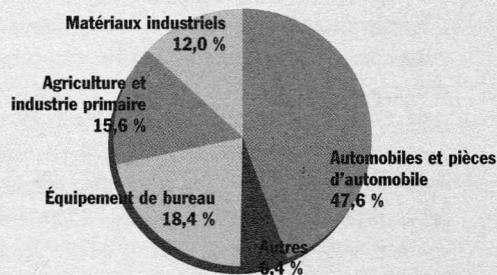
Cibler davantage les aides économiques

SITUATION

EXPORTATIONS

L'Ontario exporte une vaste gamme de produits et services. Cependant notre balance commerciale est depuis longtemps largement influencée par le secteur de l'automobile. Nous devons faire plus pour améliorer les ventes à l'étranger d'autres produits et ainsi améliorer nos exportations en général.

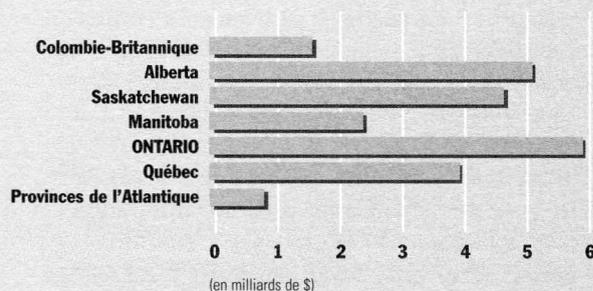
Source : Perspectives économiques de l'Ontario, ministère des Finances de l'Ontario, 1994



AGRICULTURE

L'Ontario est toujours la plus importante province agricole du Canada comme l'indiquent les recettes provenant de l'exploitation agricole de 1993.

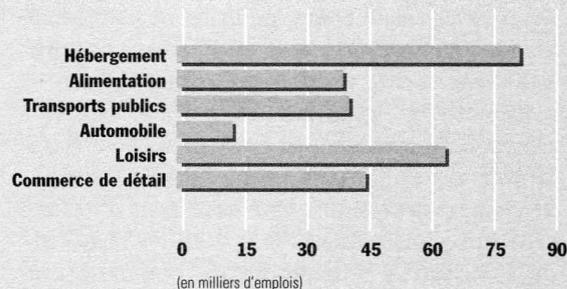
Source : Statistiques agricoles pour l'Ontario 1994, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales



EMPLOIS DANS LE TOURISME

L'industrie du tourisme en Ontario représente 16,9 milliards de dollars et 272 320 emplois.

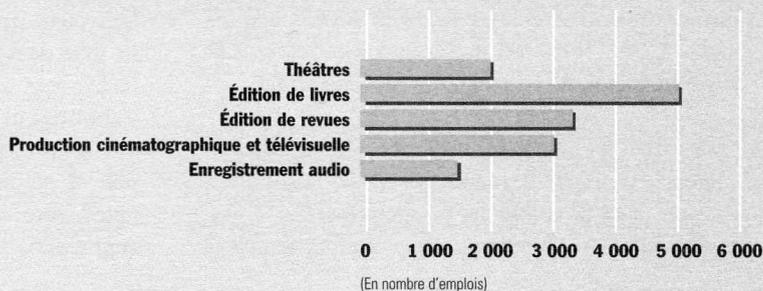
Source : Rapport du Comité consultatif sur la stratégie touristique de la province de l'Ontario, ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs, 1994



INDUSTRIES CULTURELLES

Au pire de la récession, alors que l'emploi en Ontario chutait de 3 pour cent, l'emploi dans les industries culturelles croissait de 1 pour cent.

Source : Affaires de culture, Rapport du Comité consultatif de la stratégie sectorielle des industries culturelles (CCSSIC); Arts Facts - Toronto Arts Council, 1994; ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs, Evaluation of the Provincial Entertainment Tax Impact on Commercial Theatre, 1994



de ce système qui doit s'appuyer sur une saine concurrence.

Le secteur des soins à domicile est un bon exemple des avantages que procure le secteur privé. Dans les années 80, on a assisté à une expansion des services privés parce que la population demandait que les soins soient accessibles 24 heures par jour, sept jours par semaine. Aujourd'hui, les services privés de soins à domicile s'accaparent 45 pour cent du marché. Les consommateurs sont bien servis, les coûts sont maîtrisés et le secteur à but non lucratif reconnaît que l'arrivée du secteur privé a contribué à accroître son efficacité.

La présence du secteur privé dans le domaine des soins de santé permet de créer des emplois, de générer des recettes fiscales, d'intégrer de nouvelles technologies et façons de faire, et contribue à promouvoir une meilleure qualité de soins. Ce secteur offre de vastes possibilités d'atteindre notre but qui est d'exporter de nouvelles technologies vers les marchés étrangers. Un gouvernement libéral :

- adoptera une approche équilibrée en matière de soins de santé qui réservera un rôle pour le secteur privé.

L'ouverture des marchés étrangers crée des emplois

Le secteur privé de l'Ontario est potentiellement capable de créer les centaines de milliers d'emplois nécessaires pour atteindre notre objectif qui est de ramener le taux de chômage à 6 pour cent. Mais pour soutenir une telle croissance, la province devra exporter davantage de produits et services.

À l'heure actuelle, même si le commerce international compte pour 30 pour cent de l'économie canadienne, moins de 10 pour cent des sociétés canadiennes, y compris les entreprises ontariennes, exportent leurs produits et leurs services à l'étranger. Un gouvernement libéral encouragera les entreprises de l'Ontario à s'ouvrir sur les marchés étrangers et leur facilitera la tâche, en tirant plus efficacement parti des vastes connaissances et compétences en matière de commerce international qui sont réunies dans les communautés culturelles de l'Ontario. Un gouvernement libéral fera en outre sentir de manière plus agressive la présence de l'Ontario sur les marchés porteurs.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral instaurera Export-Ontario, destiné aux gens d'affaires. Il s'agit d'un bureau centralisé de renseignements informatisés ainsi qu'un réseau qui seront accessibles aux gens d'affaires.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral ouvrira quelques bureaux commerciaux à faible coût de fonctionnement dans certains pays pour soutenir les exportations ontariennes.

Notre plan pour élargir les exportations vise notamment à :

- instaurer Export-Ontario, un centre de renseignements en ligne ainsi qu'un réseau qui seront accessibles aux gens d'affaires et qui permettront aux entreprises désirant exporter de consulter les ressources d'affaires des communautés culturelles de l'Ontario possédant une expertise correspondant à leur marché-cible;
- veiller à ce que les sociétés ontariennes aient accès aux principales foires commerciales étrangères, et accroître nos missions commerciales dans les marchés en expansion;
- élargir le Programme des nouveaux exportateurs vers les états limitrophes qui aide les entreprises ontariennes à vendre aux États-Unis; et
- ouvrir quelques bureaux commerciaux à faible coût de fonctionnement dans certains pays pour soutenir les entreprises exportatrices de l'Ontario. Nous consulterons le secteur privé quant aux endroits où ces bureaux sont les plus nécessaires et nous les établirons en partenariat avec le secteur privé. Ces bureaux seront une source permanente de renseignements et de contacts d'affaires pour les sociétés exportatrices de l'Ontario.

Plus près de chez nous, on retrouve de vastes marchés dont l'accès est assujéti à de nombreuses réglementations et soumis au système des contingents. Un gouvernement libéral négociera avec les autres provinces et avec le gouvernement fédéral pour continuer d'éliminer les entraves au commerce interprovincial qui restent.

Les infrastructures créent des emplois de trois façons

Les travaux d'infrastructures créent des emplois de trois façons différentes. Ils créent des emplois pour ceux et celles qui participent directement aux travaux d'infrastructures. Ils procurent également un avantage concurrentiel aux industries ontariennes. Par exemple, le transport routier s'accapare 80 pour cent de notre commerce avec les États-Unis. Donc un bon réseau routier facilite un acheminement rapide et peu coûteux des marchandises vers ces marchés. Enfin, des infrastructures modernes attirent de nouveaux investisseurs, ce qui contribue également à la création d'emplois dans la province.

Nous nous sommes engagés à intervenir immédiatement dans deux importants projets d'infrastructures. Nous irons de l'avant avec :

- le projet d'autoroute de Red Hill Creek à Hamilton; et
- le prolongement de l'autoroute 416 à Ottawa.

Nous appuyons la construction de quatre rames de métro dans le grand Toronto. Nous croyons qu'elles doivent être construites en faisant preuve de responsabilité budgétaire et, à cette fin, nous collaborons avec la communauté urbaine, les municipalités et le secteur privé. Nous entendons aussi :

- rétablir le service de trains de banlieue GO vers Guelph, et prolonger cette voie jusqu'à Kitchener-Waterloo; et
- augmenter le service de trains de banlieue GO vers Barrie; et
- prolonger le service de trains de banlieue GO jusqu'à Peterborough.

Rapidement, de nouveaux types d'infrastructures deviennent aussi importants que les autoroutes et les réseaux d'aqueducs. Par exemple, il sera essentiel au XXI^e siècle de disposer d'une autoroute électronique provinciale pouvant offrir un accès aussi rapide aux renseignements les plus récents aux résidents et aux sociétés de Sioux Lookout qu'à ceux de Toronto et offrir des services modernes de télécommunications.

L'Ontario peut actuellement compter sur le Programme d'investissement dans l'infrastructure

de réseaux en Ontario qui a été conçu pour étendre l'utilisation des réseaux informatiques. Les potentialités de tels projets sont nombreuses. Par exemple, OCRI^{net}, un réseau ultra-rapide à fibre optique qui relie les entreprises de pointe, les institutions de haut-savoir et les organismes publics d'Ottawa-Carleton, sert de support au développement de logiciel pour l'enseignement à distance et les collaborations dans le domaine de la recherche. Le réseau LARGnet à London en Ontario, relie l'université Western Ontario à ses trois centres hospitaliers universitaires et à d'autres établissements pour que le personnel médical puisse échanger des informations visuelles.

Un gouvernement libéral encouragera les projets d'infrastructures innovateurs dans le domaine des télécommunications, en particulier, dans les milieux d'affaires, de l'éducation et des soins de santé.

Aider les agriculteurs à soutenir la concurrence

L'agriculture se classe au second rang des industries de l'Ontario, après l'industrie automobile. En termes de ventes agricoles, l'Ontario arrive au premier rang des provinces canadiennes.

Les producteurs agricoles de l'Ontario ont de nombreux défis à relever pour maintenir leur mode de vie tout en demeurant concurrentiels sur les marchés internationaux. En Ontario, le climat est imprévisible et la saison est relativement courte. Les nouveaux accords commerciaux internationaux et la faible valeur des produits agricoles ont intensifié la concurrence étrangère. Pendant ce temps, des pays comme les États-Unis et certains États européens continuent de verser de fortes subventions agricoles qui accroissent les pressions financières sur les producteurs ontariens.

Durant les périodes difficiles, le gouvernement de l'Ontario n'a pas accordé aux agriculteurs le soutien auquel ils avaient droit. Bien que les dépenses publiques se soient accrues de 15 pour cent au cours des quatre dernières années, les dépenses au titre de l'agriculture ont diminué de 14 pour cent. La province a aussi renoncé à sa part de financement fédéral en revenant sur sa décision de financer pleinement des programmes à frais partagés. Ces programmes constituent la meilleure protection

offerte aux agriculteurs pour absorber les fluctuations soudaines et brusques du prix des denrées. Bien que le NPD ait annoncé une stratégie agricole de 120 millions de dollars il y a plus de trois ans, les sommes dépensées jusqu'à maintenant ne représentent que 5 pour cent de l'enveloppe totale.

L'industrie agricole de l'Ontario peut jouer un rôle clé dans la relance économique à longue échéance de la province – si les agriculteurs ont à leur disposition les outils indispensables à leur survie et à leur prospérité. Les Libéraux de l'Ontario ont travaillé en collaboration avec les agriculteurs, les organismes agricoles et les collectivités rurales pour élaborer une stratégie qui accroîtra la stabilité, la compétitivité et la valeur de l'industrie agricole de l'Ontario. Dans notre stratégie, l'agriculture sera traitée comme un secteur industriel, et non pas comme une industrie artisanale. Nous veillerons à :

- appuyer l'amélioration des mesures de sécurité du revenu agricole et maintenir leur financement au niveau actuel, notamment en élargissant le Programme de compte de stabilisation du revenu net de façon à protéger tous les types de productions, en fournissant une protection équivalente à 85 pour cent en vertu du Régime d'assurance-revenu brut, et en améliorant l'assurance-récolte;
- protéger le Programme de remise de l'impôt foncier aux exploitations agricoles jusqu'à ce que la fiscalité agricole soit réformée de façon appropriée;
- mettre en place des programmes de commercialisation qui insisteront sur la qualité des produits de l'Ontario, en instaurant notamment une désignation appelée « Choix Ontario » qui sera attribuée seulement aux produits répondant aux plus hauts critères de qualité;
- élaborer de nouvelles mesures de conservation des sols et de l'eau, ainsi que des mesures qui aideront les agriculteurs à poursuivre leurs efforts en matière de préservation de l'environnement;
- nous assurer que les agriculteurs ont accès aux plus récentes technologies et aux meilleurs instruments de recherche;
- maintenir l'exonération fiscale de 10 ans sur l'éthanol; et
- fournir des aides concrètes au développement rural – y compris un fonds d'investissement

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- **Plus de 220 000 emplois sont reliés à l'industrie agricole.**
- **L'agriculture compte pour 26 milliards de dollars par année dans l'économie de l'Ontario, soit 6 milliards pour la production et 20 milliards en valeur ajoutée par la transformation des aliments.**
- **De 1983 à 1992, les ventes de produits agricoles ont augmenté de 20 pour cent en Ontario, tandis que le revenu des producteurs s'est accru de moins de 3 pour cent.**

rural – qui aidera les communautés agricoles à explorer de nouvelles avenues pour assurer leur survie et leur prospérité.

Nous allons aussi abroger la *Loi sur les relations de travail dans l'agriculture* qui nuit aux producteurs, ajoute des coûts, instaure une nouvelle bureaucratie, et est source de conflits de travail. Et nous rétablirons l'exemption relative aux travailleurs agricoles en vertu de la *Loi sur les relations de travail* de l'Ontario.

Des industries culturelles fortes

Les Ontariennes et Ontariens sont fiers de constater que nos manifestations culturelles comptent parmi les meilleures au monde. Ces industries divertissent, informent et sensibilisent leur auditoire. Elles reflètent nos traditions et nos valeurs canadiennes, et renforcent notre identité.

Les industries culturelles contribuent à l'activité économique et sont créatrices de nombreux emplois. Le secteur culturel en Ontario – le livre, les publications, les périodiques, le film et la télévision, le disque et le vidéoclip, le théâtre – emploient 56 pour cent de la main-d'oeuvre canadienne du secteur de la culture. En 1992 seulement, les industries culturelles de l'Ontario ont affiché des recettes de 3,2 milliards de dollars. Même dans les périodes sombres de la récession, l'expansion de ce secteur s'est poursuivie.

Les potentialités d'expansion des industries culturelles sont incroyables. Elles se concrétiseront si ce secteur parvient à relever un certain nombre de défis. Comme d'autres secteurs d'activité, les industries cul-

turelles ont fait preuve de leadership en identifiant les problèmes auxquels elles font face et en élaborant une approche stratégique pour les régler. Le gouvernement peut participer à l'expansion de ce secteur en soutenant nombre d'activités essentielles. Le programme libéral pour les industries culturelles prévoit :

- créer un Centre dédié aux industries culturelles et à la technologie, financé par le gouvernement et le secteur privé, dont la mission sera de promouvoir des alliances stratégiques et d'aider l'Ontario à devenir un chef de file dans le domaine du multimédia;
- commercialiser l'Ontario en tant que destination de tourisme culturel, en ajoutant les manifestations culturelles aux services offerts par la ligne sans frais d'information touristique et de réservations (consulter le chapitre suivant);
- soutenir l'industrie canadienne de l'édition en exigeant que tous les manuels scolaires et documents éducatifs utilisés dans les écoles ontariennes soient produits d'ici cinq ans par des maisons d'édition canadiennes;
- soutenir l'industrie théâtrale de l'Ontario en annonçant, dans les 30 jours suivant notre arrivée au pouvoir, une exonération permanente de la taxe d'amusement (au lieu d'examiner cette exemption chaque année) pour les théâtres qui comptent moins de 3 200 places; et
- soutenir l'industrie cinématographique de l'Ontario en pérennisant, dans les 90 jours suivant notre arrivée au pouvoir, le programme d'investissement dans l'industrie cinématographique et en établissant son budget en fonction de la demande exprimée (soit 25 millions de dollars par an environ) au lieu d'un budget fixe (qui s'élève à 14,7 millions de dollars actuellement).

Attirer les touristes en Ontario

Le tourisme est une industrie en croissance rapide. Dans le contexte de la mondialisation, le tourisme a tout pour devenir une source intarissable de recettes et d'emplois.

Le tourisme est déjà une activité importante en Ontario. Plus de 270 000 Ontariens travaillent dans divers secteurs de cette industrie, notamment l'hébergement, la restauration, les transports en

commun et les loisirs. L'industrie touristique de l'Ontario compte pour quelque 17 milliards de dollars par année dans notre économie. La province est le point d'entrée principal du Canada, accueillant 66 pour cent des visiteurs américains et 53 pour cent des autres visiteurs étrangers.

Mais l'Ontario commence à peine à exploiter son vaste potentiel touristique. Les efforts déployés pour vendre notre destination au reste du monde sont encore insuffisants. La diversité des langues et cultures de l'Ontario comme par exemple la culture francophone constitue un extraordinaire potentiel touristique. L'Ontario doit également intensifier son effort de commercialisation en tant que destination hivernale. Parmi les autres problèmes à régler, on note la difficulté rencontrée par les touristes pour se renseigner sur les manifestations qui ont lieu en Ontario et pour effectuer leurs réservations. De plus, l'application de la taxe de vente aux visiteurs perpétue l'image que l'Ontario est une destination coûteuse et peu accueillante à l'égard des touristes.

Un gouvernement libéral aidera l'Ontario à s'accaparer une plus grande part du marché en expansion qu'est le tourisme international. Comme il a été mentionné plus haut, nous entendons :

- rétablir le programme Ontario irrésistible qui donne aux touristes une remise sur la taxe de vente au détail payée pour l'hébergement et les produits achetés en Ontario; ainsi nous lancerons le message que l'Ontario est une destination accueillante;
- réduire de 5 à 3 pour cent la taxe d'hébergement; et
- étendre les activités de l'actuel projet-pilote de ligne sans frais qui permettra d'avoir accès à un dispositif centralisé d'information et de réservations, et qui deviendra un guichet unique pour toutes les attractions touristiques de l'Ontario.

Nous nous engageons également à :

- soutenir l'élaboration d'une stratégie touristique fondée sur notre patrimoine écologique en commercialisant les activités de plein air telles que la pêche, le camping et le ski;
- tenir compte de la dimension économique de l'activité touristique dans les processus décisionnels relatifs aux ressources naturelles;

- commercialiser de manière agressive le tourisme grâce au réseau de bureaux commerciaux à budget modeste que nous proposons; et
- travailler de concert avec les entreprises et organismes régionaux pour commercialiser de manière efficace les diverses régions de l'Ontario.

Aider les secteurs de l'exploitation forestière et minière

L'exploitation des richesses naturelles représente une part importante de l'économie de la province. Ces secteurs emploient un grand nombre de personnes et sont une importante source de recettes pour la province. L'exploitation forestière, par exemple, emploie directement plus de 60 000 Ontariens et contribue indirectement à 127 000 autres emplois. Elle procure plus de 75 pour cent de tous les emplois disponibles dans le secteur de la fabrication dans le Nord-Ouest de l'Ontario et 35 pour cent de ce type d'emplois dans le Nord-Est de la province. L'exploitation minière emploie directement 20 000 personnes et contribue indirectement à 50 000 autres emplois. Elle crée des emplois dans plus de 50 collectivités et compte pour 153 millions de dollars dans les recettes de la province.

Ces secteurs ont été frappés de plein fouet par la récession mondiale, l'intensification de la concurrence, et les fluctuations du prix des matières premières. Leur compétitivité a été amoindrie par un certain nombre de politiques provinciales, dont certaines avaient directement pour cible le secteur primaire. L'industrie forestière a été durement touchée par la hausse vertigineuse des droits de coupe et des redevances, le retrait des terres commerciales et un désengagement du gouvernement en matière de reboisement. La décision du gouvernement de mettre fin à la mesure fiscale sur l'aménagement des forêts constitue pour les propriétaires de forêts privées une ponction fiscale de 1,7 million de dollars. Et la *Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne* a semé l'incertitude dans l'industrie.

L'exploitation forestière et minière a également été victime des politiques provinciales qui ont accru sensiblement les coûts de fonctionnement pour l'ensemble des entreprises ontariennes. La hausse vertigineuse des cotisations de la CAT, la majoration des taux de Ontario Hydro, une réglementation environnementale s'appuyant sur des données

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral accordera un traitement fiscal favorable aux sociétés qui mettent des fonds en fiducie pour la revalorisation des sites miniers.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral rétablira le programme Ontario irrésistible de remise de la taxe de vente aux visiteurs.

scientifiques discutables, ainsi que les hausses de l'impôt sur le revenu des sociétés et de l'impôt sur le capital ont considérablement nui à la compétitivité internationale de ces industries et, par le fait même, réduit leur potentiel de création d'emplois ici. Les Libéraux ont un plan pour équilibrer le budget, réduire les impôts, geler les cotisations à la CAT, alléger la bureaucratie et rétablir l'équilibre dans le domaine des relations de travail. Ce plan contribuera à améliorer le climat d'affaires pour toutes les entreprises ontariennes. Un gouvernement libéral aidera en particulier le secteur des richesses naturelles en adoptant les mesures suivantes :

- rétablir provisoirement la mesure fiscale sur l'aménagement des forêts tout en examinant l'évaluation à longue échéance de l'aménagement forestier;
- accorder un traitement fiscal favorable aux sociétés qui mettent des fonds en fiducie pour la revalorisation des sites miniers;
- collaborer avec l'industrie forestière pour améliorer la *Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne* et dissiper l'incertitude qui prévaut dans ce secteur d'activité; et
- améliorer l'efficacité de la réglementation environnementale en vigueur dans le secteur des richesses naturelles.

Des chances égales fondées sur le principe du mérite

Dans une société où la diversité culturelle est aussi grande qu'en Ontario, tous les efforts doivent être faits pour donner à chacun les mêmes chances, en particulier lorsque vient le temps de trouver un

emploi. Le gouvernement a un rôle à jouer pour promouvoir l'égalité des chances. Il peut donner l'exemple en adoptant des pratiques équitables d'embauche et d'avancement dans la fonction publique. Il peut jouer un rôle d'éducateur. Il peut également légiférer et veiller à l'application de lois sévères qui interdisent la discrimination.

Le pouvoir de légiférer est un outil puissant et important. Mais comme tout autre instrument il doit cependant être utilisé à bon escient pour être efficace. La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* qui est entrée en vigueur en septembre 1994, est largement perçue comme étant une source de conflit, un cauchemar bureaucratique dont la gestion est, de surcroît, coûteuse.

Les Libéraux de l'Ontario appuient le principe de l'équité en matière d'emploi. Nous nous sommes engagés à collaborer avec les employeurs et autres intervenants pour que chaque individu soit traité équitablement dans le marché du travail et que chacun ait un accès égal aux emplois. Nous croyons que le principe du mérite, et non les contingents, doit guider les décisions prises en matière d'emploi.

Pour promouvoir l'équité en matière d'emploi, nous entendons notamment :

- modifier la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* pour bien préciser que le contingentement ne peut pas être imposé; et
- collaborer avec les employeurs et d'autres à la rationalisation de la réglementation issue de la Loi pour réduire les coûts de mise en oeuvre.

Un des problèmes les plus persistants en matière d'équité a toujours été l'accès aux métiers et aux professions pour les personnes qui ont reçu leur formation à l'étranger. Un gouvernement libéral veillera à :

- collaborer avec les établissements d'enseignement, les organismes de surveillance et d'émission des permis, les métiers et professions, les organismes communautaires et les employeurs pour améliorer l'accès aux métiers et professions des personnes qui ont reçu leur formation à l'étranger.

Nous nous sommes engagés de façon non équivoque à éliminer les obstacles qui nuisent à une participation

entière au développement de la société ontarienne. Nombre de communautés nous ont toutefois signalé que l'administration publique et ses modes de fonctionnement comptaient parmi les obstacles rencontrés. Par conséquent, un gouvernement libéral examinera en profondeur les dispositifs de consultation et de rapprochement utilisés dans chaque ministère. En fonction des résultats de cet examen, nous apporterons les changements nécessaires pour assurer une participation pleine et entière à chaque citoyen.

Logement abordable et sécuritaire

La stratégie économique de l'Ontario doit comprendre des mesures dans le domaine des logements abordables. Si les Ontariens et Ontariennes doivent consacrer une part de plus en plus grande de leur revenu et de leurs économies pour défrayer des coûts en hausse rapide dans le secteur de l'habitation, tous les avantages des réductions d'impôts seront irrémédiablement perdus pour les ménages et pour l'économie en général.

Nous appuyons fortement le contrôle des loyers. Les locataires doivent être protégés des hausses vertigineuses de loyer. Un gouvernement libéral n'abandonnera pas le contrôle des loyers, comme les Conservateurs ont promis de le faire. Nous entendons :

- maintenir le contrôle des loyers; et
- durant la première année de notre mandat, simplifier le régime existant et le rationaliser pour offrir de meilleurs services aux locataires comme aux propriétaires.

Nous interviendrons également pour aider les Ontariens et Ontariennes à faire l'acquisition d'une première maison. Un gouvernement libéral veillera à :

- rétablir la remise des droits de cession immobilière aux acheteurs d'une première maison.

Dans le secteur privé, on estime que 25 pour cent des coûts d'habitation sont attribuables à la lenteur des mécanismes d'autorisation actuels. Les prétendues réformes sur l'aménagement du territoire mises en oeuvre par le NPD ne feront qu'alourdir les processus décisionnels et accroître les coûts.

Nous croyons que le moment est venu de rationaliser les mécanismes d'autorisation en donnant un plus grand pouvoir de décision aux municipalités. Un gouvernement libéral entend :

- réformer la mise en oeuvre et l'application de la nouvelle législation provinciale en matière d'aménagement du territoire.

Les modifications apportées au Code du bâtiment ont accru le coût des maisons. Dans l'industrie de la construction domiciliaire, on évalue à 8 000 \$ l'augmentation du coût d'une maison neuve à la suite des récentes modifications au Code du bâtiment. Nous entendons :

- décréter un moratoire de deux ans sur toutes les modifications apportées au Code du bâtiment de l'Ontario, à l'exception des changements relatifs aux mesures d'urgence.

Après deux ans, nous exigerons que chaque modification proposée soit soumise à une analyse coûts-avantages complète.

Nous sommes préoccupés par la situation qui prévaut dans le secteur du logement à but non lucratif en Ontario. Dès 1992, le vérificateur provincial avait signalé des lacunes relatives au contrôle des coûts et à l'imputabilité du système. Un gouvernement libéral interviendra pour :

- décréter immédiatement un moratoire sur les nouvelles allocations de logements à but non lucratif; et
- compléter, durant la première année de notre mandat, un examen portant sur l'efficacité et la gestion de ce programme et mettre en oeuvre des mesures destinées à réduire les coûts, à accroître l'imputabilité et à élargir la participation du secteur privé dans l'offre de logement abordable.

L'adoption du projet de loi 120 a eu des répercussions négatives sur les centres d'accueil de l'Ontario. En assujettissant les centres d'accueil à la législation qui régit les relations entre locataire et propriétaire, au lieu de concevoir une loi spéciale, le gouvernement a mis en danger la santé et la sécurité des aînés résidant dans les centres d'accueil de l'Ontario.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral appuiera le resserrement des mesures de contrôle des loyers pour protéger les locataires des fortes hausses de loyers.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral présentera un programme de sécurité en cas d'incendie à l'intention des locataires des tours d'habitation.

Par exemple, exiger un préavis de 24 heures avant de pénétrer dans la chambre d'un résident est tout à fait incompatible avec des services aussi essentiels que les rondes de nuit. De plus, la législation complique davantage le renvoi d'un résident qui met en danger la vie d'un autre ou qui doit être déplacé pour recevoir des soins. Le projet de loi 120 a également retiré aux municipalités le droit de décider quand et où peuvent être aménagés des logements au sous-sol et ne prévoit pas d'inspection pour vérifier que les logements au sous-sol existants respectent les normes du Code du bâtiment en matière de sécurité-incendie. Un gouvernement libéral veillera à :

- modifier le projet de loi 120 pour répondre aux besoins de ceux et celles qui résident en centre d'accueil ou y travaillent;
- rétablir la compétence des municipalités en matière d'autorisation relative à la construction de nouveaux logements au sous-sol; et
- prévoir l'enregistrement obligatoire de tous les logements au sous-sol, et permettre aux municipalités d'exiger que ces logements respectent préalablement le Code du bâtiment et les normes de sécurité-incendie.

Nous sommes également préoccupés par la sécurité-incendie dans les tours d'habitation. Nous procéderons à un inventaire complet de tous les dispositifs de sécurité-incendie dans les tours d'habitation, y compris les plans spécifiques d'évacuation d'urgence. Nous présenterons également une formation en sécurité-incendie pour les locataires des tours d'habitation.



Des soins de santé de qualité

CALENDRIER DES INITIATIVES

30

JOURS

- Faire cesser la mise en oeuvre de la loi du NPD sur les soins de longue durée car elle comporte des lacunes et présenter un projet de loi maintenant le rôle des organisations bénévoles dans le secteur des soins de longue durée
- Faire cesser la mise en oeuvre de la loi du NPD sur l'intervention, arrêter la mise sur pied de la Commission d'intervention et prévoir l'adoption des mesures législatives qui répondent aux besoins des personnes vulnérables

90

JOURS

- Créer à titre expérimental 2 lignes sans frais de conseils médicaux 24 heures sur 24 dans le Sud-Ouest et le Nord de l'Ontario pour éviter les déplacements coûteux et inutiles à l'urgence d'un hôpital
- Rétablir la protection relative aux soins d'urgence à l'étranger à ses niveaux antérieurs

1

AN

- Créer un organisme chargé de la planification et de la gestion des traitements du cancer à l'échelle de la province
- Étendre les services d'urgence 911 à un plus grand nombre de communautés
- Créer un conseil ontarien de recherche et développement dans le domaine de la santé pour coordonner la recherche en soins de santé

Des soins de santé de haute qualité, accessibles, universels – sans frais d'utilisateur – sont les caractéristiques essentielles de notre réseau de soins de santé. Pour préserver la qualité des soins, nous devons établir des priorités, nous attaquer aux gaspillages, à la fraude, et faire passer l'intérêt des patients et de leur famille avant tout.

Même en période de difficultés économiques, des soins de santé de haute qualité, accessibles et universels doivent venir en tête de liste des priorités du gouvernement. Les Ontariens et Ontariennes veulent avoir l'assurance qu'eux et leur famille puissent recevoir les soins de qualité dont ils ont besoin quel que soit l'endroit où ils habitent et sans égard à leur revenu.

Les Ontariens ont des inquiétudes légitimes en ce qui concerne notre réseau de soins de santé. L'assurance-santé est-elle menacée? Les soins d'urgence seront-ils disponibles lorsqu'ils seront nécessaires? Le système sera-t-il en mesure de traiter le nombre croissant de cas de cancer et de répondre à la demande toujours grandissante pour des soins de longue durée? Les contribuables reçoivent-ils des soins pour les 17 milliards de dollars qu'ils y consacrent chaque année ou, au contraire, le réseau est-il victime d'abus, de fraude et de doublons?

Les Libéraux de l'Ontario se sont engagés à renouveler le réseau de soins de santé pour s'assurer qu'il est efficace et abordable, dépense judicieusement les fonds qui y sont consacrés et donne à tous l'occasion de prendre une part active dans les décisions clés. Nous croyons que les collectivités ont un rôle important à jouer en matière de soins de santé, et cela comprend une plus grande participation des patients et des pouvoirs locaux aux décisions qui les touchent. Un gouvernement libéral placera les intérêts des patients et de leur famille au centre du réseau de soins de santé. Nous allons :

- dire « non » aux frais d'utilisateur;
- améliorer les soins d'urgence, notamment par l'élargissement des services « 911 »;

- intensifier la lutte contre le cancer, notamment en dépensant davantage pour les équipements de radiothérapie qui sont nécessaires;
- rectifier les lacunes de la législation néo-démocrate en matière de soins de longue durée, en arrêtant sa mise en oeuvre et en proposant rapidement des modifications;
- abolir la Commission d'intervention du NPD et agir de façon à répondre aux besoins des personnes vulnérables;
- relancer la réforme des soins de santé mentale;
- appuyer un régime d'assurance-médicaments;
- dépenser judicieusement les fonds destinés aux soins de santé en éliminant la fraude, les abus, les dédoublements et les gaspillages; et
- aider les consommateurs à prendre en charge leur santé et à participer aux décisions en matière de soins.

Dire « non » aux frais d'utilisateur

Certains suggèrent qu'on donne au réseau plus d'argent en recourant à de nouveaux frais d'utilisateur pour les services médicaux. Ils croient que les frais d'utilisateur mettront fin aux abus parce que les gens n'auront recours au réseau que lorsqu'ils en ont besoin puisqu'ils devront payer à chaque occasion.

Plusieurs études ont démontré que les frais d'utilisateur ne permettent ni de maîtriser les coûts ni d'enrayer les abus. Tout frais qui n'est pas assez élevé pour avoir un effet sur la capacité de payer du patient est insuffisant pour avoir un effet de dissuasion. Et tout frais assez élevé pour décourager le recours à un service empêchera le patient d'avoir accès aux soins dont il a besoin. En empêchant les gens de recevoir des soins dès l'apparition de la maladie, les frais d'utilisateur pourraient avoir pour effet d'alourdir les coûts de la santé, les traitements intensifs requis étant généralement plus coûteux que la mesure préventive qui a été reportée.

Nous n'avons pas le droit de punir les malades. Aucun Ontarien ne devrait avoir à choisir entre des soins de santé et d'autres besoins. Un gouvernement libéral s'engage à :

- rejeter les frais d'utilisateur car ils constituent un impôt sur la maladie et ne feront pas cesser les abus.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral rétablira aux niveaux antérieurs la protection accordée pour les traitements d'urgence reçus à l'étranger.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral rejettera les frais d'utilisateur car ils constituent un impôt sur la maladie qui ne freine pas les abus.

Les Ontariens et les Ontariennes doivent avoir accès à des soins de santé abordables ici comme à l'étranger. Quand le NPD a réduit de façon draconienne les taux journaliers remboursés par l'assurance-maladie pour les soins d'urgence reçus à l'étranger, il a créé une nouvelle difficulté pour nombre d'Ontariens, en particulier les aînés. En effet, les aînés doivent dorénavant verser des primes plus élevées ou courir le risque de voyager sans protection. Un grand nombre d'aînés dont la santé est fragile doivent donc demeurer en Ontario où les rigueurs de l'hiver nuisent à leur santé et les forcent à recourir à des traitements, autrement inutiles.

Nous croyons qu'il s'agit non seulement d'une politique à courte vue, mais peut-être d'un geste illégal. *La Loi canadienne sur la santé* garantit l'accessibilité et la transférabilité des services de santé fournis aux Ontariens. Un gouvernement libéral veillera à :

- rétablir aux niveaux antérieurs la protection accordée pour les soins d'urgence reçus à l'étranger, ce qui permettra aux établissements et médecins étrangers d'être remboursés aux taux en vigueur pour les services admissibles à un remboursement.

Offrir de meilleurs services d'urgence

S'ils ont accès aux renseignements et au soutien dont ils ont besoin, la plupart des gens prendront toutes les mesures nécessaires pour prévenir la maladie et les blessures. Mais il y aura toujours des moments où la population aura besoin de soins d'urgence. Lorsque cela arrive, des services adéquats doivent être disponibles et offerts par des équipes bien formées qui utili-

sent les plus récentes technologies et les meilleurs équipements.

Dans plusieurs régions de la province, les services offerts sont loin de correspondre à ces attentes raisonnables. Il peut y avoir une pénurie de médecins dans les salles d'urgence. Il se peut que le service « 911 » ou que des équipes de soins préhospitaliers ne soient pas encore disponibles. Il se peut que la coordination ne soit pas au point entre les équipes volantes, les équipes au sol et les centres de traumatologie, ou entre le service d'incendies et les ambulanciers.

Le gouvernement actuel intervient à la pièce dans le dossier des soins d'urgence, traitant indépendamment les questions relatives aux ambulances volantes, aux médecins de garde et aux équipes de soins préhospitaliers. Un gouvernement libéral mettra en place un système intégré où règnera une bonne coordination entre les intervenants. Nous entendons :

- établir un calendrier d'amélioration, de rationalisation ou de modification des pratiques existantes;
- étendre le service d'urgence « 911 » à d'autres collectivités; et
- collaborer avec tous les intervenants pour identifier les composantes essentielles dans un système de soins d'urgence, y compris la nature et l'étendue des services.

Les services de soins d'urgence doivent être accessibles à toutes les personnes qui en ont besoin. Toutefois un certain nombre d'Ontariens utilisent les salles et les établissements d'urgence pour faire traiter des maladies qui pourraient être traitées aussi efficacement ailleurs. De façon générale, ces personnes agissent par manque d'information sur le fonctionnement de notre réseau de soins de santé. En collaboration avec le secteur privé, un gouvernement libéral veillera à :

- lancer deux projets-pilote – dans le Nord et le Sud-Ouest de l'Ontario – de ligne sans frais de conseils médicaux.

Lorsque les résidents des zones pilotes jugeront qu'ils ont besoin de soins médicaux, ils pourront appeler sans frais et parler à du personnel infirmier praticien qui sera en mesure de les orienter vers la source de traitement appropriée – qu'il s'agisse d'une clinique

d'urgence, d'un cabinet de médecin durant les heures d'affaires ou de la pharmacie locale pour se procurer un médicament en vente libre.

À l'heure actuelle, les services ambulanciers sont passablement fragmentés. Nous veillerons à améliorer la coordination entre les équipes au sol, les équipes volantes et les centres de traumatologie, ainsi qu'à rendre moins confuses les relations entre les services d'incendie et les services ambulanciers. Nous réunirons les municipalités, les hôpitaux, les fournisseurs de services de santé, les ambulanciers et d'autres intervenants pour améliorer la performance des services ambulanciers faisant partie d'un réseau cohérent et cohésif de soins d'urgence à l'échelle provinciale.

Les petites localités et les régions rurales éprouvent des problèmes distincts en ce qui a trait à la prestation de services d'urgence. Dans les petits hôpitaux ou ceux des régions rurales, les médecins qui sont de garde à l'urgence en soirée et la fin de semaine n'ont souvent à traiter qu'un petit nombre de cas; ce qui signifie qu'ils ne reçoivent qu'une légère compensation dans le contexte de la tarification à l'acte. Résultat : nombre de médecins ont demandé à recevoir des honoraires fixes pour ces quarts de travail ou que les hôpitaux compensent pour les lacunes de la tarification à l'acte. Les hôpitaux ont un choix difficile à faire – perdre leur service d'urgence ou imposer une contrainte additionnelle à des budgets où il n'y a déjà plus beaucoup de marge de manoeuvre.

Les Libéraux de l'Ontario croient que les hôpitaux ne devraient pas être obligés « d'arrondir » le salaire des médecins à même leur enveloppe budgétaire globale. Il faudrait plutôt trouver des méthodes équitables d'indemnisation, les inscrire dans des ententes entre le ministère de la Santé et l'Association médicale de l'Ontario, et inclure cette indemnisation dans les transferts financiers versés aux médecins. Le dossier de l'indemnisation des services d'urgence doit également être vu dans le contexte plus large de la planification et de la prestation de services de santé dans les régions isolées, les collectivités rurales et les zones qui connaissent une pénurie de services. Un gouvernement libéral veillera à :

- entamer des négociations avec l'Association médicale de l'Ontario et les médecins pour trouver une nouvelle méthode de paiement pour indemniser les médecins qui offrent leurs services

dans des cliniques d'urgence peu achalandées et qui ne reçoivent pas un traitement adéquat par le régime de tarification à l'acte.

Un défi de société : le cancer

Un des grands problèmes de société que nous aurons à résoudre consiste à préparer notre réseau de soins de santé à traiter le nombre croissant de personnes atteintes du cancer. En raison du vieillissement de la population ontarienne, on prévoit que l'accroissement annuel du nombre de cancers devrait passer de 43 000 à 60 000 cas d'ici l'an 2000.

La plupart des personnes atteintes du cancer et qui sont traitées en Ontario bénéficient de l'excellence des soins prodigués par des professionnels attentifs. Mais le réseau éprouve d'énormes contraintes : les listes d'attente sont souvent trop longues, il y a une pénurie de professionnels disponibles pour poser un diagnostic, traiter ou fournir des soins aux patients; de plus on note une pénurie d'équipement de radiothérapie. Si on n'augmente pas l'équipement de radiothérapie, on prévoit que d'ici l'an 2000, un patient sur cinq ayant besoin de traitement de radiothérapie n'y aura pas accès.

Comme dans bien d'autres secteurs de la santé, les décisions relatives au traitement du cancer laissent souvent peu de place à la participation du patient qui reçoit des informations inadéquates quant à ses options. Les patients et leur famille ont souvent peu accès au soutien dont ils ont besoin. De plus, il n'existe aucun dispositif provincial de planification – de fait, personne ne sait combien nous dépensons annuellement pour traiter le cancer.

Un gouvernement libéral interviendra de façon prioritaire pour améliorer le traitement du cancer en Ontario. Tout d'abord, nous mettrons sur pied un organisme provincial de contrôle du traitement du cancer qui, pour pallier aux lacunes actuelles, sera responsable de la planification et de la gestion. L'organisme sera chargé :

- de la planification stratégique et du financement;
- du maintien d'un registre central des personnes atteintes du cancer, de la coordination de la

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral mettra sur pied un organisme provincial de traitement du cancer qui, pour pallier aux lacunes actuelles, aura la responsabilité de la planification et de la gestion.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral lancera deux projets-pilote – dans le Nord et le Sud-Ouest de l'Ontario – de ligne sans frais de conseils médicaux.

- recherche et de l'évaluation des soins pour s'assurer qu'ils respectent des normes d'efficacité-coût;
- de l'élaboration d'une stratégie pour combler les besoins significatifs en personnel à courte et à longue échéances, comprenant la conception de programmes d'enseignement et l'établissement du dispositif de contingentement nécessaire pour combler le nombre de postes requis pour traiter les cas prévus; et
- de la planification pluriannuelle des équipements de radiothérapie et de laboratoire.

À courte échéance, nous nous assurerons de pouvoir répondre au besoin urgent d'équipement de radiothérapie.

Rectifier les lacunes de la réforme des soins de longue durée

Comme tous les éléments de notre régime de soins de santé, les soins de longue durée pour les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes atteintes de maladies dégénératives comme le sida, doivent être fournis de manière coordonnée et humanitaire.

À la fin des années 80, nombre de groupes de pression manifestaient leur inquiétude face à la taille et à la bureaucratisation du régime de soins de longue durée, ainsi qu'aux difficultés d'utilisation. Le gouvernement libéral de l'heure avait alors réagi en proposant un réseau centralisé de coordination et de renseignements sur l'ensemble des services offerts.

Lors de son accession au pouvoir, le NPD a réorienté la réforme des soins de longue durée. Le projet de loi 173 déposé en juin 1994 proposait la

Des soins de santé de qualité

SITUATION

DÉPENSES DANS LES SOINS DE SANTÉ

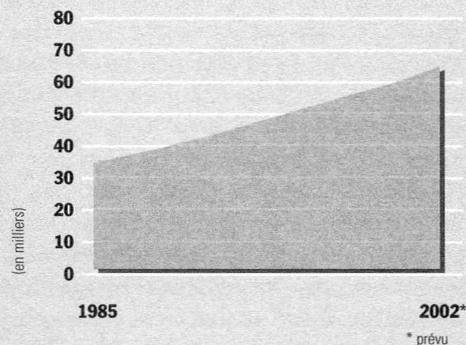
Les soins de santé continuent d'être le poste budgétaire le plus important du budget provincial.



Source : Budget de l'Ontario 1994

CAS DE CANCER EN ONTARIO

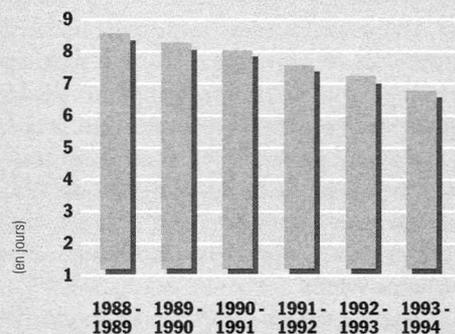
Le nombre de cas de cancer en Ontario s'est accru de manière constante et on prévoit qu'il augmentera de 27 pour cent entre 1985 et 2002.



Source : Fondation ontarienne du cancer, 1994

HOSPITALISATION

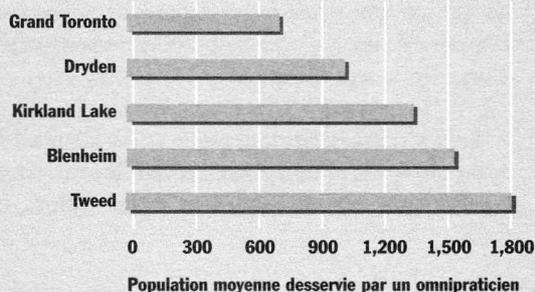
Les nouvelles technologies et les nouveaux procédés de traitement ont aidé les hôpitaux à réduire la longueur moyenne des séjours aux soins intensifs.



Source : ministère de la Santé; Ontario Hospital Association - Health Resources Unit

DISPONIBILITÉ DES MÉDECINS

Il existe de sérieuses variations dans la disponibilité des médecins d'une collectivité à l'autre dans tout l'Ontario.



Source : ministère de la Santé - Programme des services aux régions insuffisamment desservies

mise sur pied d'organismes de services polyvalents (OSP) qui assureraient non seulement la coordination et la gestion des services mais qui, de surcroît, les fourniraient. Les organismes communautaires déjà en place, dont nombre ont développé une longue tradition de services respectueux et de soins de qualité, se retrouveraient amalgamés à ces nouveaux organismes publics. De plus, les organismes privés n'auraient plus le droit de dispenser plus que 20 pour cent des services offerts par les OSP.

Lors des audiences sur le projet de loi 173, des dizaines de fournisseurs de soins et de groupes de consommateurs ont soulevé des objections sérieuses. Ils ont indiqué que des organismes tels que les popotes roulantes, les Infirmières de l'Ordre de Victoria, les services de la Croix-Rouge et Centraide perdraient l'autonomie qu'ils ont mis des années à bâtir. Ils ont souligné que les bénévoles seraient moins enclins à consacrer leur temps et leurs énergies en sachant que l'organisme pour lequel ils se dévouent est amalgamé à une bureaucratie gouvernementale. Ils ont manifesté leur inquiétude quant aux besoins spéciaux des membres des communautés culturelles qui requièrent des soins de longue durée. Ils ont soutenu que l'amalgamation de tous ces organismes au sein d'OSP entraînerait des milliers de suppressions d'emplois. Enfin, ils ont affirmé que les consommateurs ne seraient pas mieux servis par ce monopole d'État qui coûterait plus cher. Malgré toutes les inquiétudes légitimes qui ont été soulevées, le NPD a clos le débat et forcé l'adoption du projet de loi 173.

Le Parti libéral demeure fermement engagé à améliorer l'utilisation et la coordination du réseau de soins de longue durée. Toutefois, nous ne croyons pas que la solution consiste à exclure les pouvoirs locaux et les organismes existants pour confier le dossier à une bureaucratie publique centralisée. Un gouvernement libéral mettra fin immédiatement à la mise en oeuvre des dispositions du projet de loi 173 et déposera un projet de loi destiné à :

- permettre aux organismes tels que la Croix-Rouge, les Infirmières de l'Ordre de Victoria, les popotes roulantes et Centraide de continuer à offrir leurs services;
- donner aux collectivités le droit de décider comment seront fournis les services et quels

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral modifiera la législation pour que les aînés qui résident dans des maisons de retraite puissent de nouveau bénéficier de services tels que des soins infirmiers légers et des vérifications de sécurité.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral arrêtera la mise en oeuvre de la loi 173 et légifèrera pour que des organismes telles la Croix-Rouge et les Infirmières de l'Ordre de Victoria puissent continuer à fournir des services.

organismes en seront responsables, ainsi que la flexibilité nécessaire pour répondre efficacement aux besoins des membres des communautés culturelles; et

- s'assurer que les services sont évalués régulièrement pour que les consommateurs bénéficient des meilleurs soins et services possibles.

En faisant des collectivités l'intervenant clé en matière de soins de longue durée, nous serons certains que les services sont conçus pour répondre aux besoins locaux.

Bien que l'objectif des soins de longue durée soit d'aider les personnes à garder le plus d'autonomie possible, nous assistons également à un accroissement de la demande pour des centres d'accueil et des établissements pour personnes âgées. Un gouvernement libéral veillera donc à :

- mettre sur pied un comité de coordination des soins de longue durée pour évaluer les besoins à courte et à longue échéance en matière de soins en établissement et pour recommander un plan financier pluriannuel (immobilisations et fonctionnement) qui favorisera la création de liens entre les établissements, les hôpitaux, et les services communautaires;
- modifier la loi 120 pour que les aînés qui résident dans des maisons de retraite puissent de nouveau bénéficier de services tels que des soins infirmiers légers et les vérifications de sécurité; et
- consulter l'industrie et les consommateurs quant aux meilleurs moyens de s'assurer que les maisons de retraite font partie d'un réseau intégré de

soins de longue durée qui sera garant de la qualité des services partout.

Protéger les personnes vulnérables

Les Libéraux de l'Ontario appuient la nécessité de protéger les personnes vulnérables qui ne peuvent prendre de décisions concernant leur santé.

Toutefois, nous croyons que la Loi néo-démocrate sur l'intervention porte plus sur l'élargissement des droits des fondés de pouvoir que sur les droits des personnes vulnérables. La loi néo-démocrate sur l'intervention et sa coûteuse et bureaucratique Commission d'intervention ont le potentiel de miner le rôle des familles dans la prise de décisions et de réduire l'autonomie des personnes vulnérables. La juridiction de cette loi est trop large, elle est trop coûteuse et la façon dont ces services d'intervention seront offerts n'est pas claire. De même, la Loi ne contient aucune disposition sur la formation et la sélection des fondés de pouvoir. Pour veiller à ce que les soins médicaux aux personnes vulnérables ne soient pas mis en danger ou retardés, un gouvernement libéral va :

- cesser la mise en oeuvre de la *Loi sur l'intervention* du NPD, démanteler la Commission d'intervention et déposer un projet de loi qui réponde véritablement aux besoins des personnes vulnérables.

Le moment d'agir en santé mentale

La maladie mentale touche 15 pour cent des Ontariens et, à mesure que la population vieillit, cette proportion augmentera.

Les personnes qui ont besoin de recourir au réseau de santé mentale se heurtent aux mêmes problèmes auxquels font face ceux et celles qui doivent recourir à d'autres types de soins de santé : le manque de coordination des services, une planification à courte vue souvent fondée sur des données incomplètes, et des services dont la qualité et le nombre ne sont pas répartis équitablement dans la province.

Les problèmes du réseau de santé mentale en Ontario sont très bien documentés. Tout le monde s'entend pour dire que le réseau devrait être en

mesure d'offrir une vaste gamme de services, aussi près du lieu de résidence que possible, et de traiter de façon prioritaire les personnes atteintes de maladie mentale grave ou d'incapacité.

Malgré ce consensus, l'administration NPD n'a pas fait avancer la réforme des soins en santé mentale. Dans le budget de 1994-1995, on a retranché 30 millions de dollars de l'enveloppe des services psychiatriques et 6,8 millions de dollars des services communautaires en santé mentale. On a mis en place un calendrier de fermeture de lits dans les ailes psychiatriques des hôpitaux sans prévoir de calendrier de mise en oeuvre de services communautaires pour les remplacer. De plus, le NPD n'a produit aucune prévision des coûts du réseau après la réforme.

Le moment est venu de relancer la réforme du réseau de santé mentale. L'heure des études est révolue, il s'agit maintenant d'orienter la réforme et de mettre en place un calendrier de mise en oeuvre. Un gouvernement libéral travaillera à accroître la disponibilité et à améliorer la prestation de soins en santé mentale de la façon suivante :

- confier aux Conseils de santé régionaux le mandat d'établir la planification à terme d'un réseau coordonné et intégré de soins de santé mentale.

Dans le cadre de cette planification, le financement de nouveaux services ou de services améliorés devra être alloué aux aides en situation de crise et au soutien domiciliaire, à l'entraide et au soutien communautaire, au soutien social et professionnel, à la gestion de cas, ainsi qu'à la coordination des services locaux.

Les médicaments à usage thérapeutique doivent être abordables

Vu l'importance grandissante des médicaments dans les soins de santé et la part croissante du budget de la santé qui est consacrée à l'achat de médicaments, l'Ontario doit se doter d'un plan cohérent qui permettra à tous les bénéficiaires de se procurer des médicaments à valeur thérapeutique éprouvée.

Aujourd'hui, un Ontarien sur cinq n'est couvert par aucune assurance-médicaments. Certains parmi eux sont des travailleurs autonomes. D'autres sont

des travailleurs agricoles ou des préposés à la vente de détail; deux secteurs où les employeurs ne souscrivent pas toujours une assurance-médicaments. D'autres enfin sont des travailleurs saisonniers, à temps partiel ou temporaires. Pour les travailleurs pauvres, les répercussions financières d'une maladie grave peuvent être dévastatrices. Pour une personne atteinte d'une maladie dégénérative comme le sida, elles sont tout à fait catastrophiques.

Le NPD a présenté le Régime de médicaments Trillium qui est conçu pour aider ceux et celles qui ne disposent pas d'un programme de remboursement des médicaments. Nous appuyons la nécessité de disposer d'un régime qui fonctionne, qui est abordable et qui est global. Un gouvernement libéral veillera à :

- travailler à la mise en oeuvre du Régime de médicaments Trillium et s'assurer que tous peuvent recevoir des médicaments thérapeutiques adéquats à des coûts abordables.

Les besoins du Nord de l'Ontario

Les résidents du Nord de l'Ontario éprouvent beaucoup de difficultés à recevoir des soins de santé dans ou près de leur collectivité. Faisant face à une pénurie de tous les types de professionnels de la santé, les patients doivent s'inscrire sur de longues listes d'attente et doivent souvent se déplacer à l'extérieur pour rencontrer un spécialiste. Les établissements du Nord éprouvent des problèmes de recrutement et de rétention des médecins et, tel que mentionné ci-haut, ont de la difficulté à assurer des services d'urgence.

Un élément de solution réside dans la formation et l'enseignement que reçoivent les médecins. Les facultés de médecine devraient offrir une formation particulière sur la pratique médicale dans les régions isolées et rurales, là où les soins primaires et la pratique médicale répondent à d'autres impératifs que ceux qu'on retrouve en milieu urbain. De surcroît, les facultés devraient préparer plus de médecins à assumer une pratique où ils portent l'entière responsabilité. Les programmes de formation doivent également laisser plus de place à la formation permanente. Un gouvernement libéral veillera à :

- accroître l'aide aux programmes spécialisés en médecine rurale, y compris l'élargissement des

programmes de formation communautaires, et améliorer les possibilités de perfectionnement pour les médecins qui pratiquent actuellement dans le Nord de l'Ontario;

- installer dans le Nord de l'Ontario un des deux projets pilotes de conseils médicaux par téléphone qui ont été décrits précédemment; et
- recruter et garder les médecins dans le Nord de l'Ontario en veillant à ce que leurs revenus soient compétitifs avec ceux des autres régions de la province en négociant avec l'Association médicale de l'Ontario et les médecins pour élaborer de nouvelles méthodes de paiement pour suppléer à la rémunération à l'acte.

Dépenser plus judicieusement

Les Ontariens et Ontariennes défraient les coûts du réseau de soins de santé à même leurs impôts ou par l'intermédiaire de leur employeur qui est assujéti à un impôt santé. Les soins de qualité coûtent cher. L'Ontario consacre 17 milliards de dollars par année au réseau de soins de santé – soit 32 cents de chaque dollar dépensé par la province.

Tout le monde peut donner des exemples de gaspillages : les aînés qui font une surconsommation de médicaments, les personnes qui ont recours au réseau alors qu'elles ne sont pas admissibles à recevoir des soins en Ontario, ou les services inutiles ou inefficaces. Il y a des exemples de dédoublements dans la façon dont le ministère répartit son enveloppe budgétaire. Il semble évident que le mode traditionnel de rémunération des médecins – la tarification à l'acte – tend à faire grimper les coûts du réseau.

Pour que l'Ontario continue à offrir des services de la plus haute qualité sans frais d'utilisateur et sans nouvelle ponction fiscale, nous devons faire en sorte que le rapport coût-efficacité du réseau soit favorable. Un gouvernement libéral veillera à ce que le réseau des soins de santé offre la meilleure qualité de services compte tenu des investissements très lourds qu'il y consacre. Nous veillerons notamment à :

- concevoir une carte Santé qui élimine la fraude et les abus;
- éliminer les dédoublements et les gaspillages de l'enveloppe budgétaire du ministère de la Santé qui s'élève à 17 milliards de dollars;

- rechercher des moyens pour informer la population des coûts des soins de santé et décourager l'utilisation inutile, par exemple, en faisant parvenir aux patients un compte détaillé des coûts des services qu'ils ont utilisés;
- soutenir les efforts de la profession médicale visant à trouver de nouvelles méthodes de rémunération des médecins et de gestion des coûts; et
- soutenir les projets de recherche qui évaluent quels traitements sont les plus efficaces, de telle sorte que patients et professionnels soient confiants d'avoir recours au traitement le plus approprié et le plus efficace. Nous collaborerons avec les spécialistes de la santé pour faire en sorte que les fonds soient disponibles uniquement pour les traitements qui se sont avérés les plus efficaces.

À l'heure actuelle, le ministère de la Santé dépense chaque année des millions de dollars pour assurer le financement d'une multitude de travaux de recherche, dont une fraction seulement sont réalisés en respectant des orientations générales ou en coordination avec le secteur privé. Un gouvernement libéral veillera à :

- mettre sur pied un Conseil ontarien de recherche et développement en santé qui élaborera une approche stratégique, établira des priorités, guidera, coordonnera et développera l'effort de recherche en Ontario.

Le Conseil encouragera les coopérations entre les secteurs privé et public en matière de recherche médicale, stimulera les transferts technologiques et le développement de technologies nouvelles, et allouera des fonds publics aux travaux de recherche médicale. Il mènera également des recherches en matière d'évaluation et de questions relatives à la maladie et au réseau de soins de santé.

Trois quarts de tout l'argent des soins de santé en Ontario va directement à ceux qui dispensent les services. Nous voulons donc nous assurer de la meilleure adéquation possible entre ceux qui fournissent les soins, l'endroit où ils pratiquent et le coût des services. De la même façon, nous voulons nous assurer que les patients ne reçoivent ni trop de soins ni trop peu. Pour y arriver, nous récompenserons l'effort de gestion efficace et favoriserons la planification à longue échéance dans les établissements. Un gouvernement libéral veillera à :

- assujettir le financement à la performance, donnant par le fait même un incitatif à la réduction des coûts; et
- offrir un financement pluriannuel stable pour que les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et d'autres établissements puissent planifier avec certitude.

Prendre en charge notre santé

La plupart des Ontariens veulent prendre en charge leur santé. Mais trop souvent le réseau actuel n'informe pas la population sur les façons de prévenir la maladie ou de réagir quand on est malade ou blessé.

Trop de gens se sentent mis à l'écart du dispositif de soins de santé. Ils sont bien souvent intimidés par leurs médecins ou autres spécialistes de la santé et ils ne veulent pas faire perdre leur temps aux fournisseurs de soins en leur posant des questions. Ils reçoivent souvent des explications en termes médicaux qu'ils ne comprennent pas. Des renseignements sur d'autres types de traitement ne sont pas toujours offerts et cela signifie que les patients ne font pas toujours un choix informé, s'ils sont en mesure de faire quelque choix que ce soit.

Le Parti libéral croit que les patients doivent être considérés comme des consommateurs très directement intéressés dans les résultats des soins prodigués. Les spécialistes de la santé doivent donc être disposés à fournir le temps et l'information nécessaires aux consommateurs pour que ces derniers participent pleinement et en connaissance de cause. Un gouvernement libéral veillera à :

- démystifier le réseau de soins de santé par des campagnes de sensibilisation qui informeront le consommateur sur la bonne santé et les soins de santé.

Cette sensibilisation accrue améliorera la santé publique, permettra une meilleure utilisation du réseau de soins de santé et réduira les coûts.

Travailler ensemble à l'amélioration de la qualité des soins de santé

Les utilisateurs du réseau de soins de santé constatent qu'ils ont accès à une multitude de spécialistes de la santé mais que la communication entre ces derniers

est insuffisante. Le réseau ne semble pas utiliser toutes les technologies à son service – notamment l'informatique – pour suivre les patients qui se déplacent dans ce dédale de services. Résultat : il arrive souvent que l'on refasse des examens, que l'on prescrive trop de médicaments aux aînés et que les spécialistes de la santé soient incapables de déterminer avec exactitude quels traitements ont été administrés, où et par qui. Et les patients sont incapables d'obtenir l'ensemble de leur dossier médical – élément vital s'ils veulent prendre en charge leur santé.

Un réseau informatique récemment mis en marche permet aux pharmaciens participants de suivre les ordonnances qui sont présentées dans leurs points de service. Bien que le réseau soit peu étendu, il montre bien tous les avantages que procurerait un réseau intégré d'information sur les soins de santé. Un gouvernement libéral utilisera l'informatique pour accroître la coopération et le partage de renseignements à l'intérieur du réseau de soins de santé.

L'amélioration constante doit devenir la caractéristique dominante du réseau de soins de santé de l'Ontario. Nous mobiliserons les meilleurs éléments de la province dans une démarche d'innovation continue. Un gouvernement libéral mettra sur pied une Commission de réforme des soins de santé dont les membres seront des spécialistes de la santé, des fournisseurs et des citoyens. La Commission aura pour mandat de :

- recommander des réformes de la législation et de la gestion du réseau de soins de santé de l'Ontario;
- souligner les lacunes dans les politiques ou les services, faire enquête sur les insuffisances du réseau et commenter les nouvelles initiatives proposées; et
- identifier les tensions entre les diverses professions de nature à freiner le changement, et souligner les secteurs qui bénéficieraient d'une meilleure collaboration.

Au cours des dernières années, le budget de la santé a subi de nombreuses compressions. S'il est essentiel de maîtriser les coûts, les fournisseurs de soins de santé ne devraient pas écopier seuls de la tâche accablante de fournir des soins de même qualité avec moins d'argent. Lorsqu'un gouvernement refuse de partager cette responsabilité, il en résulte non seulement des absences de communication, mais aussi des manques

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pénaliser les personnes qui résident ailleurs l'hiver contrevient à la Loi

Le 1^{er} juillet 1994, le gouvernement de l'Ontario a abaissé les taux payés par l'assurance-maladie pour les soins d'urgence reçus à l'extérieur du pays. Les taux sont maintenant largement inférieurs à ce que le régime verse pour les mêmes traitements en Ontario.

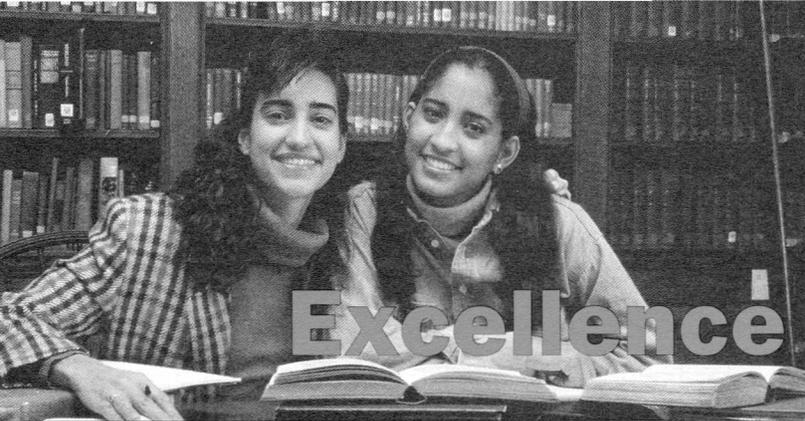
- **Le remboursement pour une hospitalisation d'urgence a été réduit de 400 \$ à 100 \$ par jour.**
- **Le remboursement des services externes d'urgence a été ramené de 55 \$ - 400 \$ à 50 \$ par jour.**
- **Le remboursement pour un traitement de dialyse a été réduit de 293 \$ à 210 \$.**

Nous croyons que cette nouvelle politique contrevient à la Loi. En effet, la Loi canadienne sur la santé stipule clairement que « lorsque des services de santé assurés sont fournis à l'extérieur du Canada, le remboursement devra correspondre à la somme que la province aurait déboursée pour fournir des services équivalents dans la province ».

graves de collaboration et il n'y a pas de stratégie qui permettrait de répondre aux besoins des patients.

Les fournisseurs de soins ne devraient pas avoir à rebondir d'une vague de compressions à l'autre pendant que le gouvernement braque les secteurs les uns contre les autres tout en écartant complètement les patients du débat. Un gouvernement libéral veillera à :

- assurer une réelle collaboration entre le gouvernement et tous les intervenants du réseau de soins de santé de telle sorte que de meilleures décisions soient prises en ce qui a trait à la planification et la prestation des services; et
- renforcer les organismes existants et faire l'examen d'autres façons d'offrir une gamme complète de soins de santé par l'intermédiaire, notamment de centres de santé communautaires et d'organismes de santé globaux.



Excellence en éducation

CALENDRIER DES INITIATIVES

30
JOURS

- Étendre les programmes d'apprentissage et d'éducation coopérative qui combinent apprentissage et acquisition d'expérience à l'école et en milieu de travail
- Mettre fin au programme boulotOntario Formation du NPD qui est un échec et qui a drainé des millions de dollars pour le remplacer par des programmes de formation qui fonctionnent vraiment

90
JOURS

- Procéder à l'établissement de conseils d'école composés de parents bénévoles, d'étudiants, de représentants de la communauté et d'enseignants
- Établir un conseil bénévole des études internationales et mondiales dont la mission sera d'augmenter les possibilités pour les étudiants ontariens d'étudier outre-mer et mettre ces étudiants en contact avec des entreprises ayant besoin de travailleurs qui connaissent d'autres langues et cultures

1
AN

- Concevoir un programme de base pour les étudiants de l'Ontario qui contiendrait des objectifs et des normes clairement définis
- Plafonner le salaire des conseillers scolaires et présenter des directives relatives aux dépenses administratives
- Concevoir un nouveau système de formation et des moyens pour les enseignants d'améliorer leur certification

Le réseau d'enseignement de l'Ontario doit pousser les étudiants à atteindre des normes élevées de réussite. Un gouvernement libéral mettra en vigueur un programme de base et des évaluations des étudiants dans les matières essentielles que sont la lecture, l'écriture et les mathématiques. Nous donnerons aux groupes communautaires, particulièrement aux parents, la possibilité de participer plus activement à l'apprentissage scolaire. Et nous consacrerons davantage de ressources à l'apprentissage scolaire qu'à la gestion.

L'éducation peut grandement aider les personnes à atteindre leurs objectifs personnels, obtenir des emplois intéressants et se préparer à relever les défis du XXI^e siècle. Un réseau d'enseignement de qualité est également un des importants moyens pour que l'Ontario développe son potentiel économique. Comme bon nombre l'ont remarqué, l'avenir appartient aux sociétés qui se seront donné les moyens d'apprendre.

Étant donné son importance, il est inquiétant que le réseau d'enseignement de l'Ontario ne réponde pas aux attentes des étudiants, des parents, des employeurs et de bon nombre d'intervenants. Nous sommes tous inquiets que les étudiants ne soient pas poussés à atteindre des normes élevées ou évalués pour avoir la certitude qu'ils y parviennent; que les parents ne participent pas suffisamment au processus d'apprentissage; que trop d'argent alloué à l'éducation soit affecté à l'administration au lieu de se rendre directement à l'apprentissage en classe; et que nos écoles ne soient pas en mesure d'offrir un environnement sécuritaire qui est essentiel à l'apprentissage.

Au cours des récentes années, nos écoles ont été inondées par bon nombre de changements. Plusieurs de ces changements ont été mal planifiés et piètrement mis en oeuvre. On a souvent imposé aux enseignants de nouvelles orientations sans les consulter ou sans leur offrir la formation dont ils ont besoin pour s'adapter. On apportera toujours des changements dans nos écoles mais nous devons déterminer la valeur de chacun de ces changements en fonction d'un seul critère : est-ce que cela améliore l'apprentissage?

La Commission royale sur l'éducation a passé un an et demi à consulter des milliers d'Ontariens et d'Ontariennes et à créer un large consensus sur la façon de renouveler notre réseau d'enseignement. Nous appuyons fortement la majorité des recommandations de la Commission. Bon nombre de ces recommandations reflètent ou ont pour toile de fond des engagements faits dans le document *Lyn McLeod s'engage à créer de meilleures écoles*, qui a été rendu public en mars 1994. Un gouvernement libéral agira rapidement pour assurer la mise en oeuvre de bon nombre des recommandations clés de la Commission.

Dans le cadre de notre programme visant à réformer l'éducation élémentaire, secondaire et postsecondaire, nous allons :

- créer un programme de base que tous les étudiants devront suivre, établir des normes auxquelles tous les étudiants devront se conformer et mener des évaluations à l'échelle de la province pour nous assurer que les normes sont respectées;
- améliorer la formation des enseignants en doublant la durée de leur programme de formation pour la porter ainsi à deux ans et exiger que les enseignants actualisent leur certification tout au long de leur carrière;
- faire en sorte que nos écoles préparent les étudiants aux emplois de demain en mettant l'accent sur les mathématiques, les sciences, l'informatique, les télécommunications, les lasers, la robotique et la microélectronique;
- créer de nouvelles possibilités pour les communautés, tout particulièrement les parents, de participer à la vie scolaire par l'intermédiaire des conseils d'école;
- réduire les frais d'administration de notre réseau d'enseignement, notamment en publiant des directives de rechange sur les dépenses administratives des conseils scolaires et en plafonnant le salaire des conseillers;
- rendre les collèges et les universités plus accessibles en limitant les augmentations de frais de scolarité et en améliorant l'aide financière à l'intention des étudiants; et
- accroître l'imputabilité des universités en veillant à ce que les salaires et les avantages sociaux des cadres supérieurs soient connus de la population.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- **L'Ontario consacre annuellement 14 milliards de dollars à l'éducation.**
- **Il y a 2 952 écoles élémentaires publiques et 595 écoles secondaires publiques en Ontario.**
- **L'Ontario compte 1 408 écoles élémentaires catholiques et 201 écoles secondaires catholiques.**
- **En 1992, 1 313 668 enfants étaient inscrits dans les écoles élémentaires et 701 800 dans les écoles secondaires.**
- **Il y a 168 conseils scolaires et 1 986 conseillers scolaires.**

Les Libéraux de l'Ontario ont toujours reconnu l'importance de la communauté francophone en Ontario, tout particulièrement au sein du réseau d'enseignement de l'Ontario. Nous appuyons fortement le droit constitutionnel de la communauté francophone de diriger son réseau d'enseignement. De plus, dans des domaines telle la réforme du programme et de la formation des enseignants, il est nécessaire de tenir compte des besoins de la communauté francophone.

Établir des normes élevées

Presque tout le monde s'inquiète de ce que nos écoles ne poussent pas les étudiants à atteindre des normes élevées de réussite. Le manque de normes cohérentes dans l'ensemble de la province inquiète la population, met les parents en colère, confond les étudiants et frustre les enseignants. On s'inquiète de plus en plus de ce que nos enfants n'acquiescent pas les connaissances de base en lecture, écriture et mathématiques. Nous entendons également souvent dire que les étudiants ontariens ne réussissent pas aussi bien lors d'examens internationaux que les étudiants d'autres provinces et d'autres pays.

Actuellement, le réseau d'enseignement de l'Ontario ne dispose pas d'un programme de base qui est enseigné dans toutes les écoles. Il n'existe pas un seul corpus de connaissance qui ferait partie d'un apprentissage commun à tous les étudiants de l'Ontario. Nous devons en élaborer un de telle sorte que les étudiants, les parents, les enseignants et les employeurs puissent savoir à quoi s'attendre à chaque étape d'apprentissage. Les normes doivent être définies, les étudiants doivent être évalués pour savoir

Un gouvernement libéral améliorera la formation des enseignants par l'intermédiaire de nouveaux projets tels qu'un internat d'enseignement, des programmes de formation de deux ans, des programmes de deuxième et troisième cycle et des programmes coopératifs avec les conseils scolaires.

s'ils respectent ces normes et les résultats doivent être clairement rapportés et faciles à comprendre. En même temps, on doit faire tous les efforts possibles pour aider tous les étudiants et les enseignants à répondre à ces normes par une aide additionnelle.

Pour veiller à ce que les étudiants soient poussés à atteindre des normes plus élevées dans les écoles élémentaires et secondaires, un gouvernement libéral va :

- créer un programme de base pour tous les étudiants et étudiantes des écoles de l'Ontario;
- créer un mode d'évaluation tant au palier provincial que local pour vérifier si les étudiants ont atteint les normes provinciales;
- appuyer le programme d'évaluation national actuel et travailler avec les autres provinces pour l'améliorer; et
- concevoir un bulletin scolaire commun et propre à chaque année.

Le programme de base sera établi par le gouvernement provincial et non par les conseils scolaires. Il comprendra des objectifs et des normes clairement définis particulièrement dans les connaissances de base que sont la lecture, l'écriture, les mathématiques et la technologie. L'élaboration d'un programme à l'échelle provinciale libérera les réseaux locaux d'enseignement de la nécessité de dépenser de l'argent pour créer leur propre programme. En élaborant un programme, nous allons nous inspirer des programmes déjà existants préparés par de nombreux conseils scolaires.

Le processus d'évaluation local et provincial prévoit que l'on communique les résultats aux étudiants et aux parents à diverses étapes de la formation des premiers. Ces tests seront élaborés par un organisme indépendant du ministère de l'Éducation et de la Formation. Ce même organisme communiquera les résultats à l'échelle de la province à la population.

Les étudiants de l'Ontario répondront aux plus hautes normes seulement si leurs enseignants répondent à des normes aussi élevées. Les enseignants doivent être qualifiés et doivent demeurer à jour tout au long de leur carrière. De nos jours en Ontario, les qualifications minimales en éducation pour devenir enseignant sont un diplôme universitaire suivi d'une année de spécialisation en pédagogie. Ceci ne constitue pas une préparation adéquate pour

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral étendra les programmes d'enseignement coopératif qui combinent une formation académique et un stage en milieu de travail.

relever le défi d'enseigner dans nos écoles actuelles. Un gouvernement libéral va :

- procéder à la création d'un collège des enseignants;
- donner au collège des enseignants le mandat d'améliorer la formation des enseignants par l'intermédiaire de projets tels qu'un internat d'enseignement, des programmes de formation de deux ans, des programmes de deuxième et troisième cycle et des programmes coopératifs avec les conseils scolaires;
- donner au collège le mandat d'accroître la formation permanente des enseignants et d'exiger que les enseignants améliorent leurs qualifications sur une base régulière;
- demander au collège de trouver une série de moyens par lesquels les enseignants peuvent améliorer leurs qualifications tels que l'examen par les pairs et l'exigence de preuves de la poursuite soutenue d'activités de perfectionnement; et
- identifier les « meilleures pratiques » dans les méthodes d'enseignement, le matériel et les ressources didactiques, les méthodes d'évaluation, la formation des enseignants et l'utilisation de technologies, et promouvoir leur usage par l'intermédiaire de moyens tels que les réseaux d'informatique.

Être prêt pour les emplois de demain

Un des défis les plus importants auxquels doivent faire face nos écoles est de préparer nos enfants aux emplois de demain qui, dans bien des cas, n'existent pas encore. Ces emplois exigeront un niveau de scolarité et des compétences plus élevés que les emplois actuels. Ils nécessiteront une plus grande

connaissance et une capacité d'utiliser les plus récentes technologies. Les employeurs veulent des travailleurs qui peuvent bien raisonner, analyser les informations et tirer des conclusions pertinentes. Ils veulent des travailleurs qui sont constamment en mesure d'acquérir de nouvelles compétences et de traiter de nouveaux renseignements.

Un gouvernement libéral aidera nos écoles à préparer les étudiants pour les emplois de demain. Pour réformer notre réseau d'enseignement, nous allons :

- mettre l'accent sur les mathématiques, les sciences et les technologies relatives aux ordinateurs, aux télécommunications, aux lasers, à la robotique et à la microélectronique;
- accroître les programmes d'enseignement coopératif qui allient l'enseignement académique et les stages en milieu de travail; et
- mettre l'accent sur le rôle important et grandissant des métiers et technologies pratiques en accroissant le réseau de stages et en construisant sur la base de programmes réussis tels que le Programme d'apprentissage combiné aux cours dans les écoles secondaires.

On ne peut plus parler de marché provincial ou national de l'emploi. Il faut parler de marché mondial. Un gouvernement libéral veillera à ce que nos écoles encouragent la compréhension des diverses cultures et des idées qui circulent dans les marchés mondiaux. Nous allons également mettre l'accent sur les « nouvelles compétences de base » que sont le raisonnement critique et le travail de groupe.

Soutenir les conseils d'école

Les parents, les gens d'affaires, les travailleurs et les membres des communautés ont tous le droit de vouloir participer plus activement à la vie scolaire locale. Leurs conseils et soutien sont des plus nécessaires pour rétablir les liens essentiels entre la maison, l'école et la communauté.

Les parents se sentent bien souvent tout particulièrement tenus à l'écart du réseau par un fouillis bureaucratique et la réglementation qui sont difficiles à comprendre. Ils éprouvent de la frustration devant un réseau qui semble enseveli sous la

bureaucratie et l'administration mais limité dans les ressources que l'on alloue aux salles de cours. Les représentants du monde des affaires, du travail et de la communauté ont une responsabilité particulière de veiller à ce que les écoles préparent les enfants pour le monde qui les attend. Leur participation à des programmes reliés à l'acquisition de compétences est essentielle.

Les Libéraux de l'Ontario croient que le succès des écoles réside dans la coopération. Pour permettre à la communauté de participer plus pleinement à la vie des écoles, nous devons :

- établir des conseils d'école composés de parents, d'étudiants, de représentants de la communauté et d'enseignants, tous bénévoles; ces conseils seront conçus pour accroître la participation des intervenants à la prise de décisions relatives à leur école, pour refléter les valeurs de la communauté et pour promouvoir la participation de la communauté au sens large à la vie scolaire;
- favoriser la création de partenariats entre les écoles et les entreprises, notamment le tutorat, le jumelage dans un emploi, les programmes d'apprentissage, les programmes coopératifs et les foires scientifiques et industrielles; tous peuvent réduire le taux de décrochage et aider les étudiants qui quittent l'école à vivre une meilleure transition vers le marché du travail; et
- mettre sur pied des comités consultatifs régionaux éducation-patronat-syndicat pour renforcer les liens entre les entreprises, les industries, le monde du travail et le réseau d'enseignement. Ces comités aideraient à élaborer des programmes relatifs à la formation professionnelle, aux stages en milieu de travail et à l'éducation coopérative tout en fournissant des conseils précieux sur l'éducation et la formation de nos enfants.

Consacrer moins d'argent à l'administration

Seize cents sur chaque dollar provincial et, en moyenne, 55 pour cent des impôts fonciers sont consacrés à l'éducation et à la formation. Nous devons nous assurer que nous en avons pour notre argent. Autant que possible, les sommes consacrées

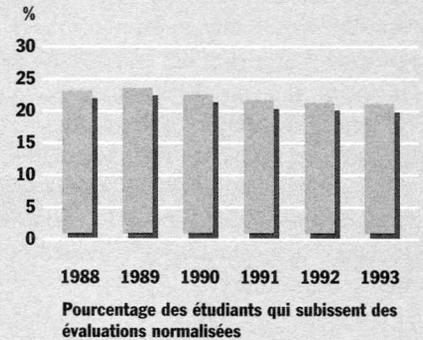


Excellence en éducation

SITUATION

ÉVALUATIONS NORMALISÉES

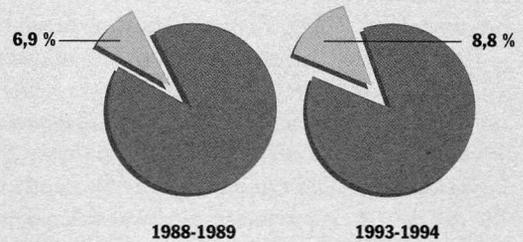
Seule une minorité d'étudiants des écoles secondaires de l'Ontario font partie d'un programme quel qu'il fut d'évaluation normalisée à l'échelle de la province.



Source : ministère de l'Éducation et de la Formation - Unité des services statistiques

ÉDUCATION COOPÉRATIVE

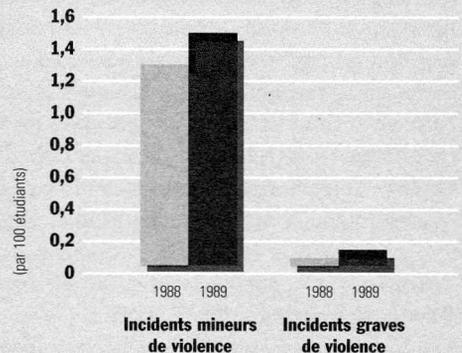
Un pourcentage de plus en plus élevé d'étudiants des écoles secondaires s'inscrivent à des programmes d'éducation coopérative.



Source : ministère de l'Éducation et de la Formation - Unité des services statistiques et Unité de l'éducation permanente

VIOLENCE À L'ÉCOLE

Tant les incidents mineurs que les incidents graves de violence ont augmenté dans les écoles.

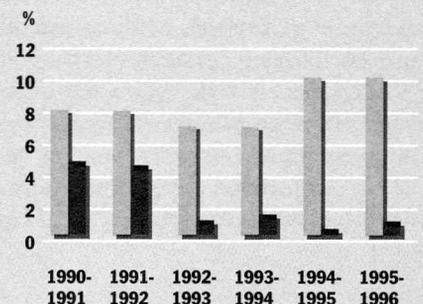


Source : Enquête de la Federation of Women Teachers Association, 1990

FRAIS DE SCOLARITÉ

Depuis que le NPD a pris le pouvoir, les frais de scolarité ont augmenté de 42 pour cent même si le taux d'inflation a baissé.

■ Augmentations des frais de scolarité postsecondaires
 ■ Inflation (prévision pour 1995-1996)



Source : Statistique Canada; ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario

à l'éducation doivent être dépensées dans les salles de cours plutôt qu'à l'administration.

L'élaboration d'un programme provincial de base permettra d'économiser de l'argent en éliminant la nécessité pour les conseils d'éducation d'élaborer leurs propres programmes. La création de conseils d'école, qui permettra de transférer les mécanismes bureaucratiques de prise de décisions aux parents, aura également cet effet. Pour réduire encore plus les dépenses administratives et éliminer les doublons, un gouvernement libéral va :

- réduire le nombre de conseillers scolaires, mettre un plafond à leur salaire et reconnaître qu'il s'agit d'un poste à temps partiel;
- définir clairement le rôle des conseils scolaires, publier des directives concernant les dépenses administratives et demander aux conseils de publier un «bulletin» annuel qui compare leurs dépenses administratives aux directives provinciales; et
- encourager les conseils scolaires à améliorer leur efficacité et à réduire leurs coûts en recherchant des moyens de partager des services avec d'autres institutions du secteur public.

Au cours des dernières années, le gouvernement NPD a sans cesse renié ses promesses de financement envers les conseils scolaires. Lorsque les conseils scolaires ne peuvent planifier leurs dépenses avec suffisamment de certitude, il devient plus difficile pour eux de dépenser judicieusement. Le financement de l'éducation devrait être juste et équitable. Un gouvernement libéral veillera à :

- accorder un financement pluriannuel stable pour ainsi permettre aux conseils scolaires de planifier avec plus de certitude.

Intolérance face à la violence à l'école

Les parents, les enseignants et étudiants se disent tous préoccupés par la sécurité dans nos écoles. De plus en plus d'étudiants portent des couteaux, des chaînes et d'autres armes. Les enseignants sont de plus en plus vulnérables face aux agressions tant physiques que verbales de leurs étudiants. Lorsque l'environnement n'est pas sécuritaire, il est presque impossible d'apprendre ou de dispenser un enseignement de qualité.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral ne tolérera plus la violence et les comportements agressifs dans les écoles.

Le défi est double. Nous devons protéger la sécurité physique de nos étudiants et enseignants, et faire en sorte que l'apprentissage ne soit pas menacé. Les enseignants et les conseils scolaires ne peuvent relever ce défi seuls. Des efforts concertés de toutes les parties intéressées dont les parents, les étudiants, les représentants de la communauté, la police et les enseignants sont nécessaires. Dans le cadre du programme libéral visant à rendre nos écoles sécuritaires, le gouvernement veillera à :

- ne plus tolérer la violence et les comportements agressifs dans les écoles et indiquer clairement que tout comportement du genre aura des conséquences, dont le retrait de certains étudiants des écoles (bien qu'une telle punition ne constitue pas automatiquement une expulsion à vie);
- travailler avec les conseils scolaires, les étudiants, les parents et la communauté à établir des normes claires de conduite dans toutes les écoles;
- recourir aux conseils d'école pour faire participer les parents, les étudiants, les représentants de la communauté et les enseignants à l'élaboration de programmes et, ainsi veiller à ce que les normes soient atteintes; et
- offrir des programmes d'aide et de consultation aux étudiants qui ont de la difficulté à se conformer aux normes de conduite dans les écoles.

Collèges et universités à des coûts abordables

Nos collèges et universités doivent être imputables et offrir une éducation de la plus haute qualité. Ils doivent également être accessibles et abordables.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral réduira le nombre de conseillers scolaires, plafonnera leur salaire et publiera des directives concernant les dépenses administratives à l'intention des conseils scolaires.

Depuis son arrivée au pouvoir, le NPD a majoré le frais de scolarité d'un énorme 42 pour cent. La baisse des demandes d'admission universitaire de cette année démontre que, pour bon nombre d'étudiants, les coûts d'acquisition d'une éducation sont déjà prohibitifs. Les bourses dans le cadre du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFÉO) ont disparu et la dette des étudiants a augmenté de manière significative. En 1993-1994, la moyenne des prêts étudiants a grimpé de plus de 2 100 \$ et est passée de 3 200 \$ à 5 319 \$.

Les Libéraux de l'Ontario se sont engagés à ce que nos collèges et universités demeurent accessibles et abordables. Bien que des changements à la structure de financement se feront sentir au cours de la prochaine année, un gouvernement libéral veillera à ce que les étudiants ne fassent pas l'objet d'augmentations astronomiques continues des frais de scolarité.

Nous n'appuierons aucune mesure qui obligerait les étudiants à assumer un fardeau disproportionnellement plus grand pour leurs études collégiales ou universitaires. Un gouvernement libéral en Ontario ne va pas, comme le NPD en a brandi la menace, fermer des collèges et des universités ou imposer une augmentation de 105 pour cent des frais de scolarité.

Nous allons faire un examen des frais de scolarité dont une étude des frais différentiels qui tient compte des avantages économiques des programmes professionnels ou de deuxième et troisième cycles. Toutefois, nous ne dévierons pas du principe suivant :

- les frais de scolarité devraient tenir compte du taux d'inflation et d'autres facteurs pertinents. Nous n'allons pas laisser les augmentations de frais de scolarité pallier aux réductions des subventions de fonctionnement des universités et collèges.

Les étudiants devraient défrayer une portion juste et appropriée des coûts de leur éducation postsecondaire mais l'actuel régime d'aide financière aux étudiants ne répond pas à leurs besoins. Nous devons étudier sérieusement des moyens d'aider les étudiants et de rendre l'enseignement postsecondaire plus accessible. Nous allons :

- élaborer un nouveau régime d'aide financière aux étudiants.

Le régime offrira un certain nombre d'options. On y étudiera la faisabilité d'un programme de remboursement des prêts en fonction du revenu.

Donner la priorité aux étudiants

L'accessibilité aux collèges et universités dans les années 90 n'est pas qu'une question de financement et de coûts. Cela signifie également que les programmes universitaires et collégiaux doivent répondre aux besoins des étudiants, c'est-à-dire être disponibles au moment et à l'endroit où les étudiants en ont besoin et de la façon dont ils en ont besoin.

Les étudiants de l'Ontario font face à un certain nombre d'obstacles à l'éducation postsecondaire. De nos jours, bon nombre d'étudiants doivent allier travail et responsabilités familiales et ne peuvent suivre les programmes collégiaux ou universitaires offerts traditionnellement en deux semestres, du lundi au vendredi. D'autres sont aux prises avec la barrière de la distance. Nombre d'étudiants se sentent frustrés devant la difficulté de passer d'un programme collégial à un programme universitaire ou de faire créditer leur formation académique antérieure.

Un gouvernement libéral donnera la priorité aux besoins des étudiants et non aux exigences administratives ou aux commodités institutionnelles. Pour faire disparaître les obstacles institutionnels et administratifs et donner de meilleurs services aux étudiants, un gouvernement libéral veillera à :

- augmenter le nombre de cours collégiaux et universitaires offerts les fins de semaine, le soir, l'été, à temps partiel et sur des périodes plus courtes;
- abolir dans un délai de deux ans les entraves d'ordre administratif qui nuisent à la mobilité des étudiants entre les collèges et les universités;
- améliorer les possibilités d'apprentissage des étudiants en établissant des liens entre les collèges et les universités tels que les programmes appliqués et les programmes de grade d'associé; et
- recourir à de nouvelles technologies notamment le vidéo interactif, le logiciel et les conférences vidéos, pour diffuser l'enseignement et le matériel didactique aux étudiants de l'Ontario. Ces

technologies sont flexibles, ont un bon rapport coût-efficacité et peuvent faire un bon usage des programmes actuels tels que Contact Nord et le Village électronique. On encouragera également les câblodistributeurs à travailler en collaboration avec les collèges communautaires et les universités pour offrir des cours à distance.

Un réseau ouvert et imputable

Les étudiants, leur famille et les contribuables ontariens s'attendent à ce que leurs collèges et leurs universités soient ouverts, imputables, orientés vers les services aux étudiants et sensibles aux besoins de la communauté.

Dans le cadre de l'actuel réseau, la population n'a pas accès à des renseignements importants tels que combien de temps et d'argent sont consacrés à l'enseignement et à la recherche par rapport à l'administration. De même, le salaire et les avantages sociaux des cadres supérieurs des universités ne sont pas connus de la population. Ceci doit changer.

Un gouvernement libéral exigera une plus grande imputabilité de nos institutions postsecondaires. Nous allons :

- émettre des directives publiques concernant les dépenses administratives des collèges et universités et demander à ces institutions de publier un « bulletin » annuel qui compare leurs dépenses administratives aux directives provinciales;
- exiger que les renseignements concernant les salaires et les avantages sociaux versés aux cadres supérieurs des universités soient connus de la population;
- éliminer les deux organismes qui gouvernent et surveillent les collèges et universités, soit le Conseil ontarien des affaires collégiales et le Conseil ontarien des affaires universitaires, et les remplacer par un nouvel organisme unique, soit le Conseil de l'enseignement supérieur, qui cumulera les responsabilités des deux organismes précédents et aura le mandat spécial d'améliorer les liens entre les collèges et les universités; et
- nous donner, dans un délai de deux ans, des indicateurs spécifiques à l'échelle du réseau des collèges et universités qui renseignent la population sur le rendement des institutions postsecondaires.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral n'appuiera aucune mesure qui obligerait les étudiants à assumer un fardeau disproportionnellement plus grand pour leurs études collégiales ou universitaires.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral fera en sorte que les renseignements sur les salaires et les avantages sociaux versés aux cadres supérieurs des universités soient publics.

Étudier outre-mer

Les activités internationales de nos collèges et universités profitent aux étudiants et donnent la possibilité aux professeurs de participer et de contribuer à des recherches de calibre internationale. Elles donnent aussi un coup de main à l'économie de l'Ontario. Dans le contexte de mondialisation de l'économie, les travailleurs ont besoin de formation et d'expérience dans la langue et la culture d'autres pays.

L'Ontario peut tirer parti de la présence d'une solide communauté multiculturelle qui peut établir des liens entre différents programmes d'enseignement, différentes cultures et économies de l'ensemble du monde. Nous pouvons miser sur ces forces en appuyant un accroissement des activités internationales de nos collèges et universités. Un gouvernement libéral va :

- mettre sur pied un conseil des études internationales et mondiales. Ce conseil composé de bénévoles provenant des secteurs public et privé augmentera les possibilités des étudiants ontariens de poursuivre leurs études outre-mer et établira des liens entre ces étudiants et les entreprises qui ont besoin de travailleurs avec des compétences dans d'autres langues et cultures; et
- étendre les programmes d'échange qui permettront aux étudiants de l'Ontario d'aller étudier à l'étranger. Ces programmes seraient conçus pour aider les étudiants de l'Ontario, particulièrement ceux qui ont certaines connaissances dans d'autres langues telles que l'italien, le chinois et portugais, à tirer avantage de ces compétences en allant étudier dans d'autres pays.



Combattre la criminalité

CALENDRIER DES INITIATIVES

30

JOURS

- Rendre plus sévères les poursuites dans les cas de crimes reliés à l'usage d'une arme à feu en émettant une directive à l'intention des procureurs de la Couronne
- Restreindre la distribution de films et des jeux vidéo de violence sanglante de même que des cartes à collectionner sur les tueurs en série qui encouragent la violence envers les femmes

90

JOURS

- Légiférer pour empêcher les dangereux prédateurs sexuels d'errer dans les rues
- Établir un processus rigoureux d'examen et de sélection des personnes nommées aux commissions de libération conditionnelle provinciales
- Obliger les procureurs de la Couronne à s'opposer à la libération sous caution d'hommes qui ont déjà enfreint une ordonnance de ne pas troubler la paix ou ignoré une ordonnance du tribunal de se tenir éloigné d'une femme

1

AN

- Faire adopter une déclaration des droits des victimes
- Exiger des fournisseurs provinciaux de logements à but non lucratif qu'ils mènent des vérifications de la sécurité
- Élaborer des directives à l'intention des procureurs qui font des recommandations aux juges quant aux sentences

L'Ontario demeure un endroit où on peut vivre relativement en sécurité. La population éprouve cependant de plus en plus un sentiment d'insécurité au foyer, sur la rue et à l'école. La montée des crimes violents est particulièrement inquiétante. Un gouvernement libéral adoptera une approche pour combattre le crime dont les trois grands volets seront : des lois sévères, une mise en application rigoureuse, et des mesures adéquates de prévention du crime.

L'Ontario demeure un endroit où on peut vivre relativement en sécurité. Mais demandez aux Ontariens et Ontariennes s'ils se sentent davantage en sécurité dans leur foyer, leur quartier et leur école qu'il y a cinq ou dix ans. À coup sûr, ils vous répondront que non. Nous avons trop souvent été témoins de crimes violents commis avec une arme à feu, de violences faites aux femmes et aux enfants, de crimes commis par les jeunes et de plus en plus de crimes commis de façon aléatoire.

La population ontarienne veut clairement que le gouvernement intervienne pour prévenir le crime, combattre la violence dans nos collectivités et veiller à ce que les criminels dangereux soient capturés et condamnés.

La pauvreté, le chômage, la discrimination, une faible scolarité, les mauvais traitements infligés aux enfants et le désespoir que ces facteurs peuvent entraîner figurent parmi les causes profondes de la criminalité. Pour contrôler efficacement le crime et prévenir une escalade de la violence, nous devons nous attaquer aux racines du crime.

Quelles qu'en soient les causes, on ne saurait tolérer ce manque de respect envers la Loi. Dans le cadre de ses efforts pour réduire la violence et enrayer le crime, un gouvernement libéral adoptera une approche pour combattre le crime dont les trois grands volets seront : des lois sévères, une mise en application rigoureuse et des mesures adéquates de prévention du crime. Nous travaillerons en collaboration avec le gouvernement fédéral et les collectivités. Et nous adopterons une approche réaliste et équilibrée pour trouver des solutions applicables dans le contexte des compétences provinciales. Dans le cadre du programme libéral pour

combattre le crime et rendre nos collectivités plus sécuritaires, nous veillerons notamment à :

- mettre un frein aux crimes liés à l'utilisation d'une arme à feu;
- accroître la sévérité des peines et les dispositions concernant les libérations conditionnelles et les remises en liberté sous caution;
- appuyer des réformes de la *Loi sur les jeunes contrevenants*;
- muscler les mesures pour protéger les femmes et les enfants des agressions et des crimes;
- faire respecter les droits des victimes;
- intensifier la lutte contre les crimes haineux;
- rendre plus sécuritaires les quartiers grâce à des méthodes éprouvées de prévention du crime telles que les vérifications de sécurité et les forces de police communautaires; et
- élaborer des mesures spéciales pour accroître la sécurité et combattre le crime dans les collectivités rurales.

Freiner les crimes reliés à l'utilisation d'une arme à feu

Les armes à feu étant de plus en plus répandues dans nos rues, les criminels sont de plus en plus enclins à les utiliser. D'après Statistique Canada, 31 pour cent des 630 meurtres qui ont eu lieu au Canada en 1993 ont été commis avec une arme à feu. Plus de la moitié de ces crimes ont été commis avec une arme de poing, comparativement à 30 pour cent en moyenne au cours de la décennie précédente. Quarante-deux pour cent des femmes tuées par leur conjoint l'ont été à l'aide d'une arme à feu. Des milliers d'armes à feu sont volées ou perdues chaque année, et beaucoup de ces armes servent par la suite pour commettre des crimes violents, comme la fusillade dans les rues d'Ottawa qui a causé la mort de Nicholas Battersby, âgé de 27 ans.

Pour briser ce couple meurtrier – armes à feu illégales et munitions achetées dans un magasin – le Parti libéral de l'Ontario a présenté un projet de loi pour resserrer la réglementation relative à la vente de munitions. Une version modifiée de ce projet de loi est en vigueur présentement. Un gouvernement libéral veillera à établir un contrôle encore plus strict de la prolifération et de l'utilisation criminelle des armes à feu et des munitions par les mesures suivantes :

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral légifèrera pour veiller à empêcher les dangereux prédateurs sexuels d'errer dans les rues.

- resserrer immédiatement le dispositif de poursuite judiciaire pour les infractions liées à l'utilisation d'une arme à feu en émettant une directive à l'intention des procureurs de la Couronne;
- resserrer la réglementation régissant l'émission des permis et l'inspection des marchands d'armes à feu; et
- appuyer les propositions fédérales pour freiner l'utilisation criminelle des armes à feu.

Accroître la sévérité des sentences et des dispositions concernant les libérations conditionnelles

Le public a perdu confiance en notre système de justice criminelle.

La plupart des gens pensent que les tribunaux et les prisons ne sont pas assez stricts. Ils croient que les sentences ne sont pas assez sévères, qu'on relâche trop tôt les criminels, et que la vie et la sécurité de gens innocents sont mises en danger par un système insensible ou négligent. La population a surtout peur des contrevenants qui sont remis en liberté sous caution ou qui sortent de prison trop tôt sous liberté conditionnelle, et qui commettent de nouveaux crimes à leur sortie de prison.

La situation se complique davantage du fait que la personne moyenne reçoit trop peu d'information concernant le système judiciaire qui lui semble déconcertant et imprévisible. Ironiquement, les agents de libération conditionnelle ou de probation ont eux aussi l'impression de ne pas disposer de suffisamment d'information pour formuler les recommandations appropriées.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral resserrera immédiatement le dispositif de poursuite judiciaire pour les infractions liées à l'utilisation d'une arme à feu en émettant une directive à l'intention des procureurs de la Couronne.

« Un gouvernement libéral veillera à ce que des sentences proportionnelles à la gravité du crime commis soient rendues dans les causes criminelles. »

Un gouvernement libéral veillera à ce que des sentences proportionnelles à la gravité du crime commis soient rendues dans les causes criminelles. Pour obtenir des sentences sévères et faire en sorte que le public comprenne bien le dispositif des condamnations, nous veillerons à :

- modifier la *Loi sur la santé mentale* pour éloigner les dangereux prédateurs sexuels des rues;
- élaborer des directives de condamnation claires, prévisibles et largement diffusées à l'intention des procureurs qui formulent des recommandations aux juges;
- mettre sur pied, en concertation avec les juges, une base de données à l'échelle de la province contenant des informations à jour sur les condamnations en Ontario, pour aider les juges à rendre des décisions cohérentes, prévisibles et équitables; et
- concentrer nos ressources limitées sur les contrevenants dangereux et violents, en écartant les contrevenants non violents ou coupables d'infractions légères du système carcéral de l'Ontario pour favoriser plutôt des solutions de rechange telles que les travaux communautaires.

Nous appuyons les récentes interventions fédérales pour resserrer les dispositions concernant les condamnations, les libérations conditionnelles et les remises en liberté sous caution. Nous demandons aussi au gouvernement fédéral de :

- modifier la loi fédérale afin d'autoriser la ré-arrestation immédiate, sans mandat, des contrevenants qui ont violé leurs conditions de libération; et
- élaborer une loi fédérale qui complétera la législation provinciale visant à protéger la société des contrevenants dangereux.

En respectant les champs de compétence provinciale, nous veillerons à :

- faire en sorte que les personnes responsables des décisions en matière de réhabilitation, d'emprisonnement ou de libération d'un contrevenant disposent de toutes les informations pertinentes au sujet de celui-ci, notamment son dossier complet de comportement violent;

- mettre en place un dispositif rigoureux de sélection et d'examen des candidatures de manière à s'assurer que les nominations aux conseils provinciaux de libération conditionnelle soient effectuées sur la base de la compétence et du mérite; et
- adopter un projet de loi pour rendre les membres de ces conseils imputables de leurs décisions.

Réforme de la Loi sur les jeunes contrevenants

Au cours des dernières années, les jeunes contrevenants et le crime en sont venus à constituer l'une des préoccupations publiques les plus constantes. Nombreuses sont les personnes qui pensent que les jeunes contrevenants s'en tirent à bon compte avec le meurtre, car les sentences prévues pour meurtre ne constituent tout simplement pas une punition suffisante ou un facteur dissuasif suffisant. En outre, des sentences trop courtes n'offrent pas assez de temps pour traiter et réhabiliter convenablement les contrevenants.

Les personnes qui commettent des délits graves doivent en assumer les conséquences, et ce, quel que soit leur âge. Les Libéraux de l'Ontario appuient la réforme de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, y compris les nouvelles mesures législatives fédérales visant à :

- accroître la durée maximale des condamnations pour meurtre au premier degré; et
- divulguer dans certains cas les noms des contrevenants violents.

Nous devons toutefois reconnaître que les deux tiers des crimes commis par les jeunes sont des infractions contre les biens relativement légères. Emprisonner des jeunes reconnus coupables de ce type de crime coûte cher et peut en fait diminuer leurs chances de réhabilitation. Nous croyons qu'il est logique d'essayer de traiter ces jeunes contrevenants à l'écart du système judiciaire. Nous veillerons donc à :

- détourner des procédures criminelles les contrevenants ayant commis des délits moins graves et non violents, et à nous assurer qu'ils ont tous accès à une réhabilitation et à un traitement.

Nous allons mettre un frein aux activités criminelles dans les écoles, notamment la possession d'armes comme des pistolets et des couteaux. Nous élargirons les programmes scolaires comme *School Watch* pour rapporter la présence d'armes à feu et d'autres activités illégales dans les écoles, et pour améliorer les relations entre les étudiants et les forces de l'ordre.

Protéger les femmes et les enfants

Les femmes et les enfants sont trop souvent les victimes de crimes et de sévices. Beaucoup avancent qu'ils continuent d'être des victimes précisément parce que notre système juridique est incapable de tenir sérieusement compte de leurs besoins. Par exemple, d'après un rapport fédéral, le système judiciaire a manqué à plusieurs reprises de protéger adéquatement les femmes menacées ou violentées par leur conjoint, ancien ou actuel, ou leur petit ami.

Un gouvernement libéral resserrera les mesures visant à protéger les femmes des hommes qui les maltraitent. Nous entendons :

- obliger les procureurs de la Couronne à s'opposer à la libération sous caution des hommes qui ont précédemment contrevenu aux ordonnances de garder la paix ou enfreint les limites fixées par ordonnance du tribunal;
- obliger les hommes violents et abusifs à quitter le foyer, au lieu de forcer leur conjointe et leurs enfants à chercher refuge ailleurs; et
- interdire ou restreindre la distribution de documents tels les films et jeux vidéo de violence sanglante et les cartes de tueurs en série qui encouragent la violence envers les femmes.

Défendre les droits des victimes

Nombreuses sont les personnes qui pensent que les criminels ont davantage de droits que leurs victimes. Dans la plupart des cas, les victimes n'ont pratiquement pas voix au chapitre en ce qui a trait aux procédures criminelles ou judiciaires qui marquent si profondément leur vie. Fréquemment, on n'avertit pas les victimes d'un crime violent ou leur famille quand l'accusé ou reconnu coupable d'un crime violent est relâché sous caution ou sous liberté conditionnelle, en probation ou à la fin de sa peine.

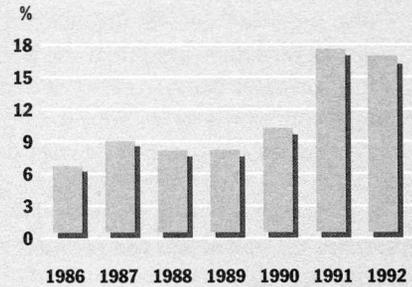


Combattre la criminalité

SITUATION

ARMES DE POING ET HOMICIDE

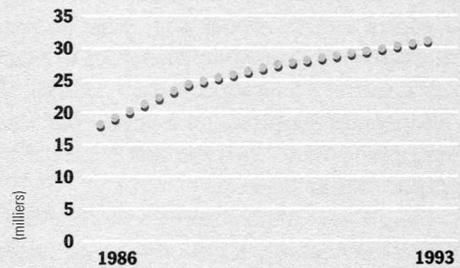
La proportion grandissante d'homicides qui sont commis avec une arme de poing démontre la nécessité de mettre un frein à l'usage criminel des armes.



Source : Statistique Canada

AUGMENTATION DES AGRESSIONS

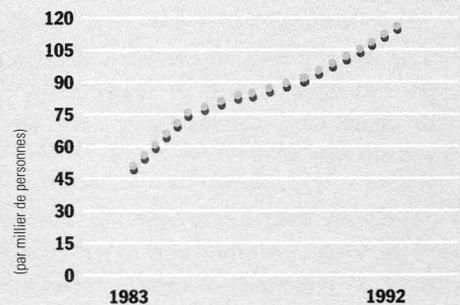
Le nombre d'agressions dans le grand Toronto a augmenté de 70 % en huit ans.



Source : Police de la Communauté urbaine de Toronto, Rapport annuel 1993

AGRESSIONS SEXUELLES

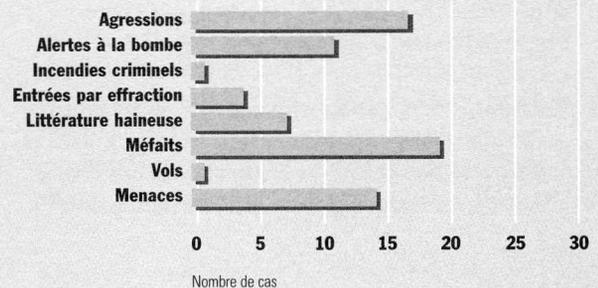
En Ontario, le taux par 1 000 personnes d'agressions sexuelles rapporté à la police a plus que doublé en dix ans.



Source : Statistique Canada

CRIMES HAINEUX

Des dizaines de crimes haineux ont été commis dans les six premiers mois de 1993.



Source : Conseil des services de police de la communauté urbaine de Toronto 1993.

Un gouvernement libéral adoptera une « Déclaration des droits des victimes » et l'appuiera par des mesures précises :

- fournir dans toutes les collectivités de l'Ontario des services rationalisés, accessibles et complets aux victimes à partir du moment du crime;
- veiller à ce que les policiers préviennent les victimes de crime des services qui sont offerts dans leur collectivité, à ce que les victimes soient informées du déroulement des enquêtes, audiences et procès relatifs à leur cas, et faire en sorte qu'elles puissent exprimer leur point de vue aux audiences et procès;
- améliorer l'efficacité du Conseil d'indemnisation des victimes d'actes criminels en écourtant les listes d'attente et en examinant ses niveaux d'indemnisation; et
- saisir les profits du crime et les répartir entre les autorités fédérales, provinciales et locales, en précisant que l'argent doit se destiner à l'application de la loi, l'aide aux victimes et la prévention du crime.

Il est également important que les victimes aient un accès rapide et sécuritaire à l'appareil judiciaire. Certaines causes mettent des années avant d'être entendues. Les contraintes budgétaires ayant accru les pressions exercées sur l'aide juridique, il est de plus en plus difficile pour la personne moyenne d'avoir accès de façon abordable au système judiciaire dans des délais raisonnables. Un gouvernement libéral veillera à :

- explorer de nouveaux moyens de diminuer le fardeau des tribunaux, notamment des mesures de prévention du crime, la mise en place d'autres dispositifs de règlement des litiges, et l'examen de nouveaux modes de financement; et
- étudier la possibilité de mettre en place un tribunal spécialisé dans la violence familiale au sein du réseau de justice criminelle pour accélérer et améliorer le traitement des cas de violence familiale, notamment les sévices aux conjoints, aux enfants et aux parents âgés.

Les enfants victimes de crimes ont des besoins spéciaux lorsqu'ils participent au processus judiciaire. Pourtant, on en tient rarement compte. Les enfants

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les crimes commis contre les femmes

- **Presqu'un tiers des femmes actuellement ou précédemment mariées au Canada ont été agressées physiquement ou sexuellement au moins une fois par leur partenaire.**
- **Un tiers des femmes qui ont été agressées par un partenaire ont eu peur pour leur vie à un moment ou l'autre au cours de leur relation.**
- **De 1974 à 1992, 1 435 Canadiennes ont été tuées par leur conjoint, soit 38 pour cent de toutes les victimes féminines d'homicide.**
- **Il y a neuf fois plus de risques qu'une femme soit tuée par son conjoint que par un étranger.**
- **Presque 40 pour cent des Canadiennes ont subi au moins une agression sexuelle depuis l'âge de seize ans.**
- **Les femmes courent beaucoup plus de risques d'être agressées sexuellement par une connaissance que par un étranger. En fait, la moitié de toutes les agressions sexuelles se sont produites au domicile de la victime, de l'agresseur ou de quelqu'un d'autre, pas dans une ruelle déserte.**

qui ont déjà subi un traumatisme doivent être protégés, dans la mesure du possible, de nouveaux traumatismes.

Une étude du *Child Witness Project* de London démontre que certaines conditions permettent d'obtenir les meilleurs témoignages des enfants sans les traumatiser davantage. Les enfants devraient être appelés à témoigner peu de temps après que l'accusation ait été portée, être préparés par des spécialistes et ils ne devraient témoigner qu'une seule fois. On ne devrait pas forcer les enfants à voir l'accusé. Il est important que des personnes soient présentes pour offrir du soutien à l'enfant et que peu d'autres personnes assistent à l'instruction. Les enfants doivent être interrogés dans un langage qu'ils comprennent. Or, les enfants maltraités, surtout ceux qui ont été agressés sexuellement, doivent souvent témoigner après de longs délais, sans préparation adéquate, dans un tribunal bondé. Un gouvernement libéral accélérera la procédure judiciaire dans les cas de mauvais traitement des enfants grâce aux mesures suivantes :

- réduire les longs ajournements et retards;
- veiller à ce que les intervenants du système judiciaire collaborent en vue de protéger les intérêts des enfants victimes aussi bien que ceux de l'accusé; et
- intégrer au système judiciaire des mesures qui réduisent le stress des jeunes victimes, les aident à rendre de bons témoignages, par exemple, des salles d'attente sécuritaires avant la comparution et une préparation adéquate avant leur témoignage.

Combattre le crime haineux

Au cours des dernières années, on a assisté à une recrudescence des crimes motivés par la haine et la race. Il suffit de penser aux attaques contre des membres des minorités, la vague de vandalisme qui s'est abattue sur les synagogues et le *Native Canadian Centre* de Toronto, les attaques contre des homosexuels et des lesbiennes.

Même si nombre d'organismes publics de la province traitent du dossier des droits de la personne et des questions ethniques, ils ne sont pas parvenus à combattre efficacement la haine. Le très faible nombre de causes portées devant les tribunaux est une source de frustration chez tous les intéressés. Cela a contribué à miner la crédibilité du système judiciaire et à étendre la prolifération des groupes préconisant la haine en Ontario.

À la fin de 1993 et au début de 1994, un groupe de travail libéral a organisé plusieurs tables rondes et recueilli les témoignages du public, des organismes intéressés et des forces de l'ordre. Le groupe de travail a préparé un plan pour intensifier la lutte contre les crimes haineux grâce à des interventions législatives et judiciaires, l'éducation du public et l'action communautaire. Un gouvernement libéral mettra en oeuvre ce plan qui prévoit :

- désigner, parmi les effectifs existants, des procureurs de la Couronne qui veilleront à entamer des poursuites dans tous les cas de crime motivé par la haine;
- émettre une directive interdisant aux procureurs de la Couronne de négocier des réductions de la gravité des charges dans les cas de crime haineux et leur demandant de chercher à obtenir la sentence maximale;
- désigner des officiers spéciaux de la PPO pour aider le public et les services de police des collectivités rurales à rapporter les crimes haineux et la documentation haineuse, et à faire enquête;
- réunir les intervenants intéressés de toute la province pour mettre au point une stratégie provinciale prévoyant la planification, la coordination et la mise en oeuvre de programmes de lutte contre le racisme; et
- examiner les enveloppes budgétaires pour s'assurer que le financement des programmes de sensibilisation est prioritaire dans l'allocation des ressources consacrées à la lutte contre le racisme et à l'amélioration des relations raciales.

La prévention du crime

La façon la plus économique et la plus efficace de combattre le crime consiste à éviter qu'il ne se produise. Nous ne sommes pas sans recours face à la montée de la criminalité. Nous pouvons faire beaucoup au niveau communautaire pour lutter contre le crime et rendre nos collectivités plus sûres.

Un gouvernement libéral veillera à :

- donner l'exemple en demandant à la Société de logement de l'Ontario et à tous les autres organismes de logement à but non lucratif provinciaux d'effectuer des vérifications de sécurité pour réduire les risques de crime, notamment l'éclairage trop faible; et
- inciter les municipalités et les collectivités à effectuer des vérifications de sécurité. On peut y arriver en encourageant les municipalités à demander conseil aux services locaux de police sur la façon de rendre le voisinage et les nouveaux aménagements plus sécuritaires, ou en offrant aux municipalités des prêts à intérêts réduits pour effectuer des vérifications de sécurité.

Les services de police communautaires sont un autre moyen efficace de lutte contre le crime. La conception de ces services s'éloigne d'une approche du crime réactive et axée sur les arrestations. Dans ce cas-ci, la police se concentre sur l'intervention précoce et la prévention. Cela comprend l'établissement d'un partenariat entre la police et la collecti-

tivité et une participation accrue de la population à la lutte contre le crime. Des policiers communautaires qui se promènent dans le voisinage en viennent à connaître ses habitants petit à petit et peuvent travailler avec eux pour lutter contre le crime. Un gouvernement libéral veillera à :

- soutenir les services de police communautaires et accroître la formation reçue par les policiers dans ce domaine.

Nos services de police effectuent un travail difficile dans des conditions pénibles, notamment dans le contexte des contraintes budgétaires. La participation de la collectivité est assurée grâce à des initiatives de prévention du crime qui connaissent autant de succès que *Surveillance du voisinage*, *Parents-secours*, *Business Watch*, *Halte-au-crime* et *School Watch*, qui peuvent aider la police à rendre nos collectivités plus sécuritaires. Un gouvernement libéral veillera à :

- collaborer avec les collectivités à la mise en oeuvre de nouvelles mesures de prévention et soutenir les nombreuses mesures existantes et efficaces qui sont déjà en place d'un bout à l'autre de la province.

Il est important que les programmes de prévention du crime soient élaborés dans la collectivité. Toutefois, les organismes et les collectivités peuvent tirer parti de la connaissance d'expériences réussies dans d'autres endroits pour pouvoir les adapter aux besoins locaux. À l'heure actuelle, il y a peu d'initiatives visant à recueillir et à diffuser de tels renseignements, ou visant à coordonner les services de prévention du crime pour réduire les chevauchements coûteux.

En collaboration avec les collectivités, un gouvernement libéral appuiera la mise sur pied d'un Conseil consultatif de lutte contre le crime. Ce conseil sera composé de personnes appartenant au secteur de la prévention du crime, aux services sociaux et de santé, aux services policiers et au grand public. Son rôle sera de conseiller le gouvernement provincial en matière de prévention du crime et de fonctionner comme un centre d'information pour les municipalités, les éducateurs, les organismes sociaux et autres organisations locales recherchant des renseignements ou des conseils en matière de prévention du crime.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral émettra une directive interdisant aux procureurs de la Couronne de négocier des réductions de la gravité des charges dans les cas de crime haineux et leur demandant de chercher à obtenir la sentence maximale.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral obligera les hommes violents et abusifs à quitter le foyer, au lieu de forcer leur conjointe et leurs enfants à chercher refuge ailleurs.

Les besoins particuliers des collectivités rurales

Près de deux millions d'Ontariens – presque 20 pour cent de notre population – habitent hors des zones urbaines. Ceux et celles qui vivent dans de plus petites collectivités ont des besoins différents des populations des grands centres urbains. La fermeture et le fusionnement des détachements de la Police provinciale de l'Ontario, ainsi que les contraintes budgétaires et en matière de dotation à la PPO, ont allongé le temps de réponse et réduit le nombre de patrouilles et de mesures de prévention du crime. Nombre de résidents des régions rurales ne savent plus vers où se tourner en cas d'urgence. Un gouvernement libéral répondra aux préoccupations des populations vivant en milieu rural en matière de crime et de sécurité. Nous veillerons à :

- garantir qu'il n'y aura plus de fermeture ou de fusionnement de détachements de la PPO, ou de réduction des services, sans avoir pleinement consulté les collectivités intéressées.
- élaborer – en collaboration avec nos partenaires des administrations locales – des services de maintien de l'ordre, de prévention du crime et des services de police communautaires qui répondent aux besoins particuliers des collectivités rurales, notamment en adaptant des programmes de surveillance du voisinage aux zones rurales; et
- prendre en considération les besoins des chasseurs et des trappeurs de l'Ontario au moment d'améliorer la réglementation des armes à feu.



Les services à la famille et à l'enfance

CALENDRIER DES INITIATIVES

30

JOURS

- Nommer un ministre clé qui aurait la responsabilité des services à l'enfance, notamment de l'amélioration de la coordination et de la prestation des services à l'enfance
- Établir un fonds de soutien de projets innovateurs en matière de services à l'enfance qui mettent l'accent sur la prévention, la coopération au niveau local, l'intégration des services et la conception de moyens de construire à partir des services existants

90

JOURS

- Présenter une loi permettant aux puériculteurs de créer leur propre organisme d'autorégulation qui aura le pouvoir d'établir les normes d'entrée, les normes de pratique et les normes courantes de compétence

1

AN

- Créer un crédit d'impôt aux services de garde d'enfants
- Aider les collectivités à offrir les programmes prénataux et postnataux et établir des programmes communautaires de visite à domicile

Le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté, à risque ou en situation de crise ne cesse d'augmenter en Ontario. Plus de 500 000 enfants ontariens dépendent de l'aide sociale. Des milliers de plus sont inscrits sur les listes d'attente des services de garde et des services de santé mentale. Un gouvernement libéral aidera les enfants à partir du bon pied en investissant dans les services d'aide à l'enfance et à la famille.

Il ne fait aucun doute que les parents veulent être les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Mais dans une société où le chômage est élevé et les emplois sont précaires, et où les changements technologiques transforment rapidement la société, plusieurs parents éprouvent beaucoup de difficulté à subvenir aux besoins de leurs enfants.

Même si les services d'aide sont déjà disponibles, le système actuel réagit souvent trop tard. L'intervention n'aura lieu que lorsque les problèmes familiaux auront pris l'ampleur d'une crise. Dans de telles circonstances, l'aide devient alors un processus lent et coûteux pour l'enfant, sa famille et la société.

La participation des collectivités dans les décisions prises dans le cadre des services à l'enfance devient donc la clé. Certaines collectivités ontariennes travaillent avec beaucoup d'efficacité à mettre sur pied un ensemble de services d'aide à l'enfance, mais la province ne dispose pas encore d'un système qui permettra à chaque enfant d'avoir un bon départ dans la vie.

Pour de nombreuses familles, le manque de soutien conduit souvent à des tensions familiales, des conflits et des abus. Si le gouvernement parvient à collaborer avec les collectivités pour mettre à la disposition de ces familles des services-conseil, de garde temporaire, d'éducation parentale, ainsi que de meilleurs services de garde, il pourra réduire le nombre de familles qui doivent recourir aux organismes d'aide à l'enfance, ainsi que le nombre d'enfants placés en famille d'accueil.

L'Ontario ne peut plus se permettre de rester insensible ni aux problèmes qui affligent les enfants ni aux répercussions et aux coûts qui s'y rattacheront à brève ou à longue échéance. Le gouvernement doit prendre l'initiative de collaborer avec les collectivités

et les organismes afin de concevoir un système qui utilise le plus efficacement possible les ressources existantes pour répondre aux besoins des familles et des enfants. Un gouvernement libéral veillera à :

- prendre l'initiative pour mettre fin à la négligence qui prévaut dans le secteur des services à l'enfance, en déléguant un ministre aux services à l'enfance et en recueillant des données spécifiques sur l'efficacité des mesures existantes et des nouveaux programmes;
- insister sur les mesures de prévention, par l'intermédiaire de programmes prénataux et postnataux et de visites à domicile;
- coordonner et rationaliser la lourde et déroutante bureaucratie du système actuel;
- améliorer l'accès aux services de garde d'enfants; et
- soutenir les initiatives locales et répondre aux besoins des diverses collectivités en s'assurant qu'elles ont voix au chapitre sur la façon dont sont offerts les services à l'enfance.

Prendre l'initiative

Au cours des quatre dernières années, le programme du gouvernement n'a pas tenu compte des enfants. Le gouvernement NPD n'a déposé aucun projet de loi destiné à améliorer les services et les aides à l'enfance et à la famille. En 1990, 270 000 enfants dépendaient de l'aide sociale. À la fin de 1994, ce nombre était passé à 500 000. Malgré la promesse du gouvernement d'intervenir dans le dossier de la pauvreté des enfants, rien n'a été fait.

Un gouvernement libéral fera passer l'intérêt des enfants au premier plan. Nous entendons :

- déléguer pour la première fois un ministre de haut rang aux services à l'enfance – pas pour créer une nouvelle bureaucratie, mais bel et bien pour faire en sorte qu'une personne ait la responsabilité d'améliorer la coordination des services à l'enfance;
- recueillir des données spécifiques sur l'efficacité des mesures existantes et des nouveaux programmes destinés à l'enfance et la famille pour ainsi contribuer à assurer l'uniformité des services d'un bout à l'autre de la province. Ainsi, la province compilera des statistiques sur l'incidence des agressions d'enfant à l'échelle de la province. Ces données ne sont pas recueillies à l'heure actuelle. Elles nous permettront d'obtenir un portrait clair de la santé

des enfants en Ontario et de savoir si les programmes fonctionnent; et

- mettre sur pied un fonds destiné au financement de projets innovateurs en matière de services à l'enfance qui mettent l'accent sur la prévention, la collaboration locale, l'intégration des services et les moyens d'élargir les services existants. Les renseignements recueillis grâce à la mise en oeuvre de ces projets serviraient à créer un réseau destiné aux enfants et aux familles.

Investir dans la prévention

À l'heure actuelle, le réseau ontarien de services à l'enfance réagit aux problèmes au lieu de prévenir leur apparition. Le moment est venu de renverser cette tendance. Les études ont montré que les stratégies de prévention des crises familiales aident à réduire le nombre de cas d'enfants maltraités, le nombre d'enfants entrant dans le réseau de l'aide sociale ou le système judiciaire, et le nombre de décrocheurs scolaires. À la Coalition pour l'enfance, la famille et la collectivité, on estime que pour chaque dollar consacré à des services à l'enfance préventifs de qualité, la société économise 7,16 \$ en cours de rattrapage, soins de santé, services de maintien de l'ordre, procédures judiciaires et en frais de garde préventive.

Les mesures préventives qui débute avant même la naissance de l'enfant peuvent aider les parents à mieux comprendre comment alimenter convenablement l'enfant à naître et le nourrisson. Ces programmes de nutrition prénatale peuvent contribuer à réduire l'incidence de nouveau-nés dont le poids est inférieur à la norme – une situation qui a de sérieuses répercussions sur la santé de l'enfant durant les cinq premières années de son existence. Les programmes prénataux peuvent également enseigner aux parents comment soutenir le développement harmonieux de leur enfant.

Les programmes de visite à domicile sont une autre excellente façon d'améliorer les services préventifs aux familles. Certaines collectivités ont mis en oeuvre ces services dans le cadre du programme Partir d'un bon pas, pour un avenir meilleur mis en place en 1989. Dans la région de Guelph, par exemple, des résidents de la collectivité effectuent les visites à domicile sous la supervision d'un professionnel. Les responsables des visites à domicile s'assurent que les jeunes mères sont visitées régulièrement afin de soutenir l'enfant et sa famille. Dans ce contexte, une famille est plus en

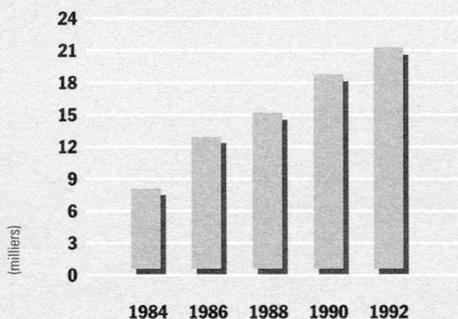


Les services à la famille et à l'enfance



MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGÉS AUX ENFANTS

Le nombre d'enquêtes dans les cas de mauvais traitements infligés aux enfants menées par les sociétés d'aide à l'enfance en Ontario a augmenté de 167 pour cent en huit ans.

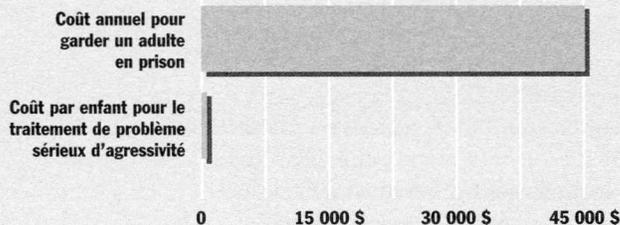


Source : Association des sociétés d'aide à l'enfance de l'Ontario



ENFANTS AU COMPORTEMENT AGRESSIF

Soixante et onze pour cent des enfants de six ans dont le comportement est dangereusement agressif deviendront des adultes violents et au comportement antisocial. Il en coûte cent fois plus cher de garder un adulte en prison que de traiter les problèmes de comportement agressif au cours de l'enfance.



Source : The Hincks Centre for Children's Mental Health, 1995

mesure de régler un problème avant qu'il ne prenne la proportion d'une véritable crise familiale. Un gouvernement libéral investira dans les mesures préventives. Nous allons:

- aider les collectivités à mettre en oeuvre des programmes prénataux et postnataux qui aident les parents à comprendre les besoins de l'enfant avant et après sa naissance;
- mettre sur pied, à l'échelle locale, des programmes de visite à domicile qui permettent aux parents de bénéficier d'un réseau d'entraide local;
- veiller à ce que tous les organismes de services sociaux prévoient un volet préventif dans leur grille d'activités; et
- veiller à ce que les groupes, les organismes et les divers paliers de gouvernement qui offrent des services à la collectivité – notamment les hôpitaux communautaires, les services de garde d'enfants, les écoles, les sociétés d'aide à l'enfance et d'autres fournisseurs de services sociaux à l'enfance – collaborent pour mettre en oeuvre de façon uniforme des mesures communautaires de prévention.

La coordination et la rationalisation des services

En Ontario, la fragmentation et la confusion règnent dans le réseau de services à l'enfance actuel. Selon les collectivités observées, on note soit une abondance soit une pénurie de services. On note également des chevauchements et des dédoublements de services. Lorsque les parents cherchent à connaître les services disponibles au niveau provincial, ils se butent à une telle bureaucratie qu'ils finissent par croire que les organismes publics sont davantage un adversaire qu'un réseau d'entraide. Il arrive à certains de se perdre dans une zone grise entre deux niveaux de gouvernement.

Un gouvernement libéral coordonnera et rationalisera les services d'aide à l'enfance. Il veillera à:

- identifier les services à l'enfance offerts dans chaque collectivité, de même que les chevauchements et les lacunes qui existent et mettre en oeuvre des programmes qui élimineront ces chevauchements et corrigeront ces lacunes;
- intégrer les différents intervenants, notamment les écoles, les hôpitaux, les garderies et la collectivité à

un réseau qui aurait pour raison d'être de veiller à ce que les besoins locaux soient satisfaits de manière efficace; et

- mettre en place des centres communautaires d'information où les familles peuvent trouver les renseignements qu'elles recherchent en matière de services et de programmes dans leur voisinage. Dans de nombreux cas, les centres pourront être situés dans une école, permettant ainsi aux éducateurs de collaborer avec les autres professionnels pour répondre aux besoins particuliers des enfants et de leur famille.

Des garderies accessibles et abordables

Les services de garde d'enfants sont hors de portée financière pour nombre de familles ontariennes. Quant aux services de garde subventionnés, les listes d'attente ont allongé à tel point que plus de 20 000 familles y sont inscrites actuellement.

La province, en partenariat avec les pouvoirs publics fédéraux et municipaux, subventionne 68 276 places de garderie et investit plus de 500 millions de dollars dans les services de garde d'enfants. Malgré tout, la majorité des familles considèrent le système actuel inaccessible, parce qu'inabordable.

On perçoit encore les services de garde comme une forme d'aide sociale alors que de nombreuses familles à revenu moyen ont également besoin de ces services. Les critères d'admissibilité actuels écartent toutefois nombre de familles à revenu moyen. Les services de garde d'enfants doivent devenir plus accessibles, non seulement pour ceux et celles qui tentent d'entrer sur le marché du travail, mais aussi pour ceux et celles qui veulent y rester. De plus, les puériculteurs doivent posséder les connaissances et les compétences requises.

Un gouvernement libéral élargira l'accès à des services de garde de qualité en veillant à :

- redéfinir le rôle de la province et des municipalités en matière de services de garde d'enfants; rationaliser la gestion; et débloquer des fonds destinés aux programmes;
- augmenter l'accessibilité à des places en service de garde d'enfants et stabiliser le financement et la gestion du réseau des services de garde d'enfants;
- instaurer un crédit d'impôt pour les services de garde;
- relier les services de garde d'enfants aux autres services à l'enfance offerts dans les collectivités, pour ainsi

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral instaurera un crédit d'impôt pour services de garde d'enfants et accroîtra l'accessibilité à des places en service de garde d'enfants.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral aidera les collectivités à mettre en place des services prénataux et postnataux, ainsi que des programmes de visite à domicile.

mieux coordonner l'ensemble des services à l'enfance et à la famille; et

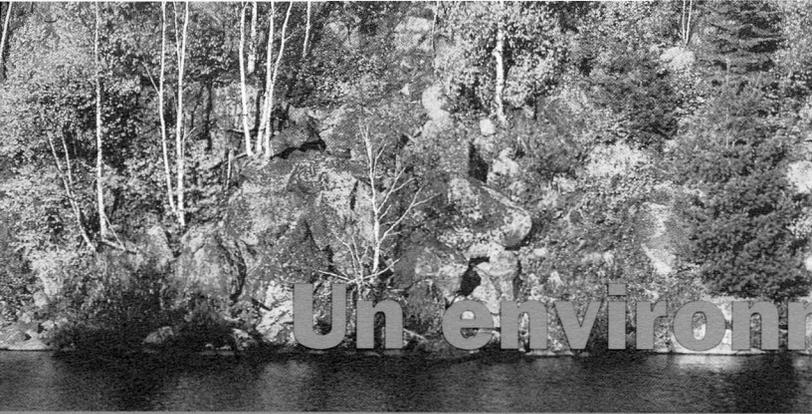
- adopter un projet de loi permettant aux puériculteurs de mettre sur pied leur propre organisme d'autoréglementation qui serait autorisé à définir les normes en matière d'admission, de pratique et de compétences.

Soutenir les collectivités

Le réseau de services de garde d'enfants actuel n'est pas assez flexible pour répondre aux divers besoins de familles ontariennes de différentes collectivités. Il serait illusoire de croire que des mesures uniformes puissent satisfaire la gamme de besoins rencontrés en milieu urbain et rural, dans les grandes collectivités et les plus petites. Des services peuvent être adéquats pour une famille de Toronto mais ne pas convenir aux besoins des familles de Sudbury, Thunder Bay, Pembroke ou Peterborough.

Le gouvernement doit cesser de chercher à imposer ses solutions toutes faites conçues à Queen's Park. Une plus grande part des décisions doivent être prises dans les collectivités, de telle sorte que les utilisateurs et les fournisseurs de services puissent collaborer à définir les besoins locaux et les solutions appropriées. Par conséquent, un gouvernement libéral veillera à :

- faire participer les communautés dans la conception de services qui sont accessibles, qui répondent à leurs besoins et qui tiennent compte des diversités culturelle, religieuse, linguistique et régionale de la population ontarienne; et
- faire en sorte que les politiques provinciales encouragent les initiatives locales et permettent l'éclosion de moyens innovateurs d'offrir des services locaux efficaces et intégrés.



Un environnement sain

CALENDRIER DES INITIATIVES

30
JOURS

- Abolir l'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets et réintégrer les municipalités du grand Toronto dans le processus de planification de la gestion des déchets
- Maintenir l'exonération fiscale de 10 ans sur l'éthanol

90
JOURS

- Abolir la Société ontarienne de gestion des déchets et commencer à promouvoir dans le secteur privé des technologies qui représentent des solutions de rechange dans le domaine du traitement des déchets dangereux
- Avec la plus grande vigueur, surveiller la mise en application de la réglementation gouvernementale sur l'environnement dans toute la province et voir à son respect

1
AN

- Établir des mécanismes visant à garantir la qualité de l'eau qui soient ouverts, imputables et applicables
- Établir un registre provincial des endroits en Ontario où le sol est contaminé
- Commercialiser notre industrie environnementale intérieure par l'intermédiaire de bureaux commerciaux outre-mer qui auront été réouverts

Un environnement sain est indispensable au bien-être des personnes et des collectivités. Il est indissociable d'une saine croissance économique. Au cours des quatre dernières années et demie, le gouvernement NPD a accumulé un énorme déficit écologique. Un gouvernement libéral adoptera des mesures strictes pour améliorer la qualité de l'air et de l'eau, décontaminer les sols, confier aux collectivités la responsabilité de la gestion des déchets, rationaliser les réglementations et impulser l'industrie de l'environnement.

L'Ontario a la chance de posséder des richesses écologiques aussi variées qu'abondantes. Des vastes forêts du Nord de l'Ontario aux terres agricoles fertiles du Sud-Ouest ontarien, des Grands Lacs et des milliers de petits lacs dans les régions de plaisance jusque dans nos villes avec leurs caractéristiques uniques, notre environnement a façonné notre économie, notre qualité de vie et notre histoire.

Au cours des trente dernières années, nous avons pris davantage conscience que la négligence écologique peut affecter la santé des personnes et des collectivités. Plus récemment encore, nous sommes devenus sensibilisés à la relation qui existe entre un environnement sain et une saine économie. Nous reconnaissons que la seule voie est celle du développement durable – c'est-à-dire une croissance économique respectueuse de l'environnement.

Le gouvernement NPD a accumulé un important déficit écologique. Notre capital naturel se déprécie tandis que le passif écologique est de plus en plus grand. Au passif figurent la dégradation de la qualité de l'air en milieu urbain, la contamination de l'eau potable et de piètres méthodes de gestion des déchets.

Le Parti libéral croit que le gouvernement a un rôle primordial à jouer dans l'élaboration des politiques ainsi que dans la définition et l'application de normes visant à protéger la santé humaine et les ressources écologiques. Nous reconnaissons toutefois que l'administration provinciale ne saurait avoir toutes les réponses pas plus qu'elle ne devrait voir à la mise en oeuvre de toutes les solutions. Nous collaborerons avec les collectivités, le secteur privé, les travailleurs, les chercheurs et les groupes de citoyens pour protéger l'environnement et la

santé humaine de la façon la plus efficace et économique qui soit. Notre plan d'action pour l'environnement vise à :

- améliorer la qualité de l'air grâce à la mise en oeuvre de mesures telles que l'analyse obligatoire des émanations des véhicules à moteur et l'utilisation de carburants de remplacement et d'additifs, y compris l'éthanol;
- améliorer la qualité de l'eau potable en mettant en place un système de gestion de l'alimentation en eau transparent, imputable et applicable;
- établir des normes claires et applicables en matière de décontamination des sols;
- redonner aux municipalités la responsabilité en matière de gestion des déchets, et cela inclut abolir l'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets;
- rationaliser les mécanismes et les réglementations telle l'évaluation environnementale et muscler le dispositif de mise en oeuvre d'une réglementation raisonnable; et
- promouvoir le développement d'une industrie des technologies environnementales.

L'air propre c'est la santé

C'est dans le Sud de l'Ontario qu'on retrouve les plus graves problèmes de smog chronique au Canada. La région du grand Toronto a enregistré des niveaux de pollution pires que ceux de certaines grandes villes américaines, y compris Chicago, Atlanta et Boston. Non seulement le smog provoque-t-il des problèmes respiratoires chez les humains, les animaux domestiques et le bétail, il provoque aussi des dommages aux récoltes qui se chiffrent à 70 millions de dollars par an.

Les émanations provenant des automobiles, camions et génératrices constituent la cause principale du smog. Pourtant on ne compte qu'un seul centre d'entretien et d'analyse des émanations de véhicules à moteur en Ontario. Le programme ontarien d'entretien et d'analyse des émanations des véhicules à moteur n'est pas obligatoire, et même ceux dont le véhicule ne respecte pas les normes ne sont pas contraints de le faire réparer.

Le NPD s'était engagé procéder à une refonte « des lois ontariennes sur la pollution de l'air ».

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral améliorera la qualité de l'air en Ontario en rendant obligatoire l'analyse des émanations des véhicules à moteur et en soutenant l'utilisation de carburants de remplacement et d'additifs.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral encouragera le développement de carburants de remplacement et d'additifs à l'essence, et maintiendra l'exonération fiscale de dix ans sur l'éthanol.

Pourtant le gouvernement a coupé de 50 pour cent le financement des mesures destinées à combattre la pollution de l'air, n'est pas intervenu dans le dossier des sources stationnaires de pollution atmosphérique, et n'a pas réglé le problème des gaz à effet de serre. Un gouvernement libéral veillera à :

- présenter un programme obligatoire de contrôle des émanations des véhicules à moteur;
- soutenir le développement de carburants de remplacement et d'additifs pour l'essence, et maintenir l'exonération fiscale de 10 ans sur l'éthanol;
- mettre à jour la réglementation sur la pollution atmosphérique en ce qui a trait aux émissions industrielles;
- collaborer avec le gouvernement fédéral à l'élaboration d'un accord bilatéral sur le contrôle du smog avec les États-Unis;
- muscler les mesures de réduction des émanations de gaz à effet de serre; et
- soutenir l'effort de recherche et de développement de technologies utilisant des sources d'énergie renouvelables.

Améliorer la qualité de l'eau potable

On note une inquiétude grandissante tant dans le public que la communauté scientifique à l'égard de la pollution de l'eau en Ontario et des répercussions possibles sur la santé humaine et l'environnement. Comme l'a indiqué le vérificateur provincial dans son rapport de 1994, l'eau potable et les effluents sanitaires de certaines collectivités

contreviennent aux directives du ministère de l'Environnement et de l'Énergie. On s'inquiète aussi de plus en plus des fosses septiques vieillissantes et des sites d'enfouissement sanitaire qui fuient et qui menacent la nappe phréatique, source d'eau potable pour 30 pour cent de la population ontarienne.

Depuis 1990, le NPD n'a pourtant pas hésité à réduire de 41 pour cent le financement des services d'aqueduc et d'égouts, et à réduire de 11 millions de dollars les sommes qui devaient être consacrées à la revalorisation des plages. Bien qu'une société de la Couronne ait été mise sur pied, soit l'Agence d'assainissement de l'eau de l'Ontario, cet organisme a été lent à étudier les projets interrégionaux et ceux émanant du secteur privé. Un gouvernement libéral veillera à :

- établir un dispositif transparent, imputable et applicable pour nous assurer de la qualité de l'eau, y compris un élargissement des programmes d'examen et d'observation;
- mettre en oeuvre une stratégie de valorisation de la nappe phréatique pour prévenir les abus et l'épuisement des ressources existantes;
- soutenir des programmes déjà en opération – tels que la SMID – qui ont pour objectif l'élimination des sources de pollution et le nettoyage des cours d'eau de l'Ontario;
- redéfinir le rôle de l'Agence d'assainissement de l'eau de l'Ontario, y compris par une recherche de partenariats avec le secteur privé en vue d'offrir des services d'aqueduc et d'égouts efficaces et économiques; et
- soutenir les technologies de remplacement en matière de traitement des eaux usées.

Réduire la contamination des sols

Nombre d'activités passées et présentes ont contaminé ou contaminent de nombreux sites urbains et industriels au point que cela pourrait devenir une menace pour la santé humaine et l'environnement. Dans la plupart des cas, la nature et l'étendue de la contamination, de même que ses risques, ne peuvent être déterminés sans une évaluation des sites. Bien qu'il existe des critères provinciaux en matière d'évaluation et de décontamination des

sols, les efforts du secteur privé, des industries environnementales et des administrations locales pour déterminer l'étendue de la décontamination requise se butent à des obstacles bureaucratiques et des coûts excessifs.

Les directives provinciales doivent être rendues plus cohérentes et pratiques. Elles peuvent également devenir un moyen efficace de contribuer au développement de technologies environnementales naissantes ou nouvelles. Un gouvernement libéral veillera à :

- rendre plus sûr et plus pratique le dispositif d'autorisation du nettoyage des sols;
- rendre obligatoire le recours aux technologies naissantes de décontamination des sols partout où cela est opportun; et
- créer un registre provincial des sites contaminés en Ontario.

Ce registre permettra aux acheteurs potentiels d'être conscients des mesures de décontamination dont ces sites doivent faire l'objet, et encouragera les propriétaires à effectuer eux-mêmes le nettoyage, au lieu de le refiler au propriétaire suivant.

Confier la gestion des déchets aux administrations locales

Au cours des quatre dernières années, le dossier de la gestion des déchets a été en tête de liste des préoccupations environnementales, surtout dans la région du grand Toronto. Mais malgré toute l'attention qu'il a porté à ce dossier, le gouvernement actuel a été incapable de travailler en partenariat avec les Ontariens pour prendre en main la résolution de ce problème.

La *Loi sur la gestion des déchets* a régi la création de la lourde bureaucratie qu'est l'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets et qui, malgré les 80 millions de dollars qu'il a dépensés, n'est pas parvenu à résoudre le problème des déchets qui afflige le grand Toronto. Tout en occasionnant de graves problèmes pour les résidents des régions de Peel, York et Durham, le gouvernement de l'Ontario a agi avec précipitation en écartant le développement de nouvelles technologies ainsi que d'autres propositions innovatrices pour régler le problème des déchets.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les coûts excessifs et les lourdeurs administratives de la réglementation

Les objectifs de la Loi sur l'évaluation environnementale sont justes. Mais deux rapports rendus publics en 1994 – l'évaluation environnementale de portée générale sur la gestion du droit de coupe sur les terres de la Couronne de l'Ontario, et le projet de construction d'une usine de traitement des déchets dangereux proposé par la Société ontarienne de gestion des déchets – ont coûté au contribuable plus de 20 millions et 140 millions de dollars respectivement.

Un gouvernement libéral veillera à :

- abolir l'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets;
- inclure de nouveau les municipalités du grand Toronto dans le processus de planification de la gestion des déchets;
- établir et surveiller l'application de normes acceptables en matière d'élimination des déchets; et
- rétablir un mécanisme d'évaluation environnementale qui n'écarte aucune option d'élimination des déchets sans mesurer leurs avantages écologiques, y compris la conversion énergétique et le transport vers des sites qui acceptent de recevoir les déchets.

Le programme de la boîte bleue est un autre objet de préoccupation grandissant. Les municipalités assument 40 pour cent des coûts de ce programme évalué à 86 millions de dollars par an. Face à la baisse des recettes de l'État et aux fluctuations des marchés des matériaux de recyclage, les municipalités éprouvent de plus en plus de difficulté à financer le programme. Le programme de la boîte bleue fait partie intégrante de l'effort consenti par les Ontariens pour réduire la quantité d'ordures ménagères. Le gouvernement provincial doit faire en sorte que ce programme soit maintenu. Un gouvernement libéral veillera à :

- collaborer avec les intervenants du secteur privé et les municipalités pour assurer un financement adéquat et juste des programmes de recyclage de la boîte bleue.

Le récent jugement rendu contre le projet de construction d'une usine de traitement des déchets dangereux proposée par la Société ontarienne de gestion des déchets a intensifié le besoin d'élaborer une stratégie provinciale en matière de gestion des déchets dangereux. Nous croyons que la responsabilité de la gestion des déchets dangereux doit revenir au ministère de l'Environnement qui doit travailler de concert avec le secteur privé en ce qui a trait aux solutions d'élimination. Un gouvernement libéral élaborera une stratégie qui comprend les éléments suivants :

- collaborer avec l'industrie à la réduction de la quantité de déchets dangereux produits; et
- abolir la Société ontarienne de gestion des déchets et promouvoir le développement de technologies de remplacement par le secteur privé pour traiter les déchets dangereux.

Réglementation et application

Le gouvernement a un rôle déterminant à jouer dans la protection et la valorisation de notre environnement. Mais au fil des ans, il est devenu inefficace et s'est bureaucratisé. Par exemple, si les objectifs de la *Loi sur l'évaluation environnementale* sont justes, leur application prend trop de temps et coûte trop cher. Nous devons trouver des moyens plus efficaces de protéger l'environnement.

Nombre d'entreprises se sont plaintes des lourdeurs administratives et des coûts auxquels elles font face pour se conformer à quelque réglementation environnementale. Nombre d'organismes publics et privés ont volontairement mis en place des dispositifs de gestion environnementale pour les aider à respecter la kyrielle de lois et de réglementations et pour réagir aux pressions sociales, économiques et concurrentielles. Divers secteurs industriels ont également mis en oeuvre, sur une base volontaire, des programmes de prévention de la pollution et de réduction des émissions de polluants.

Les Libéraux de l'Ontario appuient ces initiatives sur une base volontaire qui viennent en quelque sorte compléter le cadre mis en place par le gouvernement. Nous croyons également que le cadre réglementaire doit être amélioré de deux importantes façons. D'abord, nous devons nous assurer que



Un environnement sain

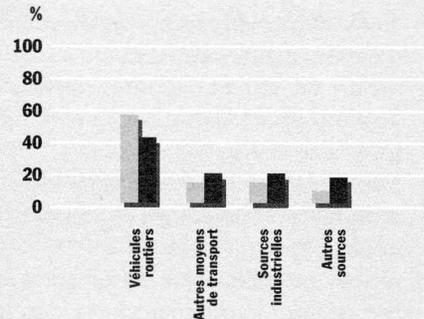
SITUATION

POLLUTION DE L'AIR

Selon des statistiques de 1993 sur la pollution de l'air, les véhicules routiers continuent d'être la principale cause d'émission de monoxyde de carbone et d'oxyde d'azote qui sont responsables du smog.

■ Pourcentage des émissions de monoxyde de carbone
 ■ Pourcentage des émissions d'oxyde d'azote

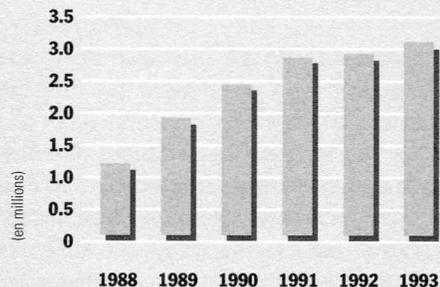
Sources : Ministère de l'Environnement et de l'Énergie, *Ontario Air Quality, 1993: An Overview*



PROGRAMME DE RECYCLAGE DE LA BOÎTE BLEUE

Le nombre de foyers de l'Ontario desservis par le programme de la boîte bleue ne cesse d'augmenter.

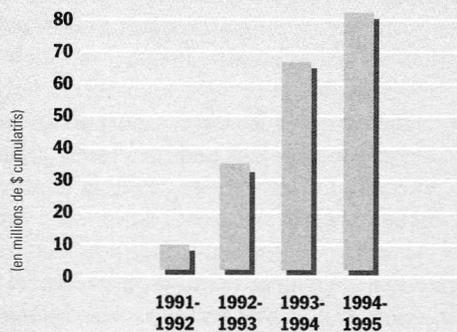
Source : Ontario Multi-Material Recycling Inc.



OFFICE PROVISOIRE DE SÉLECTION DES LIEUX D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

L'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets a dépensé plus de 80 millions de dollars à identifier des sites d'enfouissement pour les déchets municipaux.

Source : Comptes publics de l'Ontario 1994-1995; Estimé 1994-1995 du ministère de l'Environnement et de l'Énergie



INDUSTRIES ENVIRONNEMENTALES

La vente de technologies et de services environnementaux est devenue une industrie de plusieurs milliards de dollars.

Emplois 30 000 personnes
Nombre de compagnies 2 500
Recettes Plus de 4 milliards de \$

Source : Association canadienne des industries de l'environnement - Chapitre de l'Ontario

la réglementation et les normes sont fondées sur des données scientifiques et non pas sur une quelconque idéologie politique. Il est donc indispensable d'élaborer ces nouvelles réglementations en collaboration avec l'industrie, les organismes non gouvernementaux, les travailleurs et la population. Deuxièmement, nous devons examiner la réglementation existante pour éliminer les lourdeurs administratives et les coûts excessifs, notamment les coûts et frais qui freinent les efforts de l'industrie pour améliorer sa performance écologique.

Nous croyons également que le gouvernement a un rôle important à jouer dans l'application des normes environnementales et de la réglementation. Un gouvernement libéral veillera à :

- examiner le mécanisme d'évaluation environnementale avec les divers intervenants et élaborer un plan de rationalisation mettant l'accent sur l'accélération du processus; énoncer clairement les exigences, les normes et les procédures à suivre avant le début des audiences publiques; restructurer la section d'évaluation environnementale du ministère ontarien de l'Environnement et de l'Énergie et revoir le dispositif d'audiences publiques;
- collaborer avec le gouvernement fédéral à l'élaboration d'un mécanisme conjoint d'évaluation environnementale pour les projets de compétence mixte;
- encourager et soutenir les initiatives volontaires de prévention de la pollution émanant de l'industrie, tel que Gestion responsable, qui insiste pour responsabiliser l'utilisateur des produits chimiques et identifie les priorités d'intervention dans le dossier des effluents toxiques; et
- maintenir un rôle important dans la surveillance et s'assurer que la réglementation environnementale est respectée partout dans la province.

La protection de l'environnement crée des emplois

La promotion des technologies environnementales est le meilleur exemple qu'on puisse donner pour illustrer comment création d'emplois et protection de l'environnement vont de pair. L'Ontario possède une industrie environnementale dynamique et en pleine expansion. Elle procure des emplois à

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral abolira l'Office de sélection des lieux d'élimination des déchets et invitera de nouveau les municipalités du grand Toronto à prendre part au processus de planification de la gestion des déchets.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

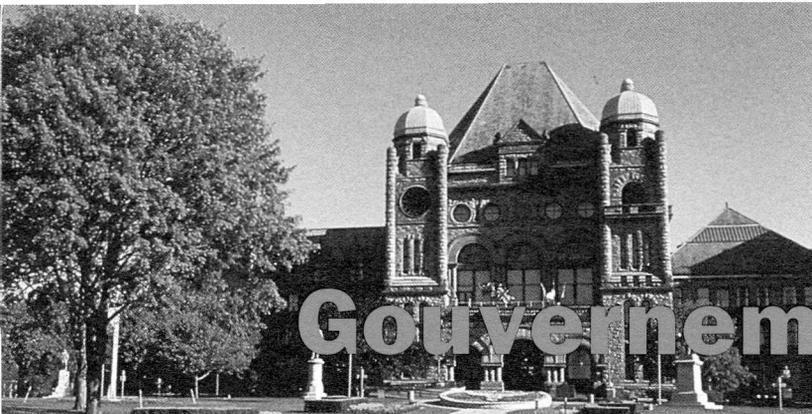
Un gouvernement libéral instaurera un dispositif transparent, imputable et applicable pour voir à la qualité de l'eau, y compris l'élargissement des programmes de surveillance.

plus de 30 000 personnes réparties dans 2 500 entreprises, dont un bon nombre vendent leurs produits et services de haute technologie au pays comme à l'étranger. Les recettes de cette industrie dépassent déjà 4 milliards de dollars par an et on prévoit que la croissance des recettes s'élèvera à 15 pour cent au cours des prochaines années.

Malgré le regain d'activité dans ce secteur, l'Ontario importe davantage de technologies environnementales qu'il n'en exporte. La concurrence internationale est vive et les contraintes gouvernementales empêchent cette industrie d'atteindre son plein potentiel.

L'industrie environnementale peut jouer un rôle important pour aider l'Ontario à amorcer une reprise économique soutenue et vigoureuse. Cette industrie peut créer des emplois, générer de nouvelles richesses et accroître les recettes de la province tout en améliorant notre qualité de vie. Un gouvernement libéral aidera à créer un climat économique qui soutiendra l'expansion de l'industrie environnementale grâce aux initiatives suivantes :

- commercialiser notre industrie environnementale au moyen de la réouverture des bureaux commerciaux et touristiques à l'étranger;
- stimuler le marché intérieur en améliorant la politique d'achat environnementale du gouvernement; et
- éliminer la concurrence déloyale du gouvernement à l'égard des compagnies environnementales privées.



Gouvernement imputable

CALENDRIER DES INITIATIVES

30

JOURS

- Réduire le personnel politique
- Présenter des mesures d'assainissement du gouvernement pour réparer les dommages causés par le NPD au cours des cinq dernières années
- Éliminer les frais d'évaluation supplémentaires des municipalités

90

JOURS

- Nommer un Commissaire aux questions d'éthique qui veillera à ce que le gouvernement fonctionne de manière transparente et honnête
- Permettre un plus grand nombre de votes libres et accorder une plus grande importance aux comités de l'Assemblée législative
- Ne permettre l'existence que d'une série de livres comptables pour la province et ainsi mettre fin aux pratiques comptables du NPD consistant à tenir deux séries de livres comptables

1

AN

- Éliminer l'actuel régime de retraite des députés pour le remplacer par un régime enregistré d'épargne-retraite et mettre fin à la double rémunération
- Légiférer l'enregistrement obligatoire de tous les lobbyistes payés travaillant en Ontario auprès du gouvernement provincial
- Prolonger les heures des services gouvernementaux les plus fréquemment utilisés tels les bureaux d'émission de permis de conduire et d'enregistrement des véhicules

La population a fait savoir clairement qu'elle veut que le gouvernement change. Le gouvernement doit agir de façon à restaurer la confiance de la population tout en améliorant ses services à la clientèle. Dans le cadre du Programme libéral de l'Ontario, l'imputabilité du gouvernement doit commencer au sommet par le régime de retraite et les avantages mêmes des parlementaires. Nous allons également réagir à la demande publique croissante de services modernes, rationnels et faciles à utiliser. Finalement, un gouvernement libéral s'engage à réparer les dommages des cinq dernières années.

Assainir le gouvernement

Comme bien des gens de par le monde, les Ontariens et Ontariennes ont perdu confiance dans le processus politique. Bon nombre se demandent si le gouvernement peut encore jouer un rôle positif en menant la marche vers la reprise économique, créant des ouvertures ou en offrant des programmes et des services de bonne qualité. Bon nombre se demandent si le gouvernement peut aider plutôt que d'être un obstacle.

Le cynisme de la population n'est pas sans fondement. Lorsque beaucoup de promesses sont faites et que peu de ces promesses sont tenues, la population commence à devenir sceptique. Les citoyens et citoyennes ordinaires perçoivent les politiciens comme des gens qui jouissent d'avantages et de privilèges et se demandent qui est au service de qui. Il n'est pas surprenant que les cachotteries et le manque d'imputabilité dans les processus décisionnels du gouvernement ait engendré la méfiance. Et lorsque le gouvernement parle de contraintes mais en fait si peu dans son fonctionnement, la population peut le taxer d'hypocrisie.

Dans ce climat de manque de confiance, il en revient au gouvernement de faire la preuve que l'honnêteté, l'intégrité, l'imputabilité et la transparence peuvent faire partie du processus politique.

Il appartient au gouvernement de démontrer qu'il peut répondre aux besoins d'aujourd'hui, agir d'une manière efficace et décisive – qu'il peut aider la population plutôt que de lui mettre des bâtons dans les roues ou de l'inonder de bureaucratie. La population a fait savoir clairement qu'elle veut que le gouvernement change. Il appartient maintenant au gouvernement de prouver qu'il peut changer. Un gouvernement libéral s'attaquera à ce défi sans tarder. Nous allons :

- éliminer le régime de retraite des députés, mettre fin à la double rémunération et nommer un commissaire aux questions d'éthique qui réglera les lobbyistes et veillera à ce que le gouvernement fonctionne d'une façon ouverte et honnête et respecte les critères les plus élevés d'éthique;
- faire preuve de leadership en réduisant les dépenses du gouvernement par une diminution du personnel politique, des nominations politiques, de la publicité à caractère politique et des services offerts aux députés;
- permettre aux députés de mieux représenter les opinions de leurs commettants en augmentant le nombre de votes libres à l'Assemblée législative et en élargissant les pouvoirs des comités de l'Assemblée législative;
- présenter un processus budgétaire plus ouvert et adhérer strictement aux méthodes comptables généralement acceptées;
- exiger que les renseignements sur les salaires et les avantages offerts aux cadres supérieurs de la fonction publique soient rendus publics; et
- dépolitiser la fonction publique et veiller à ce que les fonctionnaires soient embauchés et promus seulement selon des critères de mérite, de compétence et d'expérience.

Nous allons commencer par un honnête leadership

Pour restaurer la confiance dans le gouvernement, il faut commencer par restaurer la confiance dans ceux qui gouvernent. Les Ontariens et Ontariennes doivent être en mesure de croire que leurs représentants élus sont au service de la population et non d'eux-mêmes; qu'ils représentent les intérêts de la population et non des groupes d'intérêts spéciaux; et qu'il existe des

freins et des contrepoids pour s'assurer que leurs députés agissent avec honnêteté et intégrité.

Une question qui préoccupe bon nombre d'Ontariens est le régime de retraite des députés provinciaux. Nombre de personnes croient que ces pensions sont trop généreuses et qu'elles peuvent être versées trop tôt. Les Ontariens et Ontariennes sont également furieux que les députés puissent recevoir une double rémunération, c'est-à-dire toucher une pension après avoir volontairement pris leur retraite ou avoir été défait, tout en touchant un salaire pour accomplir un travail dans un autre secteur du gouvernement. Un gouvernement libéral veillera à :

- éliminer l'actuel régime de pension des députés en proposant à la place un régime enregistré d'épargne-retraite; et
- mettre un terme à la double rémunération de telle sorte qu'aucun ancien député ne puisse quitter la vie politique et toucher une pension tout en recevant également un plein salaire du gouvernement de l'Ontario.

Nous allons également veiller à ce que les représentants élus respectent les plus hautes normes d'éthique. Nous allons :

- nommer un commissaire aux questions d'éthique qui réglera les activités des lobbyistes; veiller à ce que le gouvernement fonctionne d'une façon ouverte et honnête et élaborer un code de conduite pour le personnel politique;
- exiger que tous les lobbyistes qui reçoivent un salaire en Ontario soient inscrits auprès du gouvernement provincial de telle sorte que la population sache qui fait du lobbyisme au gouvernement et que personne n'ait d'accès privilégié ou de privilège; et
- appliquer strictement l'interdiction empêchant tout ancien membre du Conseil des ministres de travailler pour le gouvernement pour une période de 12 mois.

Réduire l'appareil gouvernemental en commençant par le sommet

Tout le monde est d'accord que le gouvernement doit devenir plus petit et plus efficace. Sous l'administration néo-démocrate actuelle, le nombre d'employés politiques et les dépenses relatives à

« La population a fait savoir clairement qu'elle veut que le gouvernement change. Il appartient au gouvernement de prouver qu'il *peut* changer. »

des campagnes publicitaires douteuses ont tous deux augmenté de façon dramatique. Pour faire preuve de leadership dans le contrôle des dépenses du gouvernement, un gouvernement libéral va :

- réduire le personnel politique, économisant ainsi environ 2 millions de dollars;
- réduire la publicité du gouvernement de 10 millions de dollars;
- réduire les services aux députés, dont le nombre de bulletins de circonscription qu'ils peuvent envoyer;
- réduire le nombre de nominations politiques pour ainsi économiser 2 millions de dollars; et
- lorsque possible, créer des postes bénévoles et non rémunérés au sein des organismes, conseils et commissions du gouvernement.

L'Assemblée législative doit être plus représentative

Bien que les électeurs soient libres de choisir ceux et celles qu'ils veulent envoyer à Queen's Park, bon nombre de règles et de pratiques empêchent les députés de représenter véritablement les vues de leurs commettants. Sur presque toutes les questions abordées à l'Assemblée législative, les députés du gouvernement doivent suivre la ligne de parti. Les comités législatifs ont très peu de pouvoirs et la plupart des décisions sont prises par un petit groupe de personnes du Bureau du premier ministre.

Le Parti libéral de l'Ontario a déjà donné la possibilité aux membres de son groupe parlementaire de mieux représenter leurs commettants en les laissant voter plus librement à l'Assemblée législative. Un gouvernement libéral veillera à ce que les députés parlent au nom des commettants de leur circonscription à Queen's Park et non seulement au nom de Queen's Park dans leur circonscription. Dans le cadre de notre programme de réforme parlementaire, nous comptons :

- donner plus de liberté aux députés du gouvernement en diminuant le nombre de votes qui sont considérés comme des « votes de confiance », de telle sorte que les députés puissent voter contre un projet de loi du gouvernement sans risquer de défaire le gouvernement;
- augmenter l'importance et l'utilité des comités

législatifs en les laissant concevoir des mesures législatives destinées à être présentées à l'Assemblée législative, en leur donnant plus de pouvoirs pour convoquer des témoins et requérir des documents et en réduisant la discipline de parti au sein des comités;

- exiger la tenue rapide d'une élection partielle, c'est-à-dire, dans un délai de 70 à 100 jours lorsqu'une circonscription provinciale est vacante au lieu de laisser les commettants sans représentant pendant plus de six mois; et
- étudier la faisabilité d'une liste permanente des électeurs qui pourrait être constamment mise à jour, éliminant ainsi la nécessité du recensement en période électorale.

Finis les tours de passe-passe

Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans les finances de la province lorsque le vérificateur doit se présenter devant un comité législatif et implorer le gouvernement du moment de dire la vérité sur le déficit et de cesser de tenir deux types de livre comptable. C'est ce qui est arrivé en Ontario plus tôt cette année.

L'actuel processus budgétaire se déroule dans le secret. La population est peu consultée et a peu de possibilités de discuter de solutions de rechange possibles. Lorsque la population apprend comment le budget la touchera, il est déjà trop tard pour qu'elle puisse avoir une influence. Un gouvernement libéral mettra l'accent sur l'ouverture et l'honnêteté dans le processus d'élaboration budgétaire et les méthodes comptables. Nous comptons :

- veiller à ce que tous les documents donnent un aperçu honnête et juste de la situation financière de l'Ontario;
- tenir une seule série de livres comptables et non deux;
- demander au vérificateur provincial d'étudier les états financiers et budgétaires de l'Ontario et de veiller à ce qu'ils respectent strictement les méthodes comptables généralement acceptées; et
- mettre en place un processus d'élaboration budgétaire plus ouvert, notamment en permettant aux propositions budgétaires d'être débattues et étudiées en comité législatif avant que le gouvernement finalise le budget.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral exigera que des renseignements sur les salaires et avantages sociaux des cadres supérieurs de la fonction publique soient connus de la population.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral va tenir une seule série de livres comptables et non deux, et mettra en place un processus d'élaboration budgétaire plus ouvert.

Les salaires de la fonction publique devraient être connus de la population

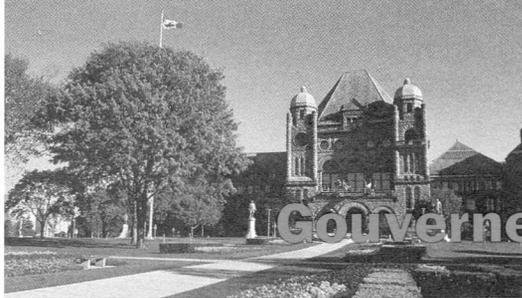
Les salaires et avantages sociaux d'un bon nombre de cadres supérieurs qui travaillent dans la fonction publique élargie ne sont pas actuellement connus de la population, notamment les salaires et avantages sociaux des présidents d'université et des directeurs généraux des hôpitaux. Nous croyons que ces renseignements concernant des cadres supérieurs qui sont payés avec les deniers publics devraient être connus des contribuables qui payent la note. Un gouvernement libéral va :

- exiger que des renseignements concernant les salaires et les avantages sociaux des cadres supérieurs de la fonction publique soient connus de la population.

La fonction publique doit être non partisane

Au cours des quatre dernières années et demie, le gouvernement NPD a fait de nombreuses nominations à caractère politique au sein de la fonction publique. Ainsi, le premier ministre Rae a nommé son ancien directeur de campagne à la tête de la fonction publique de l'Ontario. Ceci a clairement fait comprendre que la fonction publique de l'Ontario qui était traditionnellement non partisane devait désormais être plus partisane. Cette pratique est mauvaise et doit cesser. Un gouvernement libéral va :

- faire en sorte que les fonctionnaires soient recrutés et promus seulement sur la base du mérite, de la compétence et de l'expérience.

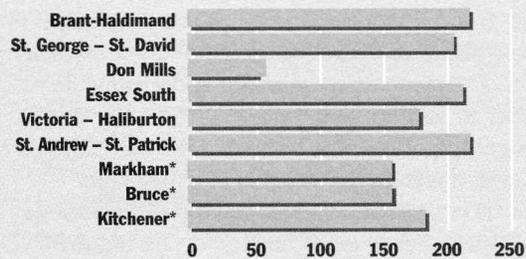


Gouvernement imputable

SITUATION

ÉLECTIONS PARTIELLES RETARDÉES

Le gouvernement NPD a constamment retardé la tenue d'élections partielles, privant ainsi des circonscriptions de représentation à Queen's Park.



Source : Bureau des élections de l'Ontario, Bureau du greffier de l'Assemblée législative de l'Ontario

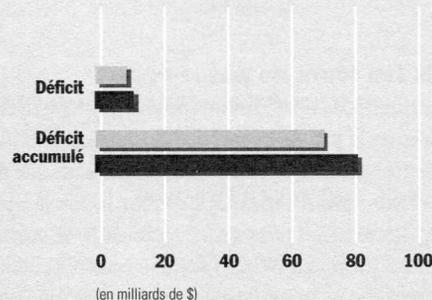
Nombre de jours sans représentation provinciale
* à compter du 1^{er} avril 1995

FINANCES PROVINCIALES

En « trafiquant les livres », le NPD a déformé la représentation de la situation réelle des finances de la province. Les méthodes comptables du Vérificateur provincial concernant le budget 1993-1994 de l'Ontario auraient produit des chiffres bien différents.

■ Prévisions budgétaires du NPD
■ Révisions selon les méthodes comptables du Vérificateur

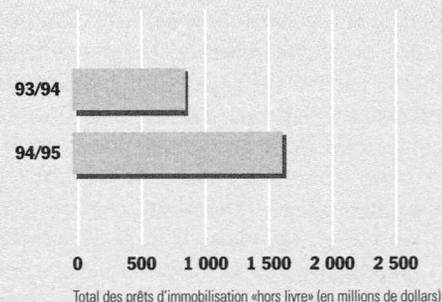
Source : Comptes publics 1993-1994



DETTE CACHÉE

Le transfert des prêts « hors livre » à de nouvelles sociétés de la Couronne a permis au NPD de dissimuler l'ampleur véritable de la dette de la province.

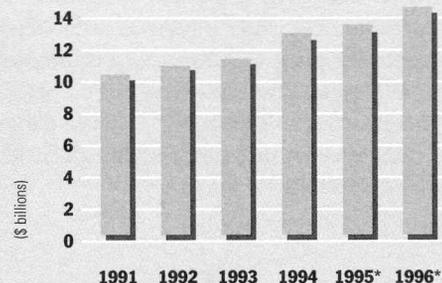
Source : Budget de l'Ontario 1994



PASSIF NON CAPITALISÉ DE LA CAT

Le passif non capitalisé de la Commission des accidents du travail de l'Ontario croît de plus de 2 millions de dollars par jour.

Source : Rapports annuels 1991-1994 de la Commission des accidents du travail, Premier's Labour-Management Advisory Committee



* Prévission

Un gouvernement moderne

Restaurer l'honnêteté, l'intégrité et l'imputabilité du gouvernement n'est que le point de départ d'une réforme du gouvernement. Le gouvernement doit également satisfaire aux demandes sans cesse croissantes de la population pour des services adaptés à ses besoins et plus simples d'utilisation. Il doit améliorer son fonctionnement pour donner la priorité à la prestation des services à la population. Un gouvernement libéral va réformer son mode de fonctionnement quotidien. Nous allons :

- rendre les services du gouvernement plus rationnels, plus efficaces et plus faciles à utiliser; et
- améliorer la qualité des services en première ligne aux consommateurs.

Un meilleur service aux consommateurs

Le gouvernement de l'Ontario est une société avec un chiffre d'affaires de 50 milliards de dollars par année qui existe pour servir ses actionnaires et ses clients, soit les Ontariens et Ontariennes. Mais la plupart des gens estiment qu'ils n'ont pas un bon service ou qu'ils n'en ont pas pour leur argent. Le gouvernement a été incapable de répondre à la demande de services plus rapides et plus flexibles.

Il n'est pas surprenant que bon nombre d'Ontariens et d'Ontariennes éprouvent de la frustration devant cette gamme de programmes, de règlements et de réglementations sans cesse plus complexes. Il est bien souvent difficile de savoir où obtenir des services. Quelquefois, les citoyens sont renvoyés d'un fonctionnaire à un autre ou doivent attendre dans de longues files d'attente, seulement pour découvrir qu'ils sont dans la mauvaise file d'attente ou qu'ils n'ont pas le bon formulaire.

Sans doute la chose la plus ennuyeuse est que le gouvernement est prisonnier d'une méthode dépassée de faire des affaires. Il continue d'être principalement ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi, obligeant ainsi les citoyens à faire la file au cours de leur heure de dîner pour obtenir certains services. Il agit toujours comme s'il n'y avait qu'une seule façon d'offrir des services au lieu d'offrir des services plus sur mesure. Et lorsque les

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral va mettre un terme à la double rémunération de telle sorte qu'aucun ancien député ne pourra quitter la vie politique et toucher une pension tout en recevant également un plein salaire du gouvernement de l'Ontario.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral prolongera les heures d'ouverture des bureaux les plus achalandés tels que les bureaux de délivrance des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules.

consommateurs sont mécontents de la qualité des services, il ne semble pas y avoir de moyen de se faire entendre.

Il est temps que le gouvernement, comme toute bonne entreprise, repense son fonctionnement. Le gouvernement doit rendre ses services plus faciles à comprendre et plus faciles à utiliser. Il doit tirer avantage des technologies modernes et écouter plus attentivement les personnes qui utilisent ses services. En faisant cela, le gouvernement peut offrir de meilleurs services et réduire les coûts.

Un gouvernement libéral orientera l'administration publique vers le service à la clientèle et modifiera sa façon de traiter avec les consommateurs. Nous allons commencer par nous assurer que les Ontariens et Ontariennes peuvent trouver facilement et rapidement la façon d'utiliser les services du gouvernement. Nous allons :

- créer un répertoire informatisé des programmes et services du gouvernement les plus fréquemment utilisés;
- exiger que chaque ministère et chaque organisme gouvernemental produise un sommaire des services, programmes et règlements qu'il offre en utilisant un langage qui est compréhensible pour les consommateurs;
- faire un meilleur usage de la technologie, en recourant par exemple à des guichets automatisés, pour accomplir une large sélection d'opérations gouvernementales, à l'exemple du renouvellement du permis de conduire, plus rapidement, plus adéquatement et à moindre coût; et
- présenter un formulaire de demande simplifié et

« Le gouvernement a été incapable de répondre à la demande pour des services plus rapides et plus flexibles. Il est temps que le gouvernement change son mode de fonctionnement en rendant les services plus faciles à comprendre et plus simples à utiliser. »

unique pour tous les documents du gouvernement tels que les permis de conduire, les permis de chasse et de pêche, les certificats de naissance et les cartes-santé.

Pour améliorer la prestation des services, nous allons également :

- prolonger les heures d'ouverture des bureaux du gouvernement qui sont utilisés le plus fréquemment tels que les bureaux de délivrance des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules;
- établir et publier des normes de rendement pour les services de telle sorte que la population sache à quoi s'attendre en termes de coûts, de temps et d'accès aux services publics importants;
- mener et publier des sondages réguliers sur le degré de satisfaction des consommateurs pour surveiller le rendement et faire en sorte que la population ait son mot à dire dans les services que le gouvernement offre; et
- élaborer des procédures simples de plainte qui donnent à la population un moyen de s'exprimer sur l'amélioration des services du gouvernement.

Mettre l'accent sur les résultats

Le gouvernement doit utiliser de nouveaux moyens pour mesurer le succès de ses programmes et services. Trop souvent, le succès se mesure en termes de dollars dépensés ou au nombre d'employés participants. On doit mettre l'accent sur les résultats.

De nos jours, le gouvernement est trop rigide et trop orienté sur le processus. Il se déplace à grande peine, alourdi qu'il est par tous ces paliers de gestion. Un système qui nécessite une douzaine de signatures pour un changement routinier de politique ne sera pas en mesure de fournir un service à la clientèle efficace et de haute qualité. Bien que les représentants élus doivent être responsables des politiques et programmes du gouvernement, les travailleurs de la première ligne doivent avoir plus de liberté de tirer avantage de leur expérience et de leur capacité de résoudre des problèmes quand ils mettent des politiques en application. Les fonctionnaires devraient être libérés des procédures rigides qui les empêchent de répondre avec plus de flexibi-

lité aux besoins individuels des consommateurs.

En bref, nous avons besoin d'un système qui encourage l'initiative et l'ingéniosité au lieu de les pénaliser. La satisfaction des consommateurs doit être l'objectif visé. Un gouvernement libéral va améliorer la qualité des services de première ligne. Nous allons :

- créer un code d'éthique des services qui donnera la priorité au service à la clientèle;
- rationaliser le lourd processus d'approbation au sein du gouvernement;
- libérer les employés de première ligne des procédures rigides qui nuisent à la qualité des services à la clientèle;
- offrir une meilleure formation en milieu de travail aux fonctionnaires;
- améliorer la gestion du secteur public par l'intermédiaire du recrutement et d'échanges d'employés avec le secteur privé; et
- présenter continuellement des outils d'amélioration tels que des sondages permettant aux employés de faire des suggestions sur la façon d'améliorer les services à la population.

Réparer les dommages

Au cours des quatre dernières années et demie, le NPD a présenté bon nombre de mauvaises politiques et lois qui ont eu des effets néfastes sur les Ontariens et Ontariennes. Bon nombre de ces mesures étaient de nature économique. Il en est ainsi de la loi néo-démocrate sur les relations de travail et des nouveaux frais et impôts. D'autres secteurs, tels que l'environnement et les soins de santé, ont également été touchés.

Le nouveau gouvernement de l'Ontario devra faire plus que de simplement présenter de nouveaux programmes et politiques. Il devra également, lorsque cela est possible, réparer les dommages des quatre dernières années et demie.

Un gouvernement libéral mettra en application une série de mesures d'assainissement du gouvernement pour réparer les dommages du NPD.

Nous allons :

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral va élaborer des procédures simples de plainte qui donnent à la population un moyen de s'exprimer sur les façons d'améliorer les services du gouvernement.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Un gouvernement libéral va mettre en application une série de mesures d'assainissement du gouvernement pour réparer les dommages du NPD.

- rectifier les lacunes de la loi concernant les soins de longue durée;
- abolir l'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets;
- mettre un terme aux programmes boulot Ontario qui sont un échec;
- mettre fin aux travaux de la Commission royale sur l'indemnisation des travailleurs;
- éliminer la Commission d'intervention du NPD;
- abolir les frais d'enregistrement des sociétés de 50 \$;
- éliminer la bureaucratie qu'est le Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre;
- rétablir la couverture des soins de santé d'urgence à l'extérieur du pays;
- révoquer les dispositions destructrices d'emplois de la *Loi sur les relations de travail* du NPD (Loi 40);
- abroger la *Loi sur les relations de travail dans l'agriculture*;
- réparer les lacunes des lois néo-démocrates sur l'aménagement;
- remettre en vigueur le programme de crédit d'impôt sur la gestion des forêts;
- remettre en vigueur le crédit d'impôt sur les droits de cession immobilière pour les acheteurs d'une première maison; et
- éliminer les frais d'évaluation supplémentaires pour les municipalités.

Répartition des coûts du Programme libéral de l'Ontario

Nouvelles initiatives (en millions de \$)

		1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE	3 ^E ANNÉE	4 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE
Emplois et croissance	Équipe Remettre l'Ontario au travail	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
	Frais d'inscription des sociétés	14,00	14,00	14,00	14,00	14,00
	Financement de Nouvelles entreprises	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00
	Centres d'innovation		4,00	4,00	4,00	4,00
	Programme d'entrepreneuriat	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
	Programme des travailleurs autonomes	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
	Formation sectorielle		150,00	300,00	300,00	300,00
	Partage des coûts de la formation	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00
	Banque de données du Réseau de formation de l'Ontario		5,00	5,00	5,00	5,00
	Extension des prog. coop. et stages apprentissage	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
	► SOUS-TOTAL :	67,25	226,25	376,25	376,25	376,25
Cibler davantage les aides économiques	Initiatives Ouvertures jeunesse	90,00	90,00	90,00	90,00	90,00
	Réseaux locaux d'entraide financière		5,00	5,00	5,00	5,00
	Financement à courte échéance des compagnies	25,00				
	Banque de données des programmes féd., prov. et mun. pour les entreprises		5,00	5,00	5,00	5,00
	Partenariats sectoriels (notamment les biosciences)	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00
	Réseau en ligne Export-Ontario		2,00	2,00	2,00	2,00
	Bureaux commerciaux à l'étranger	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00
	Foires commerciales	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	Augm. des exportations aux états américains limitrophes		3,00	3,00	3,00	3,00
	Prolongement du réseau ferroviaire GO	17,70	4,20	4,20	4,20	4,20
	Désignation de produits Choix Ontario		0,25	0,25	0,25	0,25
	Fonds d'investissement rural	5,00	20,00	20,00	20,00	20,00
	Centre des industries culturelles et technologie		1,00	1,00	1,00	1,00
	Initiative en matière de tourisme	5,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	► SOUS-TOTAL :	175,70	164,45	164,45	164,45	164,45
Des soins de santé de qualité	Rétablir la protection à l'étranger	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
	Étendre les services 911	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
	Lignes sans frais pilotes de conseils médicaux	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
	Organisme de contrôle du traitement du cancer	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
	Équipement de radiothérapie des hôpitaux	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
	Renseignements sur les frais médicaux	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
	Conseil de recherche et développement en santé	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
	Renseignements sur la prévention en santé		0,25	0,25	0,25	0,25
	Commission de réforme des soins de santé	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
	► SOUS-TOTAL :	38,60	38,85	38,85	38,85	38,85

		1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE	3 ^E ANNÉE	4 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE
Excellence en éducation	Élaboration d'un programme de base	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
	Initiatives de formation des enseignants	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
	Partage d'information sur les meilleures pratiques		0,50	0,50	0,50	0,50
	Conseils d'école, conseils consultatifs des entreprises	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20
	Directives relatives aux dépenses des conseils	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
	▶ SOUS-TOTAL :		5,75	6,25	6,25	6,25
Combattre la criminalité	Directives et banques de données sur sentences	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
	Amélioration des rens. sur libérations conditionnelles		0,10	0,10	0,10	0,10
	Réformes des nominations aux commissions des libérations conditionnelles	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
	Opposition à la remise en liberté sous caution d'hommes qui enfreignent les ordonnances	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
	Mesures sur les droits des victimes	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	Mesures concernant le témoignage des enfants	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	Mesures de prévention du crime	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00
	▶ SOUS-TOTAL :		13,65	13,75	13,75	13,75
Les services à la famille et à l'enfance	Programmes prénataux	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00
	Stabilisation des services de garde	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
	Services à l'enfance	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00
▶ SOUS-TOTAL :		42,00	42,00	42,00	42,00	42,00
Gouvernement imputable	Éliminer les frais supplémentaires d'évaluation	18,00	18,00	18,00	18,00	18,00
	Commissaire aux questions d'éthique	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20
	Projet de loi sur les lobbyistes	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
▶ SOUS-TOTAL :		18,70	18,70	18,70	18,70	18,70
▶ TOTAL DES NOUVELLES INITIATIVES		361,65	510,25	660,25	660,25	660,25

Économies (en millions de \$)

		1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE	3 ^E ANNÉE	4 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE
Réductions de programmes	Éliminer l'Office des lieux d'éliminat. des déchets	33,00	33,00	33,00	33,00	33,00
	Éliminer boulotOntario Formation	339,00	339,00	339,00	339,00	339,00
	Éliminer la Commission royale sur la CAT	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
	Réduire la Commission d'intervention du NPD	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00
	Réduire les subventions aux grandes entreprises	114,00	114,00	114,00	114,00	114,00
	Éliminer la Société ontarienne de gestion des déchets	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
	Éliminer graduellement boulotOntario Logement			50,00	100,00	100,00
	Amalgamer Conseil ontarien des affaires collégiales et Conseil ontarien des affaires universitaires		2,50	2,50	2,50	2,50
	Éliminer boulotOntario Action communautaire	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00
	Éliminer le COFAM	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
	Convertir les garderies privées en garderies publiques	43,00	43,00	43,00	43,00	43,00
▶ SOUS-TOTAL :		633,00	635,50	685,50	735,50	735,50
Réduire l'appareil gouvernemental	Réduire l'admin. centrale de 20 %	67,50	135,00	135,00	135,00	135,00
	Initiatives visant à redéfinir le gouvernement	100,00	200,00	300,00	450,00	450,00
	Autres compressions à l'adm. gouvernementale	16,00	146,00	211,00	215,00	215,00
▶ SOUS-TOTAL :		183,50	481,00	646,00	800,00	800,00
Partenariats entre les secteurs privé et public	Partenariats : budget d'immobilisation		100,00	400,00	1 200,00	1 200,00
	Partenariats : budget de fonctionnement		40,00	150,00	400,00	400,00
▶ SOUS-TOTAL :			140,00	550,00	1,600,00	1,600,00
Croissance de l'emploi et réforme de l'aide sociale	Éliminer les fraudes à l'aide sociale	150,00	200,00	300,00	300,00	300,00
	Économies en raison du Programme d'incitatifs transitionnels	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00
	Remettre au travail 35 000 bénéficiaires de l'aide sociale	250,00	550,00	550,00	550,00	
▶ SOUS-TOTAL :		300,00	600,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Réduire les dépenses politiques	Réduire le personnel politique	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
	Réduire les nominations politiques	0,50	1,00	1,50	2,00	2,00
	Réduire les services aux députés	16,00	16,00	16,00	16,00	16,00
	Réduire la publicité du gouvernement	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
▶ SOUS-TOTAL :		28,50	29,00	29,50	30,00	30,00
▶ TOTAL DES ÉCONOMIES ET DES COMPRESSIONS		1 145,00	1 885,50	2 911,00	4 165,50	4 165,50

Répartition pluriannuelle (en millions de \$)

		1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE	3 ^E ANNÉE	4 ^E ANNÉE	5 ^E ANNÉE
Nouvelles initiatives	Emplois et croissance	67,25	226,25	376,25	376,25	376,25
	Cibler davantage les aides économiques	175,70	164,45	164,45	164,45	164,45
	Des soins de santé de qualité	38,60	38,85	38,85	38,85	38,85
	Excellence en éducation	5,75	6,25	6,25	6,25	6,25
	Combattre la criminalité	13,65	13,75	13,75	13,75	13,75
	Les services à la famille et à l'enfance	42,00	42,00	42,00	42,00	42,00
	Gouvernement imputable	18,70	18,70	18,70	18,70	18,70
	▶ TOTAL DES NOUVELLES INITIATIVES :	361,65	510,25	660,25	660,25	660,25
Économies	Réductions de programmes	633,00	635,50	685,50	735,50	735,50
	Réduire l'appareil gouvernemental	183,50	481,00	646,00	800,00	800,00
	Partenariats entre les secteurs privé et public		140,00	550,00	1,600,00	1,600,00
	Croissance de l'emploi et réforme de l'aide sociale	300,00	600,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Réductions des dépenses politiques	28,50	29,00	29,50	30,00	30,00
	▶ TOTAL DES ÉCONOMIES ET DES COMPRESSIONS :	1 145,00	1 885,00	2 911,00	4 165,50	4 165,50
Totaux pluriannuels	Total des nouvelles initiatives	361,65	510,25	660,25	660,25	660,25
	Total des économies et des compressions	1 145,00	1 885,00	2 911,00	4 165,50	4 165,50
▶ ÉCONOMIES NETTES		783,35	1 374,75	2 250,75	3 505,25	3 505,25

Calendrier des initiatives

Dans les 30 jours après avoir pris le pouvoir

Emplois et croissance

- Établir l'équipe Remettre l'Ontario au travail
- Présenter un projet de loi d'équilibre budgétaire
- Se débarrasser de la taxe de 5 % sur les primes d'assurance-automobile et commencer à instituer des réformes en vue de rendre l'assurance-automobile plus abordable
- Geler les cotisations des employeurs à la Commission des accidents du travail
- Abolir les frais d'enregistrement des sociétés
- Abolir la Commission royale sur l'indemnisation des travailleurs
- Étendre les programmes d'enseignement coopératif et d'apprentissage
- Présenter un ensemble de réformes des relations de travail

Cibler davantage les aides économiques

- Aller de l'avant dans la construction de l'autoroute Red Hill Creek
- Aller de l'avant dans le parachèvement de l'autoroute 416
- Maintenir l'exonération fiscale de 10 ans sur l'éthanol
- Prendre des mesures en vue d'abroger la *Loi sur les relations de travail dans l'agriculture*
- Exempter en permanence les théâtres de moins de 3 200 places de la taxe d'amusement
- Rétablir la remise sur les droits de cession immobilière pour les acheteurs d'une première maison
- Établir un moratoire sur les nouvelles allocations de logements à but non lucratif

Des soins de santé de qualité

- Faire cesser la mise en application de la réforme des soins de longue durée (loi 173) et amorcer le processus législatif en vue de corriger les lacunes de cette loi néo-démocrate
- Faire cesser la mise en oeuvre de la loi du NPD sur l'intervention, arrêter la mise sur pied de la Commission d'intervention et prévoir l'adoption des mesures législatives qui répondent aux besoins des personnes vulnérables

Excellence en éducation

- Étendre les programmes d'apprentissage et d'enseignement coopératif qui combinent apprentissage à l'école et acquisition d'expérience en milieu de travail
- Ne tolérer d'aucune façon la violence dans les écoles
- Mettre fin au programme boulotOntario Formation qui est un échec

Combattre la criminalité

- Rendre plus sévères les poursuites dans les cas de crimes reliés à l'usage d'une arme à feu en émettant une directive à l'intention des procureurs de la Couronne
- Soutenir les propositions fédérales en vue de mettre fin à l'usage criminel des armes à feu
- Restreindre la distribution de films et des jeux vidéo de violence sanglante de même que des cartes à collectionner sur les tueurs en série qui encouragent la violence envers les femmes

Les services à la famille et à l'enfance

- Nommer un ministre clé qui aurait la responsabilité des services à l'enfance
- Établir un fonds de soutien de projets innovateurs en matière de services à l'enfance

Un environnement sain

- Maintenir l'exonération fiscale de 10 ans sur l'éthanol
- Abolir l'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets et réintégrer les municipalités du grand Toronto dans le processus de planification de la gestion des déchets et restaurer un processus d'évaluation environnementale qui permette de juger des différentes options d'élimination des déchets en fonction de leurs mérites environnementaux

Gouvernement imputable

- Présenter des mesures d'assainissement du gouvernement
- Éliminer les frais d'évaluation supplémentaires des municipalités
- Veiller à ce que les fonctionnaires soient recrutés et promus sur la base du mérite, de la compétence et de l'expérience
- Réduire le personnel politique

Dans les 90 jours après avoir pris le pouvoir

Emplois et croissance

- Mettre fin à boulotOntario Action communautaire
- Réduire les subventions aux grandes entreprises
- Supprimer graduellement boulotOntario Logement
- Instituer une opération Vérification emploi pour évaluer les nouvelles réglementations
- Se débarrasser de la bureaucratie du Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre
- Réduire le taux d'imposition des sociétés s'appliquant aux petites entreprises

Cibler davantage les aides économiques

- Présenter la stratégie Ouvertures jeunesse
- Augmenter l'accès aux foires commerciales de même que les missions commerciales
- Améliorer les mesures de protection des producteurs agricoles, préserver la remise fiscale aux exploitations agricoles et nommer un facilitateur en matière de développement rural
- Rétablir le programme de remise fiscale Ontario irrésistible à l'intention des touristes
- Rendre permanent et conforme à la demande le Programme d'investissement dans l'industrie cinématographique ontarienne
- Rétablir le programme de remise fiscale relative à la gestion forestière

Des soins de santé de qualité

- Rétablir la protection relative aux soins d'urgence à l'étranger
- Créer à titre expérimental deux lignes sans frais de conseils médicaux dans le Sud-Ouest et le Nord de l'Ontario

Excellence en éducation

- Procéder à l'établissement de conseils d'école
- Établir un conseil bénévole des études internationales et mondiales

Combattre la criminalité

- Légiférer pour empêcher les dangereux prédateurs sexuels d'errer dans les rues
- Établir un processus rigoureux d'examen et de sélection des personnes nommées aux commissions de libération conditionnelle provinciales
- Obliger les procureurs de la Couronne à s'opposer à la libération sous caution d'hommes qui ont déjà enfreint une obligation de ne pas troubler la paix ou ignoré une ordonnance du tribunal de se tenir éloigné d'une femme
- Interdire aux procureurs de la Couronne de se livrer à de la négociation de plaidoyer dans les cas de crime haineux et leur donner la directive de chercher à obtenir la sentence maximale
- Instituer un conseil consultatif provincial de prévention du crime
- Mettre sur pied des nouveaux programmes de prévention du crime et élargir le soutien aux programmes qui existent déjà en place

Les services à la famille et à l'enfance

- Présenter une loi permettant aux puériculteurs de créer leur propre organisme d'autorégulation

Un environnement sain

- Avec la plus grande vigueur, surveiller la mise en application de la réglementation gouvernementale sur l'environnement dans toute la province et voir à son respect
- Abolir la Société ontarienne de gestion des déchets

Gouvernement imputable

- Nommer un Commissaire aux questions d'éthique
- Réduire la publicité gouvernementale de 10 millions de dollars
- Permettre un plus grand nombre de votes libres et accorder une plus grande importance aux comités de l'Assemblée législative
- Ne permettre l'existence que d'une série de livres comptables et pas deux
- Demander au vérificateur provincial d'examiner les états financiers afin qu'ils respectent scrupuleusement les méthodes comptables généralement acceptées

Dans l'année après avoir pris le pouvoir

Emplois et croissance

- Réduire les coûts de l'administration centrale
- Mettre en oeuvre des initiatives visant à redéfinir le gouvernement
- Réformer la Commission des accidents du travail notamment en engageant un directeur général qualifié pour la diriger, en rationalisant le processus d'appel, en s'attaquant à la fraude, en améliorant le rendement des investissements et en démantelant l'Agence pour la santé et la sécurité au travail pour la placer sous la responsabilité de la CAT
- Réduire le nombre de petites entreprises devant produire une déclaration relative à l'impôt minimal sur les sociétés
- Augmenter le financement du programme Nouvelles entreprises
- Renforcer les programmes de formation en entrepreneuriat
- Élaborer des programmes pour aider les travailleurs à explorer la possibilité de devenir travailleur autonome
- Mettre en oeuvre des initiatives du Réseau de formation de l'Ontario

Cibler davantage les aides économiques

- Donner aux compagnies accès à du financement à courte échéance
- Créer des guichets uniques où on peut accéder à de l'information sur les programmes fédéraux, provinciaux et municipaux
- Étendre le Programme de partenariats sectoriels (y compris dans le domaine des biosciences)
- Ouvrir un petit nombre de bureaux outre-mer, entre autres initiatives en vue de stimuler les exportations
- Agir en vue de restaurer le service ferroviaire GO à Guelph et prolonger la ligne jusqu'à Kitchener-Waterloo
- Agir en vue de prolonger le service ferroviaire GO à Barrie
- Agir en vue de prolonger le service ferroviaire GO à Peterborough
- Commercialiser la qualité des produits de l'Ontario en instaurant notamment une désignation « Choix Ontario »
- Commercialiser de manière agressive nos attraits touristiques par l'intermédiaire de bureaux outre-mer réouverts
- Modifier la *Loi sur l'équité d'emploi* et rationaliser sa réglementation
- Agir en vue d'améliorer l'accès des personnes formées à l'étranger aux métiers et professions
- Préserver les contrôles des loyers et rationaliser le régime actuel de contrôle des loyers
- Revoir le programme de logement à but non lucratif
- Corriger la loi 120 pour qu'elle réponde aux besoins spéciaux de ceux qui vivent et travaillent dans les maisons de retraite

Cibler davantage les aides économiques

- Redonner aux municipalités le pouvoir de décider où des logements de sous-sol peuvent être aménagés
- Présenter un programme de formation en sécurité-incendie à l'intention des locataires
- Mettre en vigueur l'inscription obligatoire des logements de sous-sol et permettre aux municipalités d'exiger qu'ils soient inspectés pour vérifier si ils sont conformes au Code du bâtiment et au Code des incendies avant l'inscription

Des soins de santé de qualité

- Étendre les services d'urgence 911 à un plus grand nombre de communautés
- Négocier avec l'Association médicale de l'Ontario et les médecins en vue d'élaborer de nouvelles méthodes de paiement compensatoire pour les médecins qui travaillent dans des services d'urgence à faible volume et qui ne reçoivent pas un traitement adéquat dans le cadre du mode de paiement à l'acte
- Créer un organisme chargé de la planification et de la gestion des traitements du cancer à l'échelle de la province
- Créer un conseil ontarien de recherche et développement dans le domaine de la santé
- Créer une commission de la réforme des soins de santé
- Commencer à répondre au besoin urgent d'équipement de radiothérapie
- Rectifier les repercussions de la loi 120 de telle sorte que les personnes âgées vivant dans les maisons de repos ou de retraite puissent à nouveau bénéficier de services tels les soins infirmiers légers et les contrôles de sécurité
- Donner le mandat aux Conseils régionaux de santé d'élaborer un plan à longue échéance de coordination et d'intégration du réseau de santé mentale
- Trouver des moyens d'informer les citoyens et citoyennes des coûts des services de santé qu'ils utilisent, par exemple par l'intermédiaire d'un relevé de compte détaillé

Excellence en éducation

- Concevoir un programme de base pour les étudiants de l'Ontario qui contiendrait des objectifs et des normes en regard desquels on peut mesurer le rendement des étudiants
- Concevoir un bulletin commun à chaque année
- Mettre sur pied des conseils consultatifs éducation-patronat-syndicats
- Mettre un plafond aux salaires des conseillers scolaires et reconnaître la nature à temps partiel de leur travail
- Publier des directives concernant les dépenses administratives et demander aux conseils scolaires de publier un « bulletin » annuel comparant leurs dépenses administratives avec les directives provinciales
- Concevoir un nouveau réseau de formation des enseignants et des moyens pour améliorer leurs qualifications
- Augmenter le nombre de cours collégiaux et universitaires donnés les fins de semaine, le soir, l'été et à temps partiel, etc.
- Accroître le recours à de nouvelles technologies pour dispenser l'enseignement et le matériel didactique aux étudiants de l'Ontario
- Exiger que les niveaux de salaire et les avantages sociaux des cadres supérieurs des universités soient connus de la population
- Étendre les programmes d'échange qui permettent aux étudiants ontariens d'étudier outre-mer

Combattre la criminalité

- Rendre plus sévères les règlements régissant l'attribution de permis et l'inspection des marchands d'armes
- Élaborer des directives relatives aux sentences à l'intention des procureurs
- Créer une banque de données provinciale qui contient des renseignements à jour sur les sentences
- Adopter une loi pour responsabiliser les membres des commissions de libération conditionnelle
- Adopter une déclaration des droits des victimes
- Rendre obligatoire et appliquer des mesures prévoyant le retrait du foyer des hommes violents et agressifs au lieu de forcer leur conjointe et leurs enfants à chercher refuge ailleurs
- Chercher des moyens innovateurs d'alléger le nombre de cas devant nos cours criminelles
- Accélérer les processus relatifs aux cas d'enfants victimes d'agression et réduire le stress des enfants victimes

Combattre la criminalité

- Exiger de la Société de logement de l'Ontario et des autres fournisseurs provinciaux de logements à but non lucratif qu'ils mènent des vérifications de la sécurité
- Désigner des procureurs de la Couronne spéciaux pour mener la poursuite dans les cas de crimes haineux et mettre en oeuvre d'autres mesures pour les combattre

Les services à la famille et à l'enfance

- Recueillir des données spécifiques pour mesurer l'efficacité des actuels et nouveaux programmes
- Aider les communautés à offrir des programmes prénataux et postnataux
- Mettre sur pied des programmes de visites à domicile dirigés par les communautés
- Créer un crédit d'impôt aux services de garde d'enfants
- Identifier les services à l'enfance dans les communautés, corriger les lacunes et éliminer les redoublements
- Établir des réseaux communautaires et des centres de renseignements qui permettront aux parents de se renseigner sur les services et les programmes
- Accroître l'accessibilité des places en garderie

Un environnement sain

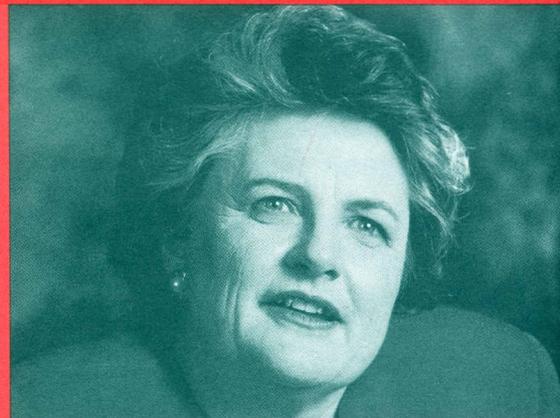
- Présenter des mesures de contrôle obligatoires des émissions des véhicules
- Mettre à jour les règlements sur la pollution de l'air provenant de sources industrielles
- Travailler avec le gouvernement fédéral à la conclusion d'une entente bilatérale en ce qui a trait au smog
- Établir un registre provincial des endroits en Ontario où le sol est contaminé
- Établir des mécanismes visant à garantir la qualité de l'eau qui soient ouverts, imputables et applicables
- Réviser notre processus d'évaluation environnementale et élaborer un programme pour le rationaliser
- Commercialiser notre industrie environnementale intérieure par l'intermédiaire de bureaux commerciaux outre-mer qui auront été réouverts

Gouvernement imputable

- Abolir le régime de retraite actuel des députés et mettre en place un régime enregistré d'épargne-retraite
- Mettre fin à la double rémunération des anciens députés
- Exiger que les lobbyistes qui reçoivent un salaire s'inscrivent auprès du gouvernement provincial
- Présenter une *Loi sur les municipalités* plus rationnelle qui donne plus de responsabilités aux communautés
- Réduire les nominations politiques et recourir au travail bénévole lorsque possible
- Réduire les services offerts aux députés
- Exiger que les élections partielles se tiennent dans un délai de 70 à 100 jours après une vacance
- Instaurer un processus budgétaire plus ouvert
- Exiger que des renseignements concernant les salaires et les avantages sociaux des cadres supérieurs de la fonction publique soient connus de la population
- Créer un répertoire informatisé des programmes et services fréquemment utilisés du gouvernement
- Exiger que chaque ministère produise un sommaire de ses services dans un langage familier à la clientèle
- Présenter un seul formulaire simplifié de demande de documents du gouvernement tels que les permis de conduire, les permis de pêche et de chasse, les certificats de naissance et les cartes-Santé
- Prolonger les heures d'ouverture des bureaux du gouvernement les plus fréquemment utilisés tels que les bureaux de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules
- Rectifier les lacunes de la loi néo-démocrate en matière d'aménagement

Les autres mesures prévues dans le Programme libéral de l'Ontario seront réalisées au cours du mandat du gouvernement.

le PROGRAMME LIBERAL DE L'ONTARIO



Ma principale priorité est de remettre l'Ontario au travail. Nous allons y parvenir en instaurant un climat propice à la croissance de l'entreprise et la création d'emplois.

Pour moi, remettre l'Ontario au travail a également un sens plus large. Nous avons besoin de réseaux de soins de santé et d'enseignement qui fonctionnent ; de communautés à l'abri du crime et un certain nombre d'autres services qui fonctionnent. Tout cela est possible, mais il nous faut un gouvernement efficace, honnête et intègre, qui comprenne qu'en modernisant, qu'en se débarrassant du gaspillage et des dédoublements, qu'en écoutant la population, il peut dépenser moins et offrir de meilleurs programmes et services.

Tout dans ce programme est pratique, abordable et réalisable. Il indique clairement ce que nous allons faire dans les 30 premiers jours au pouvoir, dans les 90 premiers jours, dans la première année et au-delà. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés envers vous.

A handwritten signature in cursive script that reads "Lyn McLeod". The ink is dark and the signature is fluid and personal.

LYN McLEOD

Chef du Parti libéral de l'Ontario

Après l'an un

Le Programme libéral de l'Ontario s'étend sur le mandat complet d'un gouvernement. Tout peut être accompli en équilibrant en même temps le budget sans augmentation d'impôt. En fait, nous allons réduire de 5 % les impôts.

Les Libéraux de l'Ontario vont :

- ***mettre en oeuvre une loi relative à l'équilibre budgétaire;***
- ***financer l'équipement de radiothérapie nécessaire au traitement du cancer;***
- ***présenter un nouveau régime d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire;***
- ***réduire les dépenses à l'aide de partenariats entre les secteurs privé et public; et***
- ***créer un fonds d'investissement rural.***

Les objectifs du Programme libéral de l'Ontario

Durant un premier mandat, les Libéraux de l'Ontario :

- ***équilibreront le budget;***
- ***réduiront de plus de 4 milliards de dollars les dépenses du gouvernement; et***
- ***couperont de 5 % les impôts.***

emplois et croissance

Créer des emplois et bâtir une solide économie sont nos principales priorités.

santé et éducation

Les Ontariens et Ontariennes veulent des soins de santé accessibles et une éducation de haute qualité.

communautés sécuritaires

Tout le monde a le droit de vivre à l'abri du crime et de la violence dans sa maison, à l'école et dans son quartier.

imputabilité

L'imputabilité commence au sommet. Le gouvernement doit agir de manière à restaurer la confiance de la population tout en améliorant les services à la clientèle.

« Ce plan d'act

30



Dette provinciale 1990-1994

Réduire les impôts Dans les 30 jours après avoir pris le pouvoir, nous allons éliminer la taxe de 5 % sur les primes d'assurance-automobile et commencer à travailler sur des réformes qui rendront l'assurance-automobile plus abordable.

Sous le nouveau gouvernement, nous allons donner plus de pouvoir à la population.

Moins de bureaucratie Pour atteindre notre objectif à longue échéance qui est de réduire d'au moins 50 % les coûts des services gouvernementaux aux entreprises, nous allons d'abord éliminer les frais annuels d'enregistrement des sociétés de 50 \$ qui ne sont rien d'autre qu'un moyen pour le NPD d'amasser des fonds additionnels de 14 millions de dollars.



« En abaissant les coûts, nous allons rendre plus claires les règles et nous allons prendre des mesures pour réduire les coûts de fonctionnement des entreprises. »

Soins de longue durée Dans les 30 jours après avoir pris le pouvoir, nous allons cesser la mise en oeuvre de la loi du NPD sur les soins de longue durée et présenter un projet de loi qui préservera le rôle d'organismes tels que la Croix-Rouge et Meals on Wheels.



Le Programme libéral rejette les frais d'utilisateur parce qu'ils sont un impôt pour les malades et qu'ils n'empêchent pas les abus.

Crimes avec usage d'arme à feu Nous allons rendre plus sévères les procédures des poursuites reliées aux crimes avec usage d'arme à feu en émettant une directive à l'intention des procureurs de la Couronne.

Le Programme libéral pour combattre les crimes sévères et la violence.



« Je crois que le gouvernement doit agir pour combattre le crime, mettre fin à la violence dans les communautés et en sorte que les criminels violents soient punis. »

Moins de personnel politique Nous réduirons en nombre le personnel politique pour économiser 2 millions de dollars.

Un gouvernement de plus en plus facile à utiliser.

« Les politiciens devraient être au service de la population et non d'eux-mêmes. Nous allons établir de nouvelles normes de transparence et d'imputabilité. »



ction indique ce que nous allons faire

jours

90

us un gouvernement libéral, l'Ontario sera à nouveau « prête à faire des affaires ». Notre programme offrira la possibilité aux citoyens de travailler et de préparer un avenir économique sûr.



Vérification emploi Nous créerons un programme qui évaluera chaque règlement proposé pour nous assurer qu'il n'alourdit pas le fardeau bureaucratique, donc qu'il ne menace pas de nouveaux emplois.

Ouvertures jeunesse stratégie appelée Ouverture donnera à ces derniers la possibilité de se bâtir un avenir prospère en aidant à acquérir la formation et les emplois dont ils

« En abaissant les impôts, nous allons rapidement signifier que l'Ontario est un endroit où le travail dur et le fait de prendre des risques rapportent. »

Réforme de la CAT Nous allons immédiatement abolir la Commission royale sur la CAT, geler les cotisations et entreprendre une véritable réforme.

Ontario irrésistible Nous allons rétablir le programme Ontario irrésistible qui donne aux touristes en visite un crédit sur la taxe de détail payée pour l'hébergement et les achats effectués en Ontario.

Mettre un terme à boulotOntario Formation Nous mettrons un terme à ce programme de plusieurs millions de dollars qui est un échec et nous commencerons à élaborer des programmes d'emploi et de formation qui fonctionnent vraiment.

Loi sur l'intervention Nous allons cesser la mise en oeuvre de la *Loi sur l'intervention* du NPD et travailler à la présentation d'une loi qui répond aux besoins des personnes vulnérables.

Conseils médicaux par téléphone Un gouvernement libéral créera à titre expérimental des lignes sans frais donnant accès à des conseils médicaux 24 heures sur 24.

pour les
ous.



% des étudiants du secondaire à un programme d'éducation coopérative, 1993-1994

Plus de stages en milieu de travail Nous allons accroître le nombre de programmes d'apprentissage et d'éducation coopérative qui allient l'apprentissage en classe à la formation et l'acquisition d'expérience en milieu de travail.



« J'ai parlé à des gens de la province qui me disaient que ce que c'était que d'avoir à choisir entre des souliers à leurs enfants et aller chercher du pain. Personne ne devrait avoir à faire ce ch

Un gouvernement libéral propose une approche en trois volets pour combattre la criminalité : Lois et application plus strictes et mesures de prévention adaptées aux besoins.

Combattre la haine Un gouvernement libéral interdira aux procureurs de la Couronne de se livrer à la négociation de plaidoyer dans les cas de crimes haineux et leur demandera de chercher à obtenir les sentences les plus sévères possible.

« Il est plus rentable d'essayer de dissuader les jeunes d'enfreindre la loi que de les punir pour une première fois.

« En agissant de façon à prévenir les crimes dans nos communautés et faire en sorte que les criminels soient arrêtés et punis. »

Faire cesser la violence faite aux femmes Dans les 30 jours après avoir pris le pouvoir, nous allons restreindre la distribution de films et de vidéos de violence sanglante et de cartes de tueur en série qui encouragent la violence faite aux femmes.

Décisions responsables Nous allons établir un processus rigoureux de sélection et de nomination aux commissions de libération conditionnelle de la province. Les nominations se baseront sur la compétence et le mérite.

Écoles sécuritaires Nous allons établir des programmes à l'école tels qu'Échec au crime, *School Watch* pour dénoncer la possession d'armes à feu et autres activités illégales à l'école et améliorer les relations entre les étudiants et la police.

Un gouvernement libéral répondra à la demande publique pour une Ontario forte des services modernes, rationalisés et efficaces tout en réduisant les dépenses.



« Je vais veiller à ce que les députés parlent au nom de leur circonscription à Queen's Park et non au nom de Queen's Park dans leur circonscription. »

Assainissement du gouvernement Dans les 30 jours après avoir pris le pouvoir, un gouvernement libéral adoptera une série de mesures visant à assainir l'administration publique pour réparer les dommages de cinq années d'administration néo-démocrate. Parmi ces mesures, on compte la fermeture de l'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets et la remise en vigueur du rabais sur les droits de cession immobilière pour les acheteurs d'une première maison.

Commissaire aux questions d'éthique Nous allons rapidement nommer un commissaire aux questions d'éthique pour veiller à ce que le gouvernement soit ouvert et honnête conformément aux règles les plus élevées d'éthique.

Réforme parlementaire Un gouvernement libéral permettra la tenue de plus de votes libres, le nombre de votes « de confiance » et accroîtra le nombre et l'utilité des comités législatifs.

ire, quand nous le ferons et ce qu'il

90 jours

1

«Nous comprenons l'importance de l'entreprise pour la population de cette province. Nous allons encourager l'investissement et faire une priorité de soutenir nos petites entreprises.»



Stimuler les exportations Nous allons mettre sur pied un petit nombre de bureaux économiques à peu de frais dans les pays étrangers pour aider le secteur privé à exporter des biens et services. Nous allons décider du site de ces bureaux en collaboration avec la communauté des affaires.

Les communautés
Le rôle du gouvernement

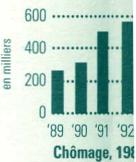
Jeunesse Notre Ouvertures jeunesse offrira la possibilité de prospérer en les aidant à la formation, l'éducation et à l'emploi dont ils ont besoin.

allons rétablir le droit de donner aux entreprises la taxe de vente et les biens

Aider les agriculteurs Nous allons améliorer les programmes de stabilisation qui assurent la sécurité du revenu, protéger le Programme de remise fiscale aux exploitations agricoles et nommer un facilitateur en matière de développement rural.

Des solides industries culturelles Nous allons aider à l'épanouissement des industries culturelles de l'Ontario en rendant permanent le Programme d'investissement dans l'industrie cinématographique ontarienne et en augmentant ses activités.

Guichets centralisés de renseignement En travaillant avec les autres paliers de gouvernement, nous allons aider les communautés et les compagnies à obtenir ce dont elles ont besoin en mettant sur pied des guichets centralisés de renseignement qui offriront toutes les données sur les programmes fédéraux, provinciaux et municipaux.



«Nous devons évaluer la valeur de chaque changement dans nos écoles en nous posant cette simple question : Est-ce que cela améliore l'apprentissage?»



Programme de base Nous allons élaborer un programme d'enseignement de base qui aura des objectifs et des normes clairement définis, notamment dans les disciplines de base que sont la lecture, l'écriture, les mathématiques et la technologie.

Moins d'argent Nous allons réduire le montant de leur salaire, ce qui permettra de payer les dépenses plus clairement.

entails

ce qui se souviennent de ne pas acheter de médicaments chez le médecin. Ce choix.»

Participation de la communauté Nous allons mettre sur pied des conseils d'école composés de parents bénévoles, d'étudiants, de représentants de la communauté et d'enseignants.

De la recherche plus efficace Nous allons créer un conseil ontarien de la recherche dans le domaine de la santé qui déterminera les priorités et qui guidera, coordonnera et développera les recherches en matière de santé en Ontario.

Le Programme précieux dollars et minutes

de d'essayer les nouvelles lois de la Loi sur la violence familiale.



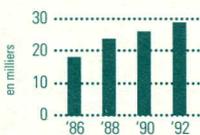
Protéger la société Dans les 90 jours, nous allons présenter un projet de loi qui empêchera les dangereux prédateurs sexuels d'errer dans les rues.

Prévenir le crime Avec les communautés, nous créerons un organisme qui conseillera le gouvernement sur la prévention du crime et servira aussi de centre de ressources aux organismes locaux à la recherche de renseignements et d'avis d'experts sur ce sujet.

Droits des victimes Dans un délai d'un an après avoir pris le pouvoir, nous allons adopter une charte des droits des victimes.

«Les activités contraires à la Loi, quelle qu'en soit la cause, ne peuvent être tolérées.»

Il nous faut étendre les lois sur le crime et la possession d'armes à l'école et améliorer les relations avec la police.

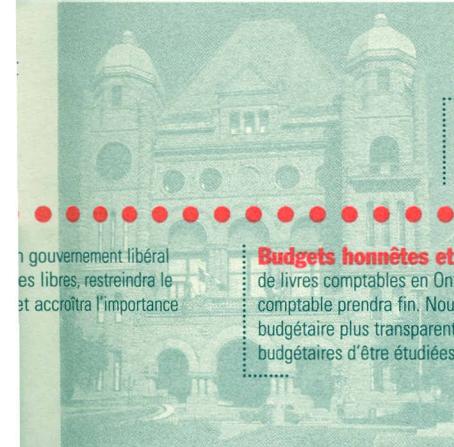


Agressions recensées, 1986-1992

Protéger les femmes des agresseurs Nous allons obliger les procureurs de la Couronne à s'opposer à la libération conditionnelle d'un homme qui a déjà enfreint une obligation de ne pas troubler la paix ou ignoré une ordonnance du tribunal de se tenir à distance d'une femme.

Sentences plus sévères Nous allons élaborer des nouvelles directives claires à l'intention des procureurs qui font des recommandations quant aux sentences aux juges.

Réforme des tribunaux Nous allons alléger le fardeau des tribunaux en mettant en place des mécanismes de recharge de règlement des conflits et en créant de nouveaux modèles de financement.



Économiser de l'argent Nous allons réduire de 10 millions de dollars les frais de publicité du gouvernement.



Passif non capitalisé de la CAT, 1990-1994

Assainir la CAT Nous allons changer la composition du Conseil de direction de la CAT de manière à le rendre moins partisan et plus impartial. Nous allons embaucher un directeur général compétent pour diriger ce conseil et nous allons démanteler l'Agence de santé et sécurité au travail pour la placer sous la direction de la CAT.

Le gouvernement libéral des dépenses, restreindra le budget et accroîtra l'importance

Budgets honnêtes et transparents Nous n'aurons qu'une seule série de livres comptables en Ontario. La pratique du NPDP de tenir deux types de livre comptable prendra fin. Nous allons également mettre en place un processus budgétaire plus transparent qui permettra notamment à toutes les propositions budgétaires d'être étudiées par un comité de l'Assemblée législative.

Changements au régime de retraite des députés Nous remplacerons le régime de retraite actuel des députés par un REÉR et mettrons fin à la double rémunération.

Inscription des lobbyistes Nous allons adopter une loi exigeant que tous les lobbyistes qui sont payés pour leur travail en Ontario soient inscrits auprès du gouvernement provincial.

'il en coûtera. »

an



Choix Ontario Nous allons créer des programmes de commercialisation qui soulignent la qualité des produits alimentaires notamment en présentant une désignation appelée «Choix Ontario» donnée seulement aux produits qui répondent aux plus hauts critères de qualité.

Les entreprises ont la clé de leur succès économique. Le gouvernement est d'éliminer les barrières.



'89 '90 '91 '92 '93 '94
Chômage, 1989-1994

Appuyer les nouvelles industries Nous allons aider l'industrie des biosciences qui est en pleine expansion et créer des emplois en transformant l'Ontario en un centre de recherche et de production biopharmaceutique et industrielle.

Moins d'administration Nous allons réduire le nombre de conseillers, plafonner leur salaire, présenter des directives concernant les dépenses administratives et définir clairement le rôle des conseils scolaires.

Traitement du cancer Dans un délai d'un an après avoir pris le pouvoir, nous allons créer un organisme de contrôle du traitement du cancer qui remplira un rôle de planification et de gestion de ces services à l'échelle de la province qu'aucun autre organisme ne joue actuellement.

Le programme libéral consacrerait plus de nos dollars destinés à l'éducation aux salles de classe et moins à l'administration.

Dans un délai d'un an, nous allons réduire le nombre de victimes.



Quelles que soient les circonstances, elles ne doivent pas être tolérées.»

Vérifications de la sécurité Nous allons exiger que tous les fournisseurs de logement à but non lucratif de la province mènent des vérifications de la sécurité et nous allons encourager les municipalités et les communautés à faire de même.

Moins de tribunaux Nous allons alléger le fardeau des tribunaux en mettant en place des mécanismes de règlement alternatif de conflits et en trouvant de nouveaux modèles de justice.

Aider les enfants Nous allons protéger d'un plus grand stress les enfants qui sont victimes de crimes en accélérant les causes judiciaires où il y a eu abus à l'endroit d'un enfant.

Sécurité en cas d'incendie Nous allons présenter un programme de formation en cas d'incendie aux locataires des tours d'habitation.

Conseil et plus de soutien pour la santé mentale.

«Le gouvernement doit comprendre que la solution à chaque problème ne réside pas dans une politique sensée faire à tout le monde élaborée à Queen's Park. Je crois que l'initiative doit émaner du palier communautaire.»



es Nous allons faire en sorte que tous les services soient disponibles à proximité des citoyens.

De meilleurs services Nous allons prolonger les heures d'affaires des bureaux les plus fréquentés du gouvernement tels que les bureaux de renouvellement des plaques d'immatriculation.

Réforme municipale Dans un délai d'un an après avoir pris le pouvoir, nous allons présenter une Loi sur les municipalités plus rationnelle qui donne plus de responsabilités aux communautés.

le PROGRAMME LIBERAL DE L'ONTARIO

Abordable

Le Programme libéral de l'Ontario est abordable. Tout peut être accompli en équilibrant en même temps le budget sans augmentation d'impôt. En fait, nous allons réduire de 5 % les impôts.

Voici ce que nous allons couper

Voici quelques exemples des réductions projetées au cours de la première année du Programme libéral de l'Ontario :

339 millions de \$ en mettant un terme à boulot Ontario Formation

16 millions de \$ en réduisant les services aux députés

2 millions de \$ en annulant la Commission royale sur la CAT

2 millions de \$ en réduisant de 10 % le personnel politique

114 millions de \$ en coupant les subventions aux grosses entreprises

10 millions de \$ en coupant la publicité gouvernementale

30 millions de \$ en éliminant la Commission d'intervention du NPD

2 millions de \$ en éliminant la Société ontarienne de gestion des déchets

33 millions de \$ en éliminant l'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets

Économie année après année

1995-1996

Économies et coupures aux programmes existants
1,145 milliard de \$

Coûts des programmes libéraux
660 millions de \$

Diminution des dépenses 2,251 milliards de \$

Coûts des programmes libéraux
362 millions de \$

Diminution des dépenses 783 millions de \$

1998-1999

Économies et coupures aux programmes existants
4,165 milliards de \$

1996-1997

Économies et coupures aux programmes existants
1,885 milliard de \$

Coûts des programmes libéraux
660 millions de \$

Diminution des dépenses 3,505 milliards de \$

Coûts des programmes libéraux
510 millions de \$

Diminution des dépenses 1,375 milliard de \$

1999-2000

Économies et coupures aux programmes existants
4,165 milliards de \$

1997-1998

Économies et coupures aux programmes existants
2,911 milliards de \$

Coûts des programmes libéraux
660 millions de \$

Diminution des dépenses 3,505 milliards de \$

Emplois et croissance

Créer des emplois et construire une économie forte est notre plus grande priorité. Nous nous sommes donnés pour objectif de réduire le chômage à 6 pour cent. Un gouvernement libéral instaurera un climat favorable à la croissance de l'entreprise et susceptible d'attirer des nouveaux investissements et des emplois. Notre programme aura pour effet de stimuler la croissance économique en diminuant les impôts et en favorisant les échanges commerciaux. Il aidera nos jeunes à acquérir la formation, l'éducation et les emplois dont ils ont besoin.

Les Libéraux de l'Ontario vont :

- équilibrer le budget en quatre ans et déposer la loi sur l'équilibre budgétaire;
- couper les dépenses de plus de 4 milliards de \$;
- diminuer les impôts de 5 pour cent;
- nettoyer la Commission des accidents du travail, et cela inclut geler ses primes; et
- mettre en oeuvre une stratégie appelée Ouvertures jeunesse afin d'aider les jeunes à obtenir l'éducation, la formation et les emplois dont ils ont besoin.

Santé et Éducation

Des soins de santé universels et un enseignement de grande qualité sont de la plus haute importance. Notre programme protégera et améliorera notre réseau de soins de santé pour qu'il soit accessible là et au moment où nous en avons besoin. Il prévoit aussi l'élaboration de normes éducationnelles élevées pouvant être évaluées et des mesures visant à faire en sorte que nos précieux dollars alloués à l'éducation servent directement à l'apprentissage en classe.

Les Libéraux de l'Ontario vont :

- rejeter les frais d'utilisateur, une taxe sur les malades qui ne freinera pas les abus;
- corriger la loi néo-démocrate sur les soins de longue durée;
- créer une agence provinciale de planification et de gestion des traitements du cancer;
- implanter un programme d'enseignement de base doté de normes claires et évaluables;
- donner des directives sur les dépenses aux administrations scolaires, plafonner les salaires des conseillers scolaires et réduire leur nombre; et
- établir des conseils scolaires locaux, composés notamment de parents bénévoles, de dirigeants communautaires, d'élèves et d'enseignants.

voter pour elle a l'obligation de vous dire gouverner si elle est élue.»

Des communautés sécuritaires

Les Ontariens et Ontariennes veulent que leur gouvernement prenne des mesures énergiques pour prévenir le crime, mette un frein à la violence dans nos collectivités et veille à ce que les criminels violents soient arrêtés et punis. Notre programme s'attaque à la criminalité de trois façons : Lois et application plus sévères de même que des mesures de prévention adaptées aux besoins.

Les Libéraux de l'Ontario vont :

- demander aux procureurs de la Couronne de durcir les procédures des poursuites reliées aux crimes avec usage d'arme;
- durcir les sentences et les dispositions des libérations sur parole et conditionnelles plus sévères, et cela inclut des directives claires et strictes aux procureurs;
- mieux protéger les femmes et les enfants contre la violence et le crime;
- légiférer pour empêcher les dangereux prédateurs sexuels d'errer dans les rues;
- défendre les droits des victimes, en adoptant notamment une charte des droits des victimes; et
- poursuivre de manière agressive les auteurs de crimes haineux.

Imputabilité

La population veut que l'appareil gouvernemental change. Dans notre programme, l'imputabilité commence au sommet, avec le régime de retraite et autres avantages des politiciens. Nos mesures d'assainissement du gouvernement ont pour fonction de réparer les dommages des cinq dernières années. En outre, un gouvernement libéral veillerait à ce que les députés parlent au nom de leur circonscription à Queen's Park au lieu de parler au nom de Queen's Park dans leur circonscription.

Les Libéraux de l'Ontario vont :

- assainir le gouvernement pour réparer les dommages des cinq dernières années et cela inclut la fermeture de l'Office provisoire de sélection des lieux d'élimination des déchets;
- remplacer le régime de retraite actuel des députés par un REÉR et mettre fin à la double rémunération;
- réduire le personnel politique, économisant 2 millions de \$;
- nommer un commissaire aux questions d'éthique pour veiller à ce que le gouvernement fonctionne de manière ouverte et honnête, conformément aux plus hautes normes d'éthique;
- donner aux députés une plus grande liberté de parler au nom de leurs commettants; et
- réduire la taille du gouvernement, le rendre plus intelligent et plus facile d'utilisation.



© Parti libéral de l'Ontario,
1995

Publié par :
Le Parti libéral de l'Ontario
10, rue St. Mary, bureau 210
Toronto (Ontario)
M4Y 1P9

Téléphone (416) 961-3800
ou 1-800-268-7250

*This document is also available in
English.*

Il est possible de reproduire des
parties de ce document sans frais
ou sans permission écrite à la
condition qu'on fasse mention de
la source de manière appropriée.

Autorisé par le D.F. du Parti
libéral de l'Ontario.



Imprimé au Canada sur du papier recyclé